Dr LUC GRAVEL
DENTISTE
Urgence
et rendez-vous:
Edifice
Polyclinique
du Saguenay
874 bl. de l'Université est,
suite 301
696-4371

le QUOTIDIEN

16e année no 112 Chicoutimi, mardi 21 février 1989 50¢ 40 pages

CABLOTEL
RÉPARONS-VENDONS
ÉCHANGEONS
LES SPÉCIALISTES
CÂBLO-
SÉLECTEURS
DE TOUTES MARQUES!
RÉPARATION
BASE: $39.95
TRANSMETTEUR
$19.95
1360, boul. Saguenay E.
(près du Parasol)
CHICOUTIMI
549-5355

Année exceptionnelle

Nutrinor réalise un surplus de $2.7 millions

Page 6



(Photo Steeve Tremblay)

Centre féminin du Saguenay



Les employés épinglent leurs revendications

(Photo Jeannot Lévesque)

Page 4

Policiers de Jonquière en vedette

Sauvetage d'une femme de 56 ans

Page 3



Les Foubracs se séparent

Page 18

DÉPÔT GARANTI · PRÊT HYPOTHÉCAIRE · FONDS D'INVESTISSEMENT · CONSEILLERS FINANCIERS · SERVICES FIDUCIAIRES · GESTION DE PORTEFEUILLE · PLANIFICATION SUCCESSORALE

REER
choix, sécurité et conseils

PLUS DE 8 FAÇONS D'ÉCONOMISER DE L'IMPÔT ET D'ÉPARGNER POUR VOTRE RETRAITE!
• Dépôt garantis - Autogéré - Fonds de retraite
• Fonds d'hypothèques - Fonds d'obligations - Fonds canadien
NOUVEAU
Contrat de rente (possibilité d'insaisissabilité)
Reér compte d'épargne.



REER GARANTI
jusqu'à
11½%
Horaire prolongé
23-24 février
27-28 février
jusqu'à 20h00

TRUST PRÊT ET REVENU
CHICOUTIMI:
1448, boul. Talbot
543-1221
Samedi: jusqu'à 13h00
pour mieux vous servir

Le «droit à l'échantillon»

Les automobilistes en profitent

MONTREAL (PC) — Le "droit à l'échantillon" commence à s'affirmer en faveur des automobilistes traduits devant les tribunaux pour conduite en état d'ébriété.

On parle ici du droit de l'accusé d'obtenir, en vue de sa défense à son éventuel procès, un échantillon de la solution d'alcool (ou "alcool type") qui sert aux techniciens de la police à déterminer la teneur d'alcool dans le sang d'un prévenu au moment de l'infraction alléguée.

La défense pourrait, en effet, vouloir soumettre à une contre -preuve, faite par ses propres experts, l'échantillon type certifié par les experts officiels ayant établi le taux d'alcoolémie.

Quand, en janvier, devant le juge André Duranleau, Me Daniel Rock a fait cette demande pour un client, Louis Brunelle, le représentant de la Couronne, Me Eric Downs, s'est ému des difficultés que pourrait entrainer une telle pratique: problèmes de manipulation et de conservation des alcools types, coût pour le gouvernement, etc.

Comme l'alcool type qui a servi à comparer et révéler le cas Brunelle reste valide et disponible, voilà qui aplanit ici les difficultés, note le juge.

D'autant plus, ajoute-t-il, que si elle tient, pour être "pleine et entière" comme le garantit la Charte des droits, à contester non point la qualité de l'expertise officielle, mais le bon fonctionnement de l'appareil utilisé, la défense doit pouvoir avoir recours à l'échantillon qui a servi de révélateur au test.

Le juge remarque que si la demande de la défense avait été faite longtemps après l'infraction et le début des procédures judiciaires, elle pourrait être suspecte. Mais ça n'est pas le cas, ici.

Trois mineurs perdent la vie dans un éboulement

TIMMINS, Ont. (PC) — Trois travailleurs ont perdu la vie, hier, à la suite d'un éboulement dans une mine d'or de la Placer Dome, dans la municipalité voisine de South Porcupine, près de la frontière québécoise.

Les trois corps ont été ramenés à la surface d'une profondeur d'environ 366 mètres —l'équivalent de huit étages—, plus de cinq heures après que l'accident ne soit survenu, a indiqué Robert Perry, gérant général de la mine.

"Chaque fois qu'un mineur perd la vie cela blesse l'ensemble de la communauté", a déclaré Dennis Welin, fils de mineur et maire de la municipalité de 45,000 habitants.

Au début de l'après-midi, un homme appartenant à une équipe de quatre mineurs travaillant à environ 366 mètres sous terre a rapporté qu'il ne retrouvait plus ses compagnons, après un écroulement de pierres, avait rapporté un peu plus tôt M. Perry.

Les noms des trois victimes n'ont pas été rendus publics immédiatement.

Le syndicat et l'employeur mèneront des enquêtes séparées, ont fait savoir hier leurs porte-parole respectifs.

Les sauveteurs ont retrouvé le premier corps vers 17h30, a précisé le sergent Robert MacDonald de la police de Timmins.

Le travailleur qui a rapporté l'accident était allé chercher des matériaux un peu plus loin quand l'accident s'est produit, a aussi rapporté M. Perry, incapable de dire si la cause de l'accident était naturelle ou non.



ENQUETEUR - Depuis quelques semaines, le bureau des enquêtes de la Sûreté municipale de La Baie compte sur un nouveau membre. Il s'agit de l'agent Sarto Tremblay (ci-contre) qui seconde maintenant Carol Laberge et Jean Pellerin à la section des enquêtes. Policier baieriverain depuis une vingtaine d'années, Sarto Tremblay remplace Luc Martin qui, après avoir occupé le poste d'enquêteur pendant un plus de quatre ans, a décidé de retourner à la patrouille.

Faits divers

Un mort

LA MALBAIE (PC) — Un accident de travail a fait un mort, hier, sur le chantier maritime du groupe Desgagnés, à Saint-Joseph-de-la-Rive, dans le comte de Charlevoix.

La victime est Marc Dufour, 32 ans, de Saint-Joseph-de-la-Rive.

M. Dufour était à réparer une grue mécanique lorsqu'une pièce de métal est tombée sur lui.

Six ans

HULL (PC) — La suggestion faite par les deux procureurs lui apparaissant raisonnable dans les circonstances, le juge Louis -Philipe Landry, de la Cour supérieure, a imposé une peine de pénitencier de six ans à Martin Pinkus, âgé de 21 ans, d'Ottawa.

Ce dernier avait plaidé coupable, la semaine dernière, à une accusation réduite à homicide involontaire à la suite de la mort, le 28 décembre 1988, de Dale Groff, âgé de 31 ans, de Wakefield, abattu d'une balle de calibre .22 - !a tête.

Elle jure

SHAWINIGAN (PC) — "Je jure que je n'ai pas bénéficié de cet argent. L'argent que j'ai pris, c'était pour me rembourser et parfois je le remettais dans la banque. La grande perdante, c'est moi. Je perds mon emploi, ma santé, ma réputation et j'ai accumulé des dettes".

C'est ce qu'a déclaré Mme Gisèle Belle-Isle lors de son témoignage, hier, devant les membres du jury et le juge Gaston Desjardins, à son procès sous 42 chefs d'accusations de fraudes et de vols aux dépens de la succursale de La Tuque de la Banque Royale.

Mme Belle-Isle a expliqué qu'elle s'était trouvée un jour dans une "situation embêtante" et avait pris "une mauvaise décision".

Pas possible

Musée d'un genre spécial

DALLAS, Texas (AFP) — L'endroit d'où Lee Harley Oswald a tiré sur le président John Kennedy, le 22 novembre 1963, est devenu un musée qui a été inauguré lundi à Dallas.

L'assassin présumé s'était installé un poste de tir devant une fenêtre du sixième étage de ce qui était alors un entrepôt de livres scolaires. L'endroit a été reconstitué comme Oswald, caché par des caisses de livres, l'avait disposé.

L'accès au poste même du tueur est interdit par une baie vitrée, mais on peut avoir quasiment le point de vue qu'il avait depuis d'autres fenêtres donnant sur Elm Street. Un musée réunissant des documents et films sur le président assassiné a été aménagé.

Les responsables du musée attendent 500,000 visiteurs par an. Ils étaient près de 3,000 pour l'ouverture.

La famille Kennedy, qui était opposée à la création d'un musée à la mémoire de John Kennedy à l'endroit où son assassin l'attendait, n'a eu aucune part à sa réalisation. A Dallas même, le projet controversé a fait l'objet de vifs débats pendant plusieurs années.



Min.: -12
Max.: -5

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi: Ennuagement en matinée. Un peu de neige par la suite. Max.: près de -5. Min.: près de -20. Vents modérés. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques chutes de neige en matinée. Dégagement par la suite.

• • •

Québec: Nuageux. Neige débutant en mi-journée. Risque de grésil ou de pluie verglaçante. Accumulation: près de 5 cm. Max.: 0 à -2. Min.: près de -6. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec chutes de neige. Venteux.

• • •

Estrie: Neige se changeant en pluie en mi-journée. Accumulation: près de 5 cm. Max.: près de 3. Min.: près de -4. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec chutes de neige. Venteux.

• • •

Beauce: Neige se changeant en pluie au cours de l'après-midi. Accumulation: près de 5 cm. Max.: près de 2. Min.: près de -6. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec chutes de neige. Venteux.

• • •

Lac-St-Jean: Ennuagement en matinée. Un peu de neige débutant en après-midi. Max.: près de -5. Min.: près de -15. Vents modérés. Risque de précipitations: 50 p.c. Mercredi: nuageux avec quelques chutes de neige. Venteux.

• • •

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: Nuageux. Neige débutant en après-midi. Accumulation: 5 à 10 cm. Max.: -2 à -5. Min.: près de -12. Vents modérés. Mercredi: nuageux avec quelques chutes de neige. Venteux.

• • •

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia: Nuageux. Neige débutant au cours de l'après-midi. Accumulation: près de 5 cm. Max.: -2 à -5. Min.: près de -5.

Sommaire

Arts	18
Bandes dessinées	17
Bourse	22-23
Détente	32
Décès	29
Finances	24-25
Horoscope	32
Météo	2
Petites annonces	26 à 28
Sports	33 à 40
Télévision	16-17

Loto

La Quotidienne

A trois chiffres
7-4-6
A quatre chiffres
7-9-8-1

Abonnement: 545-4474

Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe (no 32131). Port de retour garanti

Marées

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 09h50 (0m7) et haute à 15h05 (4m7). Elle sera à nouveau basse à 22h30 (0m6) et haute à 03h35 (4m2).
LA BAIE — La marée sera basse à 08h50 (0m8) et haute à 15h00 (5m5). Elle sera à nouveau basse à 21h20 (0m5) et haute à 03h25 (4m9).

La rédaction Saguenay.... **545-4474** — Lac-St-Jean-Est (Alma).....**668-4506** — Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....**679-3832**

Sauvée par la police

JONQUIERE (BL)- Les policiers de Jonquière ont sorti une femme de 56 ans du pétrin, dimanche soir, alors que cette dernière s'est endormie dans son appartement en oubliant qu'un plat était toujours dans le four de la cuisinière électrique.

L'incident s'est produit vers 23 h 30 dans un immeuble à logements de la rue Saint-Jean-Baptiste. Il semble que la quinquagénaire se serait assoupie pendant qu'un poulet mijotait tranquillement dans le fourneau.

Une épaisse fumée s'est dégagée du four lorsque le plat a atteint un degré inquiétant de calcination. Même le bruit ahurissant de l'avertisseur de fumée n'a pas réussi à réveiller la seule occupante de l'appartement.

Heureusement pour elle, des voisins ont entendu l'alarme et ont décidé de communiquer avec les policiers municipaux.

Des patrouilleurs se sont rendus sur les lieux. Comme la porte d'entrée était verrouillée, ils ont dû fracasser une vitrine pour pouvoir accéder au logement. C'est d'ailleurs par cette ouverture que les secouristes auraient sorti la malheureuse, non sans avoir eu de la difficulté à la réveiller.

La dame, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été transportée à l'hôpital de Jonquière dans le but de subir certains examens médicaux. Les analyses n'auraient révélé aucun problème majeur.

D'autre part, les dégats matériels causés à l'intérieur du logement se limiteraient à la volaille, car l'incident n'a pas nécessité l'intervention des pompiers attitrés de la municipalité.



DECODEUR — Le capitaine Julien Gaudreault, de la police chicoutimienne, montre l'un des 38 décodeurs qui ont été saisis, depuis 10 jours, dans certaines résidences de Jonquière.

(Photo Jeannot Lévesque)

Décodeurs illégaux

La chasse se poursuit

Par Bernard Larouche

CHICOUTIMI (BL)- La chasse aux décodeurs illégaux se poursuit à la suite de perquisitions effectuées, depuis une dizaine de jours, par les policiers de Chicoutimi dans plusieurs résidences de Jonquière.

Des accusations criminelles pourraient être portées, au cours des prochains jours, contre des individus de Jonquière soupçonnés d'avoir vendu ces appareils permettant aux téléphiles de capter, gratuitement, les images de la télévision payante.

A la suite d'une plainte logée par le câblodistributeur Télésag, les policiers ont ouvert une enquête dont le fait saillant a certes été la saisie de 32 décodeurs présumément illégaux dans une maison du secteur Arvida.

L'opération est survenue le 10 février, mais aucune accusation n'a encore été portée contre qui que ce soit dans cette affaire.

La police enquête toujours sur au moins trois suspects qui auraient acheté ces décodeurs à l'extérieur de la région pour les revendre entre $250 et $300 la pièce.

Selon le capitaine Julien Gaudreault, responsable du bureau des enquêtes à la SM de Chicoutimi, six autres appareils ont été saisis dans autant de foyers du Saguenay. Les occupants de ces endroits pourraient être accusés d'avoir acheté un décodeur illégal.

La police pourrait frapper encore au cours des prochaines heures puisqu'elle possède une liste de la clientèle du groupe de Jonquièrois présumément à la tête d'un mini-réseau de vente de décodeurs.

Selon d'autres sources, les appareils vendus dans la région pourraient avoir été fabriqués par une firme de Sherbrooke. Une injonction permanente, émise par la Cour supérieure du Québec, empêcherait d'ailleurs cette compagnie de produire le moindre décodeur.



Maurice Longtain a comparé hier, au Palais de Justice de Chicoutimi. Il a été accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de son ex-amie de coeur.

Maurice Longtain aurait proféré des menaces de mort contre son ex-amie

CHICOUTIMI (BL)- L'auteur d'une spectaculaire prise d'otages, survenue en juillet 1988 à Jonquière, se retrouve de nouveau dans l'embarras.

Maurice Longtain, un individu originaire de Montréal, a comparu, hier matin, au palais de justice de Chicoutimi où il a été accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de son ex-amie de coeur.

Le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, a ordonné que l'individu de 25 ans subisse un examen médical préliminaire avant de faire connaître son choix de procès. Longtain devrait revenir devant le tribunal d'ici à jeudi.

Entre le 12 et le 31 décembre 1988, l'accusé aurait fait parvenir une lettre menaçante à la victime, à partir du pénitencier de Drummondville où il purge une peine de deux ans de détention pour sa



Bernard Larouche

prise d'otages. Il est aussi accusé d'avoir brisé une ordonnance de probation dans laquelle il s'était engagé à ne pas importuner son ancienne copine.

Le 18 juillet 1988, jour de son anniversaire de naissance, Maurice Longtain avait séquestré deux employées d'un commerce du carré Davis, situé dans le secteur Arvida.

Le Montréalais d'origine s'était présenté au magasin Bapri armé de deux couteaux, une imitation de grenade et trois fusées de secours qu'il faisait passer pour de la dynamite.

Longtain voulait absolument qu'on lui amène sa fille, alors âgée de moins d'un an et née d'une union avec une jeune femme de Chicoutimi. C'est à cette dernière que la lettre partie de Drummondville était adressée.

Il ne s'agirait toutefois pas d'une première puisque quelques jours après la prise d'otages, l'homme désespéré avait communiqué par téléphone avec la mère de l'enfant pour lui proférer des menaces de mort.

Citoyens de Chicoutimi

Requête reportée

CHICOUTIMI (BL)- La requête en cassation déposée par l'Association des propriétaires et locataires de Chicoutimi devrait normalement revenir devant le tribunal le 13 mars.

Représenté par Jean-Roger Brodeur, le groupe de citoyens cherche à faire annuler le règlement municipal 1,048, adoptée le 28 décembre 1988. Cette disposition a accordé des augmentations salariales substancielles aux élus chicoutimiens.

L'association de citoyens estime que le règlement en question est illégal parce qu'il visait à amender un autre règlement qui n'était plus en vigueur depuis 1982.

La cause a abouti en chambre civile de la Cour du Québec le 13 février. Le procureur de la ville de Chicoutimi, Hélène Savard, a alors demandé et obtenu la permission de plaider par écrit.

Son argumentation devrait être remise à la partie adverse vers le 1er mars. Les requérants auront donc une douzaine de jours pour répondre aux allégations de la municipalité.

Les deux parties se retrouveront devant un juge le 13 mars pour le dépôt des plaidoiries écrites. Les avocats devraient normalement ajouté des commentaires verbaux à leur argumentation présentée sur papier.

La fille du juge Claude Vaillancourt est retrouvée

MONTREAL (d'après PC) — La fille de l'ex-président de l'Assemblée nationale, le juge Claude Vaillancourt, qui avait quitté la résidence familiale de Roberval le 13 février dernier en compagnie d'un ami, a été retrouvée, dimanche soir, à Senneterre, en Abitibi.

La jeune Annie, âgée de 14 ans, se trouvait chez un ami de son compagnon de fugue, Dominique Dubois, âgé également de 14 ans.

"Je suis soulagé", a commenté M. Vaillancourt, quelques instants après avoir parlé à sa fille au téléphone. Les deux jeunes devaient normalement regagner la région du Lac-Saint-Jean au cours de la journée d'hier.

Jusqu'à dimanche matin, les enquêteurs croyaient que les deux jeunes se trouvaient à Québec, peut-être même à Montréal.

Les deux jeunes Robervalois avaient quitté leur domicile respectif il y a environ une semaine.

En fin de semaine dernière, les enquêteurs de la Sûreté municipale de Roberval ont décidé, avec l'approbation de l'ex-président de l'Assemblée nationale, de faire appel à un Quotidien de Québec, pour faire accélérer les recherches.

La Sûreté municipale de Roberval avait également diffusé des descriptions détaillées des deux disparus à l'intention de tous les corps policiers de la province.

Autoroute dans le parc des Laurentides

CJRP de Québec embarque dans la lutte

par Cathy Tremblay

QUEBEC (CAT) — La station radiophonique de Québec, CJRP, se range du côté d'Accès-bleuet et donne son appui entier aux pressions effectuées pour la construction d'une autoroute à quatre voies dans le parc des Laurentides.

«Nous sommes très sensibles à le requête des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et nous leur assurons de participer à leur bataille par la voie des ondes», a déclaré le directeur de l'information de la station, Jean Pelchat, hier en entrevue téléphonique.

Les gens de Québec constatent autant que les saguenéens et les jeannois que la route 175 n'est pas facilement praticable. Selon le directeur de l'information, les commentaires négatifs sont nombreux de la part des personnes qui voyagent régulièrement sur cette route. «Il faut y avoir passé une fois pour savoir de quoi il s'agit», précise-t-il.

CJRP n'écarte pas la possibilité de rendre son appui encore plus concret en posant un geste symbolique. Cette intervention pourrait se produire le 7 mars prochain au cours de la reception spéciale, organisée par Accès-bleuet, pour accueillir le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté.

«Ce n'est pas pour nous une priorité, mais si trouvons une idée originale de manifester notre accord avec ce dossier nous l'endosserons», souligne M. Pelchat. Ce dernier ajoute que CJRP n'a pas hésité à amorcer la bataille pour l'obtention des mâchoires de la vie dans le parc des Laurentides. «Et il n'est pas question de laisser tomber pour l'autoroute», ajoute-t-il.



LANCEMENT — Jacques Cayer a lancé la campagne Accès-Bleuets et il préfère attendre un peu avant de tenir une réunion au Lac-Saint-Jean.

Accès-Bleuets

Réunion retardée au Lac-Saint-Jean

par Claude Côté

JONQUIERE (CC) - La réunion populaire que le mouvement Accès-Bleuets devait tenir cette semaine, au Lac-Saint-Jean, sera reportée afin de favoriser la mise en place d'une organisation locale.

C'est ce que Jacques Cayer, celui qui est à l'origine de ce mouvement qui a reçu l'appui non équivoque de quelque 2,000 personnes réunies la semaine dernière à Jonquière, a indiqué, hier, au cours d'un entretien téléphonique.

«Nous ne sommes pas très organisés encore au Lac-Saint-Jean, de sorte qu'il vaut mieux repousser cette réunion afin de nous assurer d'abord que nous trouverons des alliés sur place», a dit Cayer. La date de cette assemblée, qu'on voudrait aussi significative que celle de Jonquière, n'est donc pas encore arrêtée.

Il a précisé qu'afin d'impliquer pleinement les gens du Lac, on leur donnera droit au chapitre comme on l'a fait pour le Saguenay qui compte cinq représentants sur le conseil d'administration provisoire. Le Lac-Saint-Jean pourra donc lui aussi y déléguer un nombre équivalent de représentants.

Incorporation

D'autre part, le mouvement Accès-Bleuets sera incorporé et demandera une charte qui, d'une part, le désignera comme une organisation à but non lucratif et, d'autre part, protégera l'exclusivité de son nom.

Cette incorporation permettra en outre au mouvement de réaliser bien des actions, comme, par exemple, l'administration des mâchoires de vie que le ministère des Transports s'apprête à mettre à la disposition des services d'urgence et de secours du parc des Laurentides. Comme les agents de la Sûreté du Québec ne semblent pas disposés à manipuler eux-mêmes cet outillage souvent indispensable dans des accidents de la route, le garagiste de l'Etape serait disposé à le faire. «Toutefois, a expliqué Cayer, le gouvernement ne serait pas en mesure de défrayer ce service directement au garagiste, de sorte que la corporation Accès-Bleuets pourrait servir d'intermédiaire.»

Il en est de même pour l'étude que le comité intermunicipal de la route du parc a commandée, il y a quelques semaines, et qui devait être payée (environ $100,000) par le gouvernement fédéral. Encore là, on fait face à un problème: comme cette route (Saguenay—Lac-Saint-Jean et Québec) relève du gouvernement provincial, le gouvernement canadien ne peut y verser directement de l'argent. La corporation Accès-Bleuets pourrait donc servir aussi d'intermédiaire dans ce dossier.

Les dirigeants d'Accès-Bleuets donneront davantage d'informations sur tout ça, et sur bien d'autres choses, au cours d'une conférence de presse qu'ils tiendront, demain matin, au Bureau touristique de Chicoutimi.

Centre féminin du Saguenay

Les employés ne veulent pas lâcher

CHICOUTIMI (CAT) — Les employés du Centre féminin du Saguenay, en grève depuis le 10 février dernier, entendent poursuivre leurs moyens de pression jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction



Cathy Tremblay

relativement à leurs revendications.

Depuis maintenant plus de 10 mois que les négociations sont en cours entre la partie patronale et syndicale concernant les salaires et les bénéfices marginaux. Les employés demandent une augmentation de 10 pour cent de leurs salaires et le droit aux bénéfices marginaux alors que les offres patronales se chiffrent à huit pour cent, plus les bénéfices marginaux.



MANIFESTATION — Les employés du Centre féminin du Saguenay, en grève depuis le 10 février dernier, ont une fois de plus manifesté leur mécontentement au sujet des offres patronales hier après-midi.

(Photo Jeannot Lévesque)

«L'augmentation peut paraitre élevée mais nous avons du rattrapage à faire.

A l'ouverture du centre, il y a 12 ans, les salaires étaient de $4.56 de l'heure alors qu'aujourd'hui ils sont de $6.41 de l'heure. Ce qui donne $2.00 d'augmentation en 12 ans», explique la présidente des neuf syndiqués affiliés à la FTQ, Linda Leclerc.

La présidente ajoute que sur les 41 maisons d'hébergement au Québec, la moyenne des salaires est de $8.09 de l'heure. «Le Centre féminin reçoit les mêmes subventions que ces maisons, et d'après les calculs du budget réel, nous savons que nos employeurs sont en mesure d'accéder à notre demande».

Mme Leclerc dénonce par ailleurs l'attitude des dirigeants du centre qui ont complètement fermé leurs portes depuis le début de la grève, obligeant les femmes à se reloger dans d'autres endroits. «Certaines se sont retrouvées chez les soeurs du Bon Pasteur, d'autres au Centre amical de La Baie et une femme a même dû retourner chez elle, alors que le centre aurait pu demeurer ouvert», souligne-t-elle.

«Depuis le 10 février, précise la présidente, aucune tentative de rencontre pour négocier n'a été effectuée par le côté patronal et d'içi là, nous continuerons à manifester avec le support moral de nos résidentes.»

Tremblement de terre

La Baie dénonce à son tour l'aide de Québec

par Cathy Tremblay

LA BAIE (CAT) — Tout comme plusieurs municipalités du Saguenay et du Lac-Saint-Jean l'ont fait dernièrement, le conseil de ville de La Baie dénonce le programme d'aide financière relatif au tremblement de terre du 25 novembre et demande au ministre Gil Rémillard d'en reviser les données.

Les élus municipaux ont adopté une résolution à cet effet hier soir au cours de la séance régulière du conseil. Afin de ne pas causer de préjudice aux citoyens qui pourront éventuellement profiter du programme, le conseil municipal a quand même dû accepter celui-ci par résolution.

Cependant, comme l'a mentionné le conseiller Gilles Deslisle, très peu de gens seront indemnisés. «Sur les quelque 900 réclamations seulement 40 ou 50 recevront de l'aide.»

M. Deslisle a ajouté que si le ministre Rémillard ne modifie pas les barèmes d'application, la situation pourrait bien ressembler à celle de l'innondation du 14 juillet 1987 à Montréal, laissant les experts en sinistre en profiter davantage que les victimes.

Le maire, Claude Richard, a avoué ne pas vraiment savoir si ces pressions porteront fruit mais demeure cependant confiant. «L'attaché de presse de M. Rémillard a affirmé dernièrement qu'il n'est pas impossible que celui-ci revise sa position après certaines études de cas», a-t-il mentionné.

Le maire a tenu également à préciser que le conseil municipal exige une revision du programme davantage pour l'indemnisation des contribuables que pour celle de la municipalité.

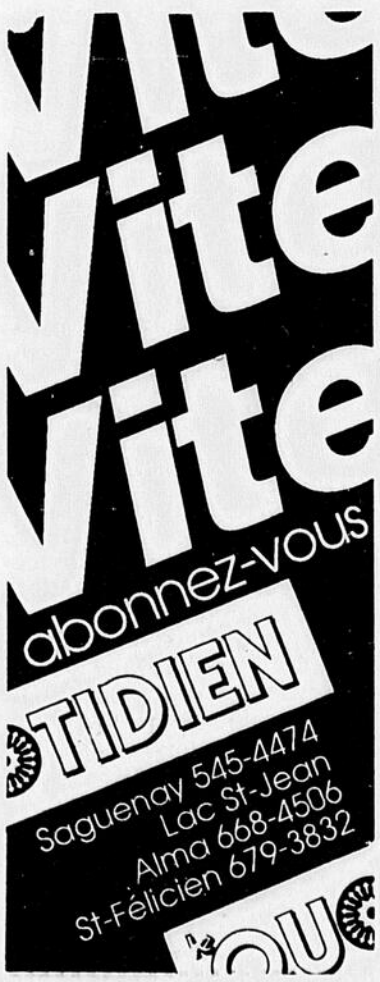
Peu de Robervalois verront de l'argent

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) - La municipalité de Roberval a recu 324 demandes d'indemnisation reliées au dernier tremblement de terre du 25 novembre dernier.

A cause du montant trop élevé de la partie déductible, le maire A-Guy Laroche a indiqué, hier soir, qu'il prévoyait très peu de remboursement de la part du gouvernement. Devant cette situation, le conseil a saisi la protection civile d'une résolution demandant que le seuil de base de la franchise soit diminué. Selon la formule d'indemnisation en vigueur, le gouvernement est loin de payer en entier la somme réclamée à la suite des bris provenant du dernier tremblement de terre. En fait, il paie le montant qui est supérieur au seuil de base. Pour le trouver, on multiplie le montant de l'évaluation par un dix- millièmes (110,000) et le résultat lui-même multiplié de nouveau par l'évaluation donne le montant de la franchise. Pour une propriété de $40,000, c'est $1,600.

La moyenne des réclamations à Roberval serait de $800.





COMITE D'INTEGRATION DE LA CS BELLE-RIVIERE

METABETCHOUAN — Tous les parents et payeurs de taxes d'Hébertville-Station sont conviés ce soir le 21 février 1989, à une importante assemblée d'information publique, à 19h30, au local de l'Ecole du BON-CONSEIL.

A cette occasion, les dirigeants de la Commission scolaire de Belle-Rivière donneront toutes les informations pertinentes, aux PARENTS, concernant la restructuration et LA CONSERVATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE BELLE-RIVIERE.

On rappelle aux parents que s'ils veulent conserver leurs écoles de paroisse, de village et de quartier, qu'il est important pour eux de participer à cette séance d'information, puisqu'on y parlera justement des acquis de la CS de Belle-Rivière, des PROJETS DE BELLE-RIVIERE, NOTAMMENT AU PLAN DE NOUVEAUX SERVICES, DONT DES GARDERIES EN MILIEU SCOLAIRE.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Le président du COMITE D'INTEGRATION SCOLAIRE DE LA CS DE BELLE-RIVIERE, M. Pierre Gagné, ex-commissaire à la CS, souligne l'importance POUR LES PARENTS ET PAYEURS DE TAXES SCOLAIRES DU SECTEUR D'HEBERTVILLE-STATION, DE PARTICIPER A LEUR SOIREE D'INFORMATION QUI CONCERNE LE MAINTIEN DE LEURS ECOLES A HEBERTVILLE-STATION, LA SAUVEGARDE DES FONDS ACCUMULES PAR CES MEMES PARENTS, et, L'IMPORTANCE DE CONSERVER LEUR ADMINISTRATION SCOLAIRE CHEZ-EUX.

"Les deux premières réunions publiques organisées par les dirigeants ELUS de la CS de Belle-Rivière, ont eu un effet positif sur les parents et payeurs de taxe qui y ont participé, et après ces réunions, PLUSIEURS PARENTS ONT CONVENU QU'ON DEVAIT CONSERVER NOTRE COMMISSION SCOLAIRE, ET QU'IL N'Y AURAIT AUCUN AVANTAGE, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, A LAISSER D'AUTRES GENS, MAJORITAIRES DANS UNE SUPER-STRUCTURE, ADMINISTRER NOS PROPRES BIENS, ET S'OCCUPER DE L'AVENIR DE NOS ENFANTS", affirme le responsbale du Comité d'Intégration, M. Pierre Gagné.

Ce consensus, selon le responsable de l'intégration scolaire à la CS de Belle-Rivière, trouve sa raison d'être DANS LA CAPACITE DES GENS DU SECTEUR TERRITORIALE DE BELLE-RIVIERE, D'ADMINISTRER EUX ET ELLES-MEMES LEURS AFFAIRES, ET DE MAINTENIR UNE QUALITE DE VIE POUR LEURS ENFANTS, QUI GARDERA LE HAUT NIVEAU QU'ELLE CONNAIT A LA CS DE BELLE-RIVIERE.

"CEUX ET CELLES QUI PRETENDENT QUE NOS GENS SONT INCAPABLES DE CONSERVER NOTRE CS, DE BIEN L'ADMINISTRER, ET DE DONNER LA MEILLEURE QUALITE DE VIE ET D'ENSEIGNEMENT A NOS JEUNES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE, FONT FAUSSE ROUTE", affirme encore M. Pierre Gagné.

CA APPATIENT AUX PARENTS

Dans la même veine, le responsable du Comité d'Intégration scolaire de Belle-Rivière, M. Pierre Gagné, ajoute que cette opinion respecte celle endossée depuis toujours par l'actuel ministre de l'Education nationale, M. Claude Ryan, qui a toujours soutenu que DANS LES DEBATS SCOLAIRES, LES CHOIX REVIENNENT AUX PARENTS, QUAND CEUX-CI FONT PRIMER LE BIEN-FONDE DE L'ENFANT.

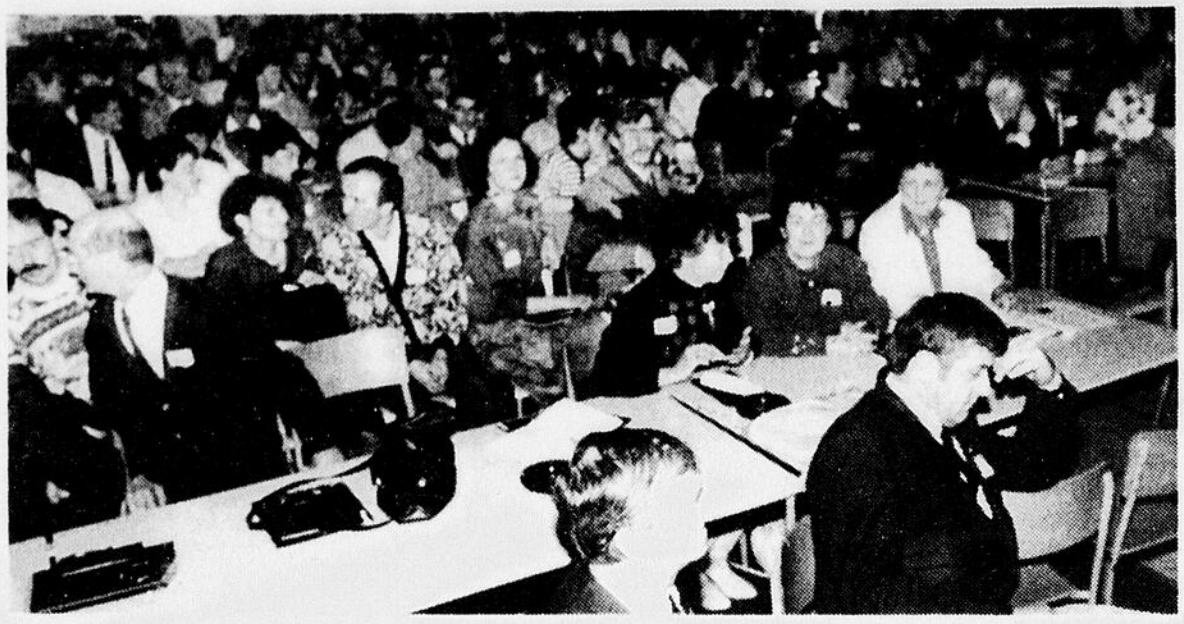
A la CS de Belle-Rivière, renchérit M. Gagné, c'est toujours L'ENFANT QUI VIENT EN TETE DE LISTE DES PRIORITES, et c'est pour cela en particulier QUE LA CAS DE BELLE-RIVIERE DOIT S'INTEGRER ET POURSUIVRE SON TRAVAIL DANS LE MEILLEUR CLIMAT POSSIBLE.

Donc, CE SOIR A 19H30 A L'ECOLE BON-CONSEIL D'HEBERTVILLE-STATION, TOUS LES CONTRIBUABLES SONT ATTENDUS, TOUS LES PARENTS, ET CELA, POUR TRAVAILLER ENSEMBLE A LA CONSTRUCTION DE L'AVENIR DE NOS ENFANTS!

Pierre Gagné, président
Comité d'intégration de la CS Belle-Rivière
Métabetchouan, Québec

Surplus de $2.7 millions en 1988

Année exceptionnelle pour Nutrinor



ANNEE — Les dirigeants de la Coopérative laitière Nutrinor avaient de bonnes nouvelles à annoncer aux actionnaires. L'entreprise a enregistré un surplus financier de $2.7 millions en 1988.

(Photo Steeve Tremblay)

METABETCHOUAN (JSTP) - La Coopérative laitière Nutrinor de Chambord termine une année exceptionnelle en présentant un surplus financier de $2,7 millions à la fin de l'exercice se terminant au 31 octobre 1988.

Le déficit de 1987, de l'ordre de $193,032, a donc été épongé. Selon Denis Guérard, directeur général de Nutri-



Johanne St-Pierre

nor, cette année "de vaches grasses est attribuable en partie à un changement d'orientation dans la production et à la hausse de 25,7 pour cent du volume de lait transformé». Le lait transformé est passé de 86,3 millions de litres en 1987 à 108,3 millions en 1988.

La coopérative laitière s'est lancée dans la production de fromage Mozarella à son usine de Normandin en 1987. "Il semble que les orientations que nous avons prises, il y a deux ans, n'étaient pas si mauvaises que cela, lance Denis Guérard. Nutrinor a donc augmenté de 11 millions sa production de lait transformé en classe IV à Normandin. Auparavant, la coopérative s'occupait de la production de lait de classe V, c'est-à-dire de lait destiné à la fabrication de beurre, de lait, de poudre de lait et de cheddar. La classe IV sert à la fabrication de fromages spécialisés et permet de garder le lait en région.

Les sociétaires se partageront $500,000 en ristourne, soit $550.06 par sociétaire. De plus,la coopérative a décidé de leur remettre $1 million en complément de prix (les producteurs ont reçu plus cher pour leur lait que s'ils l'avaient vendu à un particulier).

Prudence

Le conseil d'administration a recommandé d'investir près de $1 million dans la réserve générale afin de prévenir les éventuelles baisses du marché mais aussi afin d'examiner les possibilités de diversifier la production.

La fusion avec la Chaine coopérative du Saguenay est toujours dans le décor mais la coopérative laitière lorgne également le marché de l'agro-alimentaire. Le président du conseil d'administration, Jean-Marie Frigon, a souligné aux membres que les quotas de lait étaient en baisse de même que ceux des producteurs. "Le conseil d'administration a conclu que si nous voulons encore exister dans dix ans et maintenir notre chiffre d'affaires, nous devrons investir dans d'autre chose que du lait.

Les sociétaires auraient évidemment préféré recevoir davantage d'argent en ristourne puisqu'il s'agit d'une excellente année sur le plan financier. Toutefois, après maintes discussions, les sociétaires ont accepté la proposition du conseil d'administration.

"Inutile de vous rappeler que les conventions du lait et du transport représentent deux menaces à la stabilité économique et décisionnelle de l'entreprise», de souligner M. Guérard dans son discours. Il précise en outre que la coopérative est énormément influencée par son volume de lait transformé et que si ce dernier était affecté à la baisse, les nouvelles ne seraient certes pas aussi bonnes aujourd'hui.

Conventions

La convention du lait est présentement en arbitrage et les dirigeants de Nutrinor attendent une réponse en début mars. Cette convention oblige les coopératives laitières à se départir du lait pour répondre aux besoins de productions de lait de classe IV (produits revalorisés). Nutrinor se voit donc obligée de fournir une certaine quantité de lait à des fabricants extérieurs. Les coopératives font valoir auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec que la fabrication de fromages spécialisés a atteint des proportions satisfaisantes. "Il y a beaucoup de fromages qui doivent être exportés hors de la province, explique M. Guérard. Les coopératives proposent donc d'établir le volume de base de 1987-88 comme point de référence et de l'augmenter en fonction de la demande».

Quant à la convention du transport, le Syndicat des producteurs laitiers du Québec, Nutrinor, la Chaine coopérative du Saguenay et l'Union des producteurs agricoles ont résolu dans une réunion du comité de liaison, que la Fédération détienne une responsabilité d'ordre générale en matière de transport, tout en laissant aux coopératives le soin d'assurer la gestion et le bon fonctionnement du transport dans leur région.

Fonds pour les producteurs

METABETCHOUAN (JSTP) - Une forte majorité des sociétaires de Nutrinor Chambord sont prêts à contribuer à un fonds de secours pour les producteurs dont les troupeaux présentent des maladies infectieuses telle la salmonellose.

Ils ont mandaté les membres du conseil d'administration d'examiner la possibilité de mettre en place une telle aide qui servirait à dédommager les producteurs pour les pertes de lait encourues par la présence de salmonellose ou d'autres maladies infectieuses.

Toutefois, les administrateurs ont souligné qu'après avoir consulté leurs procureurs, il semble que la mise sur pied de ce fonds ne soit pas possible avec les lois actuelles.

Ils envisagent donc la possibilité de créer un fonds d'indemnisation de concert avec le gouvernement ou avec des compagnies d'assurances. Le président du conseil d'administration, Jean-Marie Frigon, a de plus rappelé qu'une étude avait été déposée au ministère de l'Agriculture en 1986 et que rien n'avait bougé depuis.

Camionneurs aussi

L'un des producteurs a également demandé que Nutrinor oblige les camionneurs chargés de recueillir le lait à se désinfecter les pieds à chaque fois qu'ils entrent dans les bâtiments d'une ferme.

Le directeur du service à la ferme de Nutrinor, Ghislain Bouchard, a fait savoir qu'une demande en ce sens serait déposée lors de la rencontre avec les membres de l'association des transporteurs, le 9 mars. Pendant ce temps, le directeur général de Nutrinor, Denis Guérard, a conseillé au producteur de demander au camionneur de se désinfecter les pieds et que si ce dernier refusait cette demande, il pourrait être obligé de quitter sa ronde.

Pas d'épidémie

Le docteur Réal Perreault, vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Québec, a rassuré les producteurs laitiers qui craignaient la présence d'une épidémie de salmonellose.

"Il n'y a pas d'épidémie dans la région. Cette année, nous avons découvert deux cas de salmonellose tandis que l'an dernier, nous en avions eu sept cas», informe le Dr Perreault. Par contre, il importe de sensibiliser tous ceux qui mettront les pieds dans votre ferme de l'importance de se désinfecter et ainsi de prévenir ces maladies infectieuses.

"Votre ferme, c'est comme un coffre-fort et il faut obliger tous les visiteurs à se tremper les pieds dans un bain de pieds préparés avec des produits à base de phénol synthétique», insiste le Dr Perreault. Il conclut en rappelant que la chaux n'est pas un désinfectant comme pourraient le croire plusieurs producteurs laitiers.

En bref

Bonnes affaires

METABETCHOUAN (JSTP) - L'augmentation exceptionnelle du volume de lait a permis à Nutrinor de réaliser un chiffre d'affaires de $64,2 millions, soit une hausse de 23 pour cent par rapport à 1987.

Avec cette augmentation de $12 millions, la coopérative laitière a atteint un sommet jamais égalé jusqu'ici.

Petit pot de beurre

La production du beurre réduit en calorie, Petit Pot de beurre, sera maintenue même si celle-ci est produite à un rythme très bas.

Les dirigeants tentent de trouver des produits qui feraient appel au même équipement technique sans nécessiter d'investissements majeurs.

Pas d'exception

La production de beurre a suivi aussi l'augmentation générale avec une hausse de 29 pour cent. En 1988, il s'est produit 1,000 tonnes de plus qu'en 1987, pour un total de 4,400 tonnes.

La poudre de lait est passée de 6,300à 7,900 tonnes; la poudre Lacvor a augmenté de 6,900 à 9,400 tonnes tandis que la poudre de lactosérum, produite en quantité négligeable en 1987, a atteint les 770 tonnes en 1988.

Hébergement

MONTREAL (PC) — Après les groupes communautaires de femmes, se sont les maisons d'hébergement temporaire de jeunes sans-abri qui réclament de la population, mais surtout de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qu'on se soucie un peu de leurs problèmes.

En lançant une pétition, hier, le Regroupement des maisons d'hébergement jeunesse du Québec (RMHJQ) compte aller chercher l'appui de la population et de divers acteurs sociaux et politiques à sa cause: les difficultés des personnes de moins de 30 ans vivant dans la rue au Québec.

La pétition demande que le gouvernement «reconnaisse l'ampleur des besoins d'hébergement des jeunes sans-abri», qu'il reconnaisse l'action communautaire existante et offre donc au réseau d'hébergement les ressources financières à sa survie et son fonctionnement efficace.

Hier, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'Union des producteurs agricoles (IUPA), l'Union des artistes (UDA), le Parti québécois (PQ) et le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ont signifié leur appui à la pétition. Ces organismes participeront aussi à sa diffusion.

Après avoir oeuvré à la SDJ

Lavoie quitte la région



QUITTE — Jean-Marc Lavoie deviendra président et directeur général de l'entreprise les Cartonniers Saint-Francis, une entreprise de Drummondville.

par Claude Côté

JONQUIERE (CC) — Jean-Marc Lavoie, qui démissionnait récemment de son poste de directeur général de la Société de développement de Jonquière (SDJ), prendra, à compter du 27 février, la direction des Cartonniers Saint-Francis, une entreprise de Drummondville.

C'est ce qu'a indiqué, hier, au cours d'un entretien téléphonique, Jean-Marc Lavoie qui est de retour de 15 jours de vacances dans le Sud et qui complète présentement sa dernière semaine à la SDJ.

Bientôt âgé de 48 ans, Lavoie deviendra en fait président et le directeur général de cette entreprise des Cantons de l'est, qui existe depuis 41 ans. Les Cartonniers Saint-Francis sont en fait une fabrique de boîtes de carton (par exemple pour la maison Catelli), laquelle comprend également une importante imprimerie. Lavoie y dirigera 110 employés, dont 76 syndiqués.

Originaire d'Alma, Jean-Marc Lavoie retourne en fait dans une région où il a déjà oeuvré avant d'entrer au service de la SDJ, il y a quatre ans.

Il n'est toutefois pas question, pour le moment, d'y emménager avec sa famille, en raison de certaines contraintes obligeant notamment sa femme (elle travaille chez Alcan) à demeurer dans la région. «Je conserverai donc le logement que je possède dans le secteur d'Arvida et, évidemment, ma maison d'Alma», a-t-il précisé.

En bref

Loi 101

QUEBEC (PC) — Le directeur d'un parc national de Parcs Canada s'est prononcé hier en faveur de la loi 101.

Ce directeur était le jeune David Cantin, âgé de 11 ans, que Parcs Canada avait nommé directeur honoraire d'un parc pour lundi, à l'occasion de la Journée nationale du patrimoine.

Le texte de David Cantin, étudiant en 6e du cours primaire au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague de Québec, avait été choisi parmi ceux de 400 autres jeunes lors d'un concours littéraire organisé pour marquer l'événement.

"La province de Québec est la seule à parler spécialement le français. Il faut donc qu'on se défende pour pouvoir conserver notre langue et c'est pour cela qu'il y a la loi 101", a écrit le jeune Cantin dans le texte qui a été primé.

L'ensemble des textes ont été colligés et remis lundi, lors d'une brève cérémonie, au Solliciteur général Pierre Blais, pour que ce dernier le transmette à son collègue ministre de l'Environnement Lucien Bouchard.

Vite vite abonnez-vous LE QUOTIDIEN
Saguenay 545-4474
Lac St-Jean
Alma 668-4506
St-Félicien 679-3832
OU

UN INVESTISSEMENT!



Photo : Argent et Vous, Août 1987

Mme Lynn Charpentier
P.-D.G. de C.L.I.C.

La différence chez C.L.I.C. réside dans le sérieux accordé au dossier de chaque étudiant qui désire apprendre l'ANGLAIS!

Chacun a sa propre façon d'apprendre et ses propres besoins. À partir de tout ce qui vous rend différent, nous construisons un programme qui vous va comme un gant!

PARCE QU'APPRENDRE L'ANGLAIS,

...C'EST UN INVESTISSEMENT!!!

DEPUIS 10 ANS, LE SUCCÈS

ÇA C.L.I.C. C'EST GARANTI!

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER «CLIC» INC.

CHICOUTIMI
545-7446
100, rue Racine Est
Bureau 103

JONQUIERE
547-5303
3691, boul. Harvey
face à McDonald

POUR SAUVER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT,

Jacques a du pif!



Jacques est un futé.

Depuis quelques années, il réussit à sauver deux fois plus d'impôt grâce au REER du Fonds de solidarité (FTQ) qui combine les *déductions habituelles* d'un REER plus deux *crédits d'impôt* exclusifs au Fonds (Québec: 20%, Canada: 20%). Ces économies d'impôt totalisent, en moyenne, **80%** du montant investi.

Si, par exemple, vous êtes comme Jacques et que votre revenu imposable est de 22 000 $, vous pouvez récupérer, grâce aux avantages du Fonds, près de 800 $ sur un placement de 1 000 $, contre moins de 400 $ dans un autre REER.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
(en moyenne)

-80%

REER +40%

COMME DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉPARGNANTS...

AYEZ DU PIF!

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal	(514) 285-1100
Québec	(418) 622-3258
Trois-Rivières	(819) 373-3447
Sherbrooke	(819) 821-2070
Jonquière	(418) 547-6800
Sept-Îles	(418) 968-6254
Hull	(819) 778-1656
Baie-Comeau	(418) 589-9175
Rimouski	(418) 725-3059
Extérieur	1-800-361-7111 (sans frais)

Faites vite!

Jonquière: (418) 547-6800
2212, rue Perrier
Du 15 février au 1er mars
Du lundi au vendredi de 11h à 19h
Le samedi de 10h à 16h

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur D'EMPLOIS

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

Commentaires

Bourassa sermonne son ami Mulroney

Notre premier ministre a fait une sainte colère contre le gouvernement fédéral, devant ses troupes partisanes, dimanche midi.

Il profita de la clôture du conseil général du Parti libéral provincial, à Québec, pour synthétiser les griefs accumulés contre le pouvoir central. Le fédéraliste Robert Bourassa l'a fait dans un discours dont les éclats nationalistes paraissaient empruntés au crédo de René Lévesque.

Il s'est même permis de parodier Maurice Duplessis qui, aux heures glorieuses de l'Union nationale, réclamait son "butin" d'Ottawa.Il faisait référence à l'Agence spatiale qu'Ottawa brandit au nez de l'Ontario et du Québec depuis de nombreux mois, en évitant, comme c'est aussi l'habitude du premier ministre québécois, de prendre une décision.



Bertrand Tremblay

Les boulets lancés en direction d'Ottawa dans le cadre d'un regroupement pré-électoral des militants libéraux constituaient un prolongement de l'offensive lancée jeudi soir dernier, après la somptueuse réception offerte aux derniers méritants de l'Ordre du Québec.

C'est à la conférence de presse donnée après la remise des décorations que le premier ministre a manifesté sa mauvaise humeur contre Ottawa. Les derniers échos provenant de la capitale nationale l'invitent à faire son deuil de l'Agence spaciale. Comme les contrats sont refilés à l'Ontario, le chef du gouvernement québécois refuse de "ramper devant le fédéral" pour n'obtenir finalement qu'une coquille vide.

Les bonds prodigieux du taux d'intérêt, qui dépasse présentement 13 pour cent pour les prêts personnels, le rendent tout aussi impatient. On le comprend, car en infligeant ainsi des augmentations excessives au loyer de l'argent, la Banque du Canada applique une médecine de cheval pour réprimer l'inflation dont le sud de l'Ontario est menacée. Les consommateurs réduiront leurs achats, la montée galopante des prix sera réprimée, mais l'activité économique ralentira considérablement et le chômage sèmera encore davantage la désolation dans les secteurs en perte de vitesse.

La région est aussi la négligée

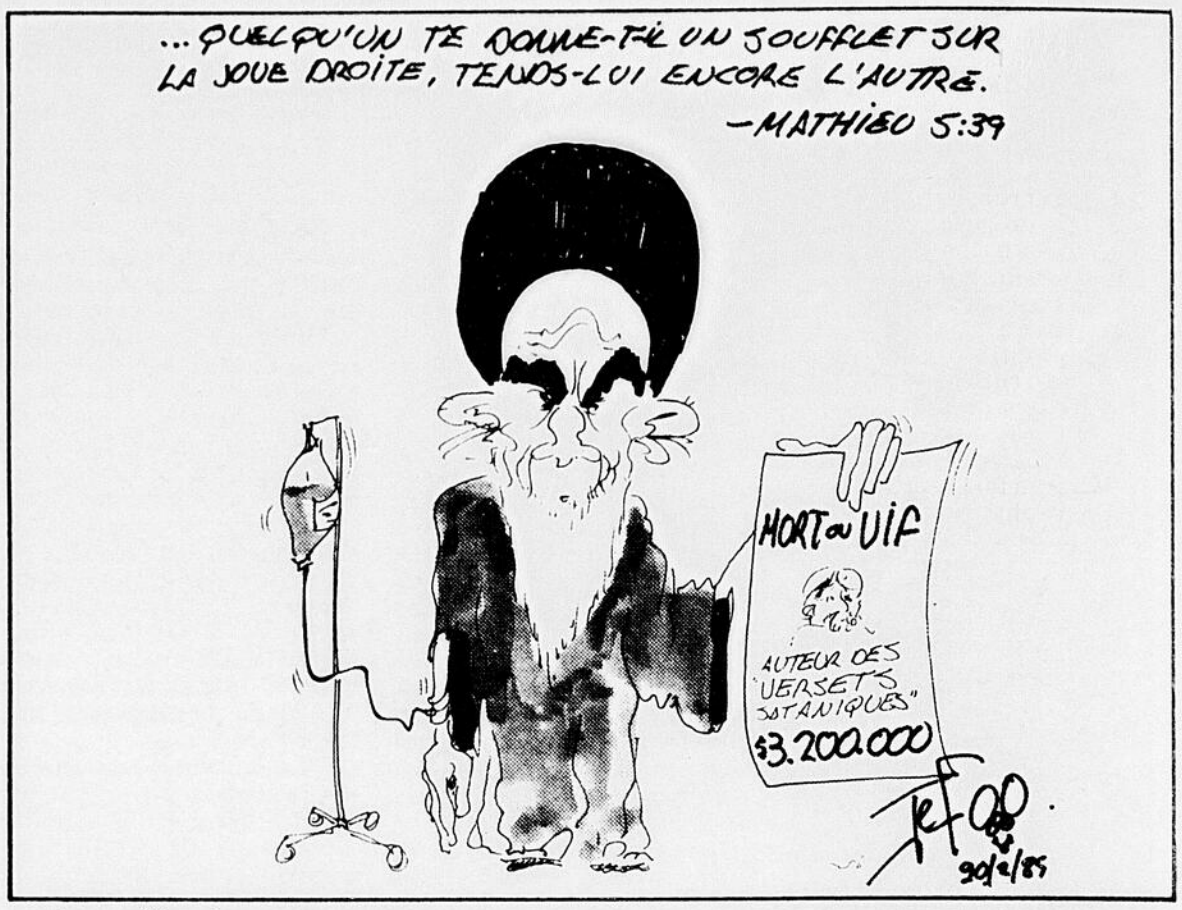
Le premier ministre considère illogique le favoritisme du fédéral à l'endroit de la riche Ontario. Il devrait donc comprendre les interrogations de la population régionale.

Accablée par un taux de chômage excessif qui fait fuir la jeunesse, notre région est outrageusement délaissée par Québec. Même quand l'argent vient d'Ottawa, comme le budget accordé à la mise en valeur de la zone périphérique de Parc Saguenay et les $25 millions consacrés au plan de développement, les fonctionnaires se livrent à de l'obstruction systématique.

Le ministre Gilles Rémillard avait promis de donner suite, le mois dernier, au rapport Bédard relatif au projet d'aménagement d'un polygone de tir. Nous sommes à la fin de février et le dossier pourrit. Au chapitre de la santé, on attend toujours une décision logique dans l'utilisation de la nouvelle aile du Centre hospitalier de Dolbeau. Québec attendra-t-il aussi indéfiniment avant de régler l'affaire du tomographe axial ? Il pourrait en accorder à Roberval et à Alma, comme l'a recommandé le CRSSS, puisque le milieu offre de défrayer l'acquisition de cet appareil estimé à plus d'un million de dollars, et que les économies budgétaires réalisés par les établissements suffiraient à en assurer le fonctionnement.

Ne parlons pas de la Route du Nord. La balle est dans le camp fédéral depuis la présentation d'une demande officielle de contribution conforme à la proposition avancée par les conservateurs lors de l'élection partielle qui a permis à Lucien Bouchard d'entrer à la Chambre des Communes.

Mais déplorons la lenteur à effectuer les travaux déjà annoncés au boulevard Talbot et à l'autoroute Alma-La Baie tout comme la tendance à écarter systématique la région des mégas-projets.



Au fil du temps

Revenons les deux pieds sur terre

Aucune personne sensée de notre région ne peut être en désaccord. Comme ce serait idéal de pouvoir circuler sur une route à quatre voies entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Québec.

Pas moins de 2,000 personnes, dans le cadre de l'opération «Accès-Bleuet» ont réclamé, à l'unisson, mercredi soir dernier, la construction immédiate de cette route de rêve. Lancée habilement par le populaire animateur radiophonique Jacques Cayer, de CKRS radio et TV, «Accès-Bleuet» permet de constater à quel point l'état lamentable du Parc traumatise notre population.

Les histoires pathétiques se succèdent, des familles complètes sont décimées par suite d'accidents mortels survenus dans ce fameux Parc. Le bon peuple trouve injuste de devoir, par moment, circuler sur cette route dangereuse qualifiée par certains de véritable «chemin de vaches».

Soyons réalistes

Occupés que nous sommes à payer ce qu'il reste du déficit olympique des Montréalais ou encore à subventionner de nos deniers les améliorations du réseau Via Rail dans le «Western Canada» (alors qu'on n'a même pas de trains à Chicoutimi), croyons-nous émouvoir nos politiciens des divers paliers avec notre route à quatre voies?

Avons-nous les moyens de payer $500 millions (un demi



Pierre Bourdon

millard) pour cette route à quatre voies alors que nos gouvernants s'arrachent ce qu'il leur reste de cheveux pour régler le problème du transport à Montréal, où est concentrée la grande majorité de la population du Québec?

Comment croire, en toute logique, que nos gouvernements puissent faire de «notre» route à quatre voies, une priorité? Utopie!

D'abord Alma-La Baie

Après une vingtaine d'année de tergiversation et le début des travaux il y a quelques années, qu'en est-il de notre route régionale Alma-La Baie?

Sur les $25 millions disponibles seulement $4 1/2 millions ont été dépensés à date, ce qui nous vaut la réputation de posséder la plus petite autoroute au monde (5 kilomètres entre Chicoutimi et Chicoutimi!). L'actuel député Francis Dufour, à l'époque maire de Jonquière en sait quelque chose. Son entêtement à réclamer une sortie de l'autoroute «dans sa cour» a grandement contribué à retarder les travaux.

Alors que stagne la réalisation de l'autoroute Alma-La Baie, comment croire que Québec va s'embarquer dans le projet «Accès Bleuet».

Avant d'avoir une route de quatre voies «toute équipée» entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Québec, ne serait-il pas plus réaliste d'améliorer l'aspect sécuritaire (mâchoire de vie), les patrouilles policières et l'entretien actuel du Parc des Laurentides?

Commençons par terminer l'autoroute Alma-La Baie et dans quelques années le projet d'«Accès Bleuet» sera toujours valable. Mais il serait utopique et insensé de croire que les travaux de cette route à quatre voies puissent débuter demain.

Il va falloir s'armer de patience et de sagesse.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Edité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474
Abonnement: 545-4664

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Prés. dir. général-éditeur: Gaston Vachon
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Editorialiste en chef: Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles: Gilles Lalancette
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge
Responsable des sports: Pierre Fellice
Directeur des ventes et de la publicité: Jean Tremblay
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie
Directeur de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal: 514-285-7306
Toronto: 416-967-1814

Un environnement sain stimule l'économie

**M. Paul Larouche,
190, Madelaine,
Chicoutimi.**

M. Larouche,

Dans votre lettre publiée en page 9 du **Quotidien,** le mardi 14 février, vous faites le procès de la mentalité Bleuet face aux grandes entreprises et citez en exemple la compagnie Cascades. En effet, vous semblez croire que les compagnies sont victimes d'une trop grande intolérance des Bleuets.

Je ne crois pas que les Saguenéens éloignent les industriels. La forêt et le réseau hydrographique sont les deux principaux avantages qui peuvent les attirer chez nous.

Comme vous le savez, l'eau de la Rivière aux Sables ne sert pas seulement à nourrir quelques poissons assez téméraires pour y vivre, une partie de nos forêts y plonge ses racines. Si cette eau est polluée nos forêts mourront à leur tour comme les poissons de la rivière (peut-être êtes-vous de ceux qui boivent de l'eau embouteillée?).

Le jour où nos forêts seront disparus, les industries comme Cascades partiront et nous n'aurons plus rien pour attirer de nouveaux investisseurs. Notre main-d'oeuvre habile et ingénieuse deviendra aussi chômeuse.

Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de faire une publicité tapageuse et négative ni de harceler une compagnie. Il s'agit plutôt de protéger notre environnement, source de vitalité économique pour la population et les entreprises.

En dénonçant les pollueurs, loin d'éloigner les industriels, nous les encourageons à venir chez nous en leur garantissant, par notre vigilance, une source durable de bois de bonne vitalité.

Quand ces compagnies coupent les arbres de nos forêts ou harnachent une de nos rivières, elles obtiennent des droits pour ce faire. Des droits sont des privilèges qui sont accordés à une corporation et non pas une cession de biens en leur faveur. Elles se doivent donc d'être respectueuses en tout des biens de la communauté. Certes, elles jouent un rôle social important que nous ne pouvons pas nier. Plusieurs de nos concitoyens leur sont redevables de salaires et de pré-retraites qui valent de l'or, mais doit-on pour quelques dollars, les laisser briser notre environnement sans élever la voix?

**Pierre Trudel,
415, rue Potvin,
Roberval.**

Les jeunes sont exclus

Une société où il n'y a pas de place pour les jeunes engendre la violence comme l'a démontré une émission à la télévision, récemment.

Parallèllement, il se construit une cité de préretraités et retraités, où il n'y a aucune place pour les jeunes. A eux s'offrent toute une panoplie d'avantages financiers: assurance-chômage, REER, fonds de pension et abris fiscaux. La sécurité blindée, quoi! Résultat: frustration chez les jeunes condamnés au chômage et à l'assistance sociale.

**Esther Martin,
Rue Legrand,
Chicoutimi.**



L'animateur Jacques Cayer, de CKRS, lors de la soirée «Accès- Bleuets», au Roussillon de Jonquière.

Que faisait le PQ?

J'ai pris connaissance de vos articles sur l'Opération «Accès-Bleuets», avec Jacques Cayer comme chef de file du mouvement.

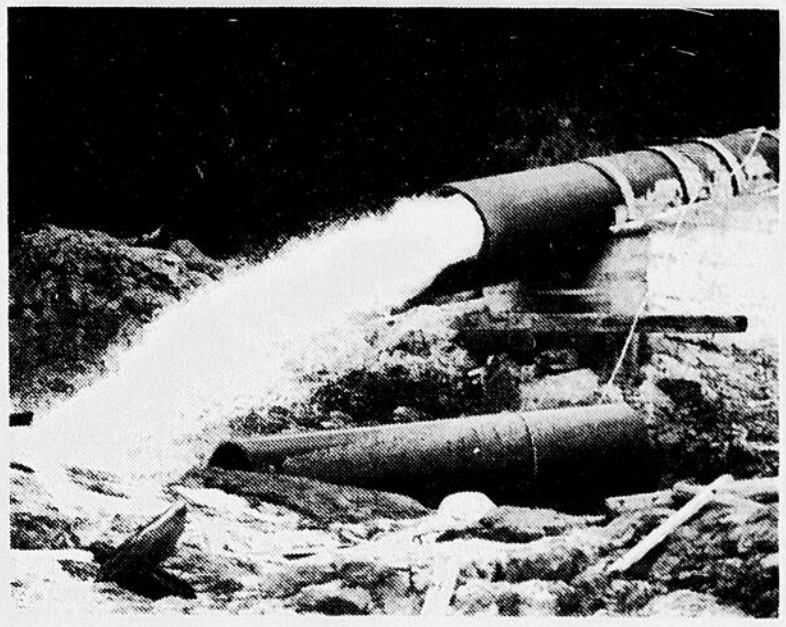
La population du Saguenay-Lac-St-Jean aime revendiquer et j'approuve généralement ces mouvements, mais il ne faut pas passer pour des innocents vis-à-vis la balance de la province, car nous avons eu, de 1976 à 1985, un ministre très influent à Chicoutimi, et quatre autres députés dont Jacques Brassard, supposément très influent dans son parti, et jamais, une autoroute Québec-Chicoutimi n'a été mentionnée par ces députés. Même le député Dufour de Jonquière n'a pu compléter son petit bout de chemin pour toutes les bonnes raisons d'un politicien.

Cependant, j'apprends que M. Cayer était conseiller du ministre Bédard. Par conséquent, M. Cayer et les contestataires affiliés aux péquistes devraient avoir la décense de fermer leur boite et s'abstenir de faire un procès d'intention au ministre Côté, en place depuis trente-six mois. Avant de dépenser une centaine de millions $, on devrait régler le cas de notre hôpital de Dolbeau et l'agrandissement de l'Oasis.

Si M. Cayer avait plus de jugement, il gueulerait contre l'absence des policiers dans le Parc. Dimanche passé, je n'ai pas vu une seule patrouille entre Hébertville et Charlesbourg. C'est ça le problème M. Cayer.

**André Savard,
238, rue de l'Eglise,
Mistassini.**

Civilisons les pollueurs



Dans votre édition du 14 février dernier, j'ai été stupéfaite de lire l'opinion de M. Paul Larouche qui faisait allusion à l'attitude negative des Saguenéens face aux industriels comme la compagnie Cascades.

En effet, M. Larouche s'indigne du comportement des défenseurs de l'environnement, prétextant qu'ils font fuir les industries.

Cher monsieur, nous sommes en 1989. Après des années de lutte pour sensibiliser les gens à la fragilité de notre environnement face aux agressions polluantes, vous venez nous faire l'affront de nous dire d'être plus «tolérants». J'en suis renversée!

Le cas de la pollution de la Rivière aux Sables est un bel exemple du peu d'empressement des industries à investir dans l'équipement antipollution. Il faut être naif pour croire que les délais sont involontaires car les argents ne sont consentis par les compagnies que lorsqu'elles sont vraiment obligées. Si la population n'exigeait pas une action pressente, la compagnie n'irait pas effectuer une telle dépense de son propre chef, car ce n'est pas rentable ni pour elle, ni pour ses actionnaires.

Il faut être inconscient pour soutenir que la grande entreprise ne s'implantera pas dans notre région parce qu'on est des «chialeux». Au moment où Alcan envisage de fermer son usine polluante pour en ouvrir d'autres technologiquement plus rentables et plus respectueuses de l'environnement, quel genre d'industrie veut M. Larouche pour notre région?

Je ne suis pas là pour vous donner un cours d'écologie ou pour vous relater les nombreux cas de pollution auxquels nous faisons face. Cependant, je peux vous assurer que nous lutterons encore pour défendre notre environnement car nous sommes conscients des véritables enjeux économiques de l'industrie.

En environnement, l'ignorance des uns fait la richesse des autres!

**Lynda Houde,
Rue St-Dominique Est,
Chicoutimi.**

Le sida en 1995

Pour éclairer ma lanterne, au sujet du sida,
Thème télégénique de tant d'irrationnels débats,
Un de mes amis,
Me raconte la fable que voici:
Un éleveur de chiens racés,
Grand compétiteur de derby,
Rêve, un jour, de gagner tous les concours,
Légalement, sans aucun recours,
Aux stéroïdes anabolisants,
Pour lui, si humiliant.
Il imagine, donc, un stratagème d'où surgirait
Une race canine des plus supérieures, fortes en jarret
Qui se rirait même des plus rudes climats nordiques.
A un rut hormonisé et tout à fait impudique,
Il provoque ses chiennes et les attache solidement
A des arbres, dans les monts environnants.
Les loups, que les narines tisonnent
Plus qu'elles ne raisonnent,
Sur ces victimes qui, de soif d'amour, frémissent,
Des milles à la ronde, aveuglément, se précipitent.
L'instinct mâle, sous un appel aussi pressant,
Se débride naturellement.
Non seulement, ils ne reconnaissent plus la race canine,
De famille et de racine, à la leur, voisine,
Maudite par leurs pères, cent fois déchiquetée,
Toujours en raison de sa viande tant préférée.
Mais, irrésistiblement mus par leur puissance empirique,
Férocément, malgré le mal sidatique,
Ils copulent jusqu'à l'épuisement fatidique.

Morale. Que les loups suivent leur instinct aveuglément,
Voilà qui ne devrait pas être plus surprenant,
Que la raisonnable substitution du condom par l'abstinence,
Même, pour des adultes, en mal d'espérance.
Les Québécois, d'ailleurs, n'ont plus le choix:
La science statistique, hélas!, en fait foi.
Au rythme épidémique actuel,
Si toujours persiste, l'agir irrationnel,
En 1995, les sidatiques, comme un fléau,
Seront plus nombreux que les lits d'hôpitaux.

**Maurice Larouche,
302, Hebert,
Alma.**

Dossier des tomographes

Brassard parle d'un manque de courage

CHICOUTIMI (CAT) — «C'est un manque de courage et une façon de refiler la décision au niveau politique», déclare le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, relativement à la recommandation de rendre les hôpitaux d'Alma et Roberval éligibles



Cathy Tremblay

à l'obtention d'un tomographe.

Cette recommandation, émise par la Commission administrative régionale d'immobilisation et de location d'espace des établissements au conseil d'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux et au ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS), ne va pas sans soulever le mécontentement du député.

«Si l'on doit évoquer les saintes écritures dans ce dossier, il ne s'agirait pas de Salomon, comme l'a mentionné certaines personnes, mais plutôt de Ponce Pilate. En revenant sur l'ordre de priorité établi au printemps dernier, et en ne tranchant pas la question, la commission s'en lave les mains et refuse même de se mouiller», précise-t-il.



REFUS - Aux dires du député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, en ne tranchant pas la question, la Commission refuse de se mouiller.

Selon le député, il est complètement illusoire de croire que le MSSS accordera les subventions nécessaires pour l'acquisition de deux tacots. «Les ressources et les budgets ne sont pas suffisants et le ministère devra choisir.»

M. Brassard affirme qu'il en revient au Conseil d'administration du CRSSS de prendre la décision lors de sa prochaine réunion. «C'est l'occasion rêvée pour eux de «mettre leurs culottes» et de nous montrer qu'ils assument leurs responsabilités».

Il ajoute également que le CRSSS, qui demande davantage de pouvoir, doit prouver qu'il sait prendre des décisions.

Le député avoue que selon lui l'ordre de priorité établi auparavant, plaçant Alma en tête suivie de Jonquière et Roberval, lui semblait rationnel et justifié. «Par contre si le conseil formule un autre ordre je ne m'y opposerai pas, je demande juste que la question soit tranchée.»

Ouverture des 24 nouveaux lits

L'hôpital de Dolbeau reçoit ses $2,200,000

DOLBEAU (JG) - Le ministère de la Santé a débloqué un budget annuel supplémentaire de $2,200,000 pour que l'hôpital de Dolbeau



Jacques Girard

puisse ouvrir, à compter du premier mars 1989, ses 24 nouveaux lits.

Dès aujourd'hui, le centre hospitalier du Haut du Lac pourra ouvrer une première douzaine de lits grâce au montant de $239,000 que le ministère des Affaires Sociales lui a accordé il y a quelques semaines. Le député Gaston Blackburn était heureux d'en faire l'annonce, hier soir, et vantait dans la concrétisation de ce dossier les efforts soutenus du premier ministre Robert Bourassa et de la ministre de la santé, Thérèse Lavoie-Roux.

"J'ai pas besoin de vous dire que ce dossier s'est réglé dans les hautes instances du gouvernement" a rappelé le député qui a piloté avec vigueur ce dossier depuis son élection.

La somme de $2,200,000 sera reconduite d'année en d'année. A partir du premier mars la direction de l'hôpital de Dolbeau pourra puiser dans ses nouveaux crédits pour l'utilisation des douze autres lits et cela selon les besoins en cours.



HEUREUX- C'est avec beaucoup de fierté que le député Gaston Blackburn a annoncé le déblocage d'un budget supplémentaire de $2,200,000 pour le centre hospitalier de Dolbeau.

COMPAREÉR!

Comparez: au Trust Général, votre Régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) bénéficie à coup sûr du meilleur taux d'intérêt, sans aucune condition.

Vous obtenez notre taux le plus élevé qu'il s'agisse d'une nouvelle contribution, d'un renouvellement ou d'un transfert.

Il est vrai que certaines institutions financières accordent une fraction de pourcentage de plus *à certaines conditions.* (Si le taux n'est pas compétitif à l'origine, cette prime ne fait que combler les lacunes.)

Ne vous laissez donc pas leurrer par une fraction de pourcentage assortie de restrictions. Considérez plutôt le véritable taux accordé et le montant sur lequel il est accordé.

Les taux REÉR du Trust Général sont des plus avantageux. Contactez votre conseiller financier pour connaître les détails sur les taux d'intérêt et sur toute la gamme de véhicules de placement enrichissants.

Pour vous accommoder, nous avons des heures d'ouverture prolongées. Téléphonez pour les détails.

ENRICHISSEZ VOTRE REÉR!

Succursales
Chicoutimi
494, Champs-Élysées: 549-6490
Jonquière
Place St-Michel: 695-6490

COMPAREZ! COMPAREZ! COMPAREZ!				
Institution financière	Terme	Taux de base	Prime	Conditions
Trust Général	1 AN	11 1/4%*	aucune	aucune

* INTERET ANNUEL

TRUST GÉNÉRAL

Boulevard Sainte-Geneviève

Soirées d'information pour la population

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Le comité de citoyens de Sainte-Claire à Chicoutimi tiendra, ce soir et demain, deux réunions d'information sur la phase III du programme de reconstruction du boulevard Sainte-Geneviève.

Ces réunions, qui auront lieu de 20h à 21h30 à l'Ecole Sainte-Claire, sont organisées en collaboration avec la ville de Chicoutimi qui y déléguera quelques représentants.

Ainsi, le conseiller Robert Boudoul, l'ingénieur Daniel Richard et Jocelyn Dufour seront sur place pour présenter les plans de réaménagement du boulevard et pour répondre aux questions des gens.

Divers points seront à l'ordre du jour, notamment la fermeture de voies d'accès au boulevard, le parc Saint-Charles scindé en deux par un sens unique, la vocation future du parc Saint-Charles, de déplacement de feux de circulation, le mouvement de la circulation et le calendrier des travaux pour 1989.

Alain Gagnon, porte-parole du comité de citoyens, a indiqué qu'il est important que la population soit mise au courant des intentions des dirigeants municipaux et puisse s'exprimer sur les conséquences de ces travaux, d'autant plus que ceux-ci modifieront passablement l'infrastructure routière actuelle du secteur.

En bref

Aluminerie

ROBERVAL (JG) — L'information selon laquelle le premier ministre Robert Bourassa bloquerait la venue d'Alumax dans la région - est ridicule et sans fondement" affirme le député Gaston Blackburn.

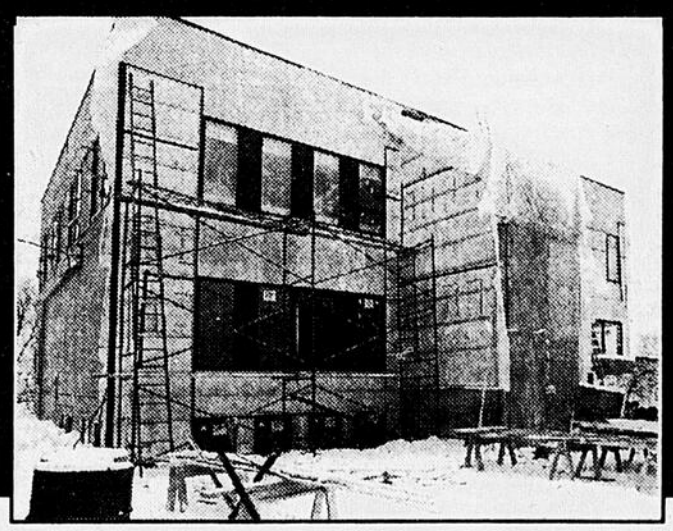
Selon le député de Roberval, le rôle du premier ministre consiste à inviter les entreprises et les industries à venir au Québec et ce peu importe l'endroit. Cependant, affirme M. Blackburn, il appartient aux promoteurs de choisir l'endroit où ils veulent s'implanter et dans cette optique, il n'est pas du ressort du premier ministre de choisir une région du Québec plutôt qu'une autre.

Par contre, le député Gaston Blackburn soutient que les régions ont un rôle important à jouer dans la venue de nouveaux promoteurs. "Les régions doivent se vendre et à cet égard les intervenants régionaux doivent tout faire pour attirer l'aluminerie Alumax au Saquenay-Lac-Saint-Jean de manière à ce que ses dirigeants sentent cet intérêt".

La compagnie Amulax détient 25 pour cent des actions de l'Aluminerie Picheney. La présence d'énergie à bon prix et le haut taux de chômage seraient des facteurs qui inciteraient cette entreprise à venir s'installer dans la région.

DEGEL
AQUEDUC
TUYAUX: CUIVRE - METAL - PLASTIQUE
Plomb-O-Gas SAGUENAY INC.
J.-C. Tremblay
696-4299

BIENTOT DU NOUVEAU À CHICOUTIMI

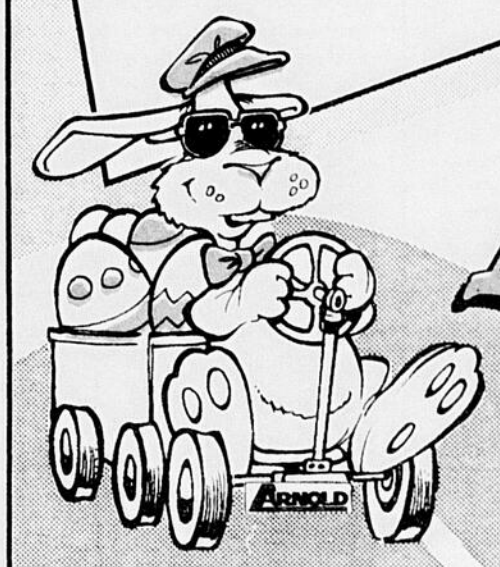


S P D

111 rue Bossé Chicoutimi
(coin St-Paul et Bossé)

Bonne nouvelle pour les automobilistes

2ième édition



Rendez-vous
La parade de Pâques
AU FAUBOURG SAGAMIE

Les meilleures autos au monde
Les meilleurs prix

Premier versement dans 90 Jours

Soyez de la Parade en 89

Ouvert jusqu'à 21hres
Lundi au vendredi

ARNOLD CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
JONQUIERE
548-9117
548-9119



$3,000,000
Choisissez un véhicule 89!
au moment ou la plupart de nos concurrents vous offre des 88 presqu'au même prix

Fourre-tout



Centre hospitalier Jonquière

L'Institut Diva, école de mannequins de Jonquière présentera en collaboration avec le Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière: "Dotation-mode 89". Ce spectacle consiste en une présentation spectaculaire de vêtements inédits de mode printannière (115 vêtements).D'ailleurs huit de nos designers régionaux seront de la partie.

Comme clou de la soirée, les personnes présentes pourront admirer une partie de la collection printemps-été 89 de Claude Gagnon, désigner international, résidant à Montréal et originaire de Jonquière. La partie musicale de ce spectacle-mode sera sous la responsabilité du Choeur Prélude.

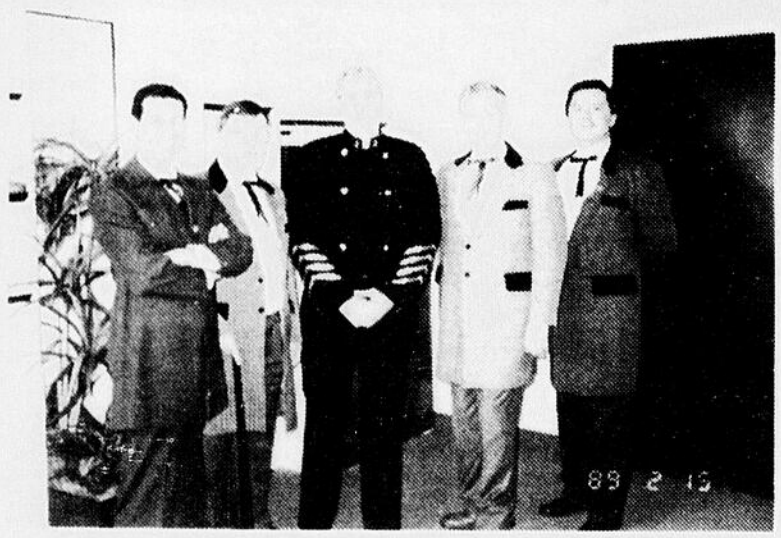
Mentionnons que Charlotte Hovington agira à titre de présidente d'honneur de cette activité qui se déroulera le 15 mars prochain à la salle François-Brassard.

Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite Marc Lavoie du Choeur Prélude, Denise Boulianne de l'Institut Diva, Charlotte Hovington présidente d'honneur et Pierre Mazurette président du Fonds de dotation du centre hospitalier Jonquière.



Le Permanent honoré

Pour une troisième année consécutive, le Permanent a reçu le double titre de premier inscripteur et premier vendeur à la Chambre d'immeubles du Saguenay-Lac Saint-Jean. La directrice pour le Saguenay, Isabelle Duguay tient fièrement la plaque soulignant cet honneur. Bien sûr, toute l'équipe qui entoure la directrice partage sa joie. Bravo à tout le personnel du Permanent.



Port de Chicoutimi

Dans le cadre du Carnaval-Souvenir, le Port de Chicoutimi a invité des membres de son organisation centrale à participer aux activités.

Nous reconnaissons de gauche à droite, Hassan Ansary vice-président de Ports Canada, Bill March vice-président du conseil d'administration de Ports Canada, le capitaine Serge Tremblay directeur-général du Port de Chicoutimi, Jean-Michel Tessier président-directeur-général de Ports Canada et Alex Lawryk président d'Interact communication.

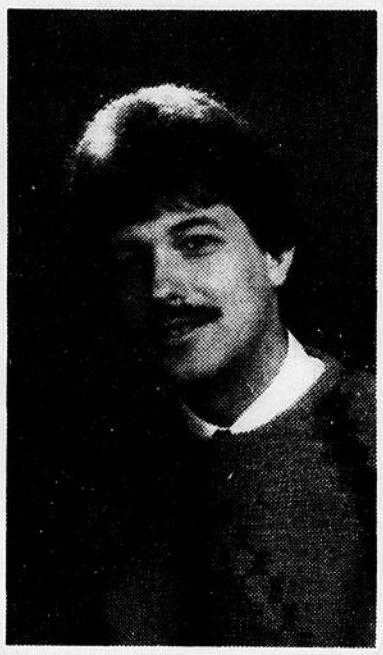


Inconditionnelle

Madame Ginette Tremblay de Chicoutimi a trouvé une façon originale de porter les couleurs du Quotidien. Dimanche soir, lors de la remise des prix aux vainqueurs du bonspiel du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, Madame Tremblay a revêtu ses plus beaux atours. L'idée est bonne et à $0,50 la copie c'est une robe qui revient à pas cher.

Correction

Les lecteurs auront sans doute remarqué que le nom de la troupe qui animait, à la Banque nationale de la rue Racine, avait été omis, dans le texte accompagnant la photo. Il s'agissait des "Ancêtres du Saguenay". Nos excuses aux membres de la troupe, qui soit dit en passant, a été très appréciée du public.



Service d'accueil

Le Service régional d'accueil et référence de Jonquière annonce la nomination de François Bernard au titre d'agent d'accueil et référence.

Détenteur d'un baccalauréat en informatique et orientation professionnelle de l'Université de Sherbrooke, François Bernard est à la disposition de la population de Jonquière et des environs pour clarifier des situations et des besoins éducatifs, ainsi que pour renseigner sur les divers programmes scolaires et de main d'oeuvre. On peut le rejoindre au 547-3672, poste 394.

Sclérose en plaques

La Fondation Pierre Saintonge pour la sclérose en plaques tiendra sa campagne de souscription annuelle du 22 février au 8 mars.

Pierre Barnès, président-directeur-général de Société d'investissement Desjardins agira à titre de président d'honneur de cette campagne dont l'objectif est de $ 400 000. Le porte-parole en est le comédien Rémy Girard.

Les sommes amassées serviront à la recherche médicale et pour aider financièrement des personnes ou des familles démunies en raison de la sclérose en plaques. 12 000 personnes sont atteintes de cette maladie au québec seulement.



Pierre Fillion

La relâche, c'est pour bientôt

C'est du 26 février au 4 mars prochain que se tiendra la semaine de relâche du monde scolaire. A cette occasion, toutes les patinoires extérieures de la ville de Chicoutimi seront ouvertes en après-midi et en soirée afin que les jeunes puissent s'amuser pendant cette période de congé.

De plus, les différents comités de loisirs en profiteront pour offrir un programme d'activités spéciales pour les jeunes.

Ainsi, à Saint-Nom-de-Jésus, il y aura bains libres à la piscine Dominique-Racine, glissade au Ricochet et présentation du film "La grenouille et la baleine". A Saint-Joachim, c'est le film: "Les aventures de Chartran", qui sera à l'affiche. A Saint-Henri, des glissades sur chambre a air, des jeux libres au pavillon et des projections de films sur video sont au programme.

Enfin, dans le Quartier des oiseaux et Desjardins, il y aura échecs, jeux de société, marmaille, piscine ou glissade, danse et jeux interieurs, bingo, patinage, jeux extérieurs et workout.

Pour plus d'information, communiquez avec le service des loisirs de la ville de Chicoutimi, au 696-4970.

céramis

éramiques
viers de cuisine
obinetterie
ccessoires
arbre-granite
mportation
anitaires

2147, boul. Talbot,
Chicoutimi
(Face Veillette et Deschênes)
543-2992

Dépositaire exclusif
Produit Céramique Décor

SPECIAL DU 14 FEVRIER AU 14 MARS INCLUS

Bain tourbillon
Lavabo colonne
Toilette réservoir bas
Robinet douche (bain)
Robinet lavabo 4" centre

Rég.: 1,775.00

1,390.00

Blanc ou gris.
Sur commande.

Service de protection contre les incendies

Chicoutimi en fait une réalité

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Le service de protection contre les incendies de Chicoutimi est devenu une réalité, hier soir, alors que le conseil municipal a autorisé, par voie de règlement, son organisation immédiate.

Le conseiller Gilbert Fillion, président du comité de la protection publique, a indiqué en effet que, maintenant que tout est en règle, ce nouveau service municipal pourra fonctionner de façon autonome dès la semaine prochaine.

Il a précisé qu'on est fin prêt: cinq ou six employés-cadres sont presentement en place, deux pompiers réguliers ont été embauchés et 40 pompiers volontaires ont été assermentés la semaine dernière.

La ville de Chicoutimi consacrera, cette année, $500,000 à ce nouveau service, dont $300,000 au niveau du personnel.

Certains travaux d'aménagement, évalués à $75,000, seront nécessaires à la Centrale policière du boulevard Universite, où sera localisé le centre administratif du service de protection contre les incendies.

«Il s'agit de faire en sorte que les deux services (police et pompiers) puissent vivre chacun de leur côté dans un même édifice», a précise Fillion.

Dans le secteur nord, une caserne de pompiers sera également amenagée dans l'ancien hôtel de ville, le jour où le service d'urbanisme quittera les lieux pour emménager dans l'édifice du Trust General actuellement en construction à côté du Palais de justice, dans le centre-ville. Le conseiller Fillion a rappelé qu'il en coûtera entre $150,000 et $200,000 pour réaliser les travaux appropriés dans l'ancien hôtel de ville du secteur nord.

Juriste engagé comme greffier

CHICOUTIMI (CC) - La ville de Chicoutimi s'apprête à embaucher un juriste, qui assumera la direction de ses services juridiques tout en cumulant la fonction de greffier municipal, et ça ne plait guère au conseiller Gilbert Fillion.

Ce dernier s'est en effet objecté en vain, hier soir, à la décision de ses collègues de la table du conseil municipal d'aller en appel d'offres afin de combler le poste de directeur des services juridiques qu'on a convenu de créer.

Comme l'a mentionné le conseiller Claude Gaudreault, la ville profitera du fait que son greffier actuel, Jean-Yves Fortin, est sur le point de prendre sa retraite pour réorganiser ce service et l'amalgamer avec le contentieux sous la coupole d'une nouvelle créature, les services juridiques. «C'est d'autant plus urgent de procéder sans attendre, dit-il, qu'il y aura des élections municipales à l'automne.»

Le conseiller Fillion croit, par contre, que ça ne presse aucunement de sortir de l'hôtel de ville pour embaucher ainsi un successeur au greffier. «Nous pourrions certainement trouver, dans notre personnel actuel, quelqu'un qui pourrait assurer la relève du greffier Fortin, ce qui nous donnerait ensuite tout le temps de toucher à la réorganisation interne du service du personnel et d'y solutionner certains problèmes», a-t-il fait valoir.

D'ailleurs, il y aurait lieu, selon Fillion, de fusionner non seulement le greffe et le service du contentieux, mais également le service du personnel et celui des assurances et des propriétés. «Ca ne sert à rien de vouloir aller trop vite pour ensuite devoir revenir en arrière, dit-il, comme nous en vivons présentement l'expérience au garage municipal où nous avons connu une démission importante.»

Grands revenants

Spectacle vu par 8,021 personnes

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Le spectacle des Grands revenants a été vu, cette année, par quelque 8,021 personnes, ce qui constitue un nombre-record depuis les cinq années d'existence de cette production.

Selon Guy Bergeron, directeur du service des relations publiques de la ville de Chicoutimi qui assure la production, les Grands revenants ont donc joué devant 729 spectateurs en moyenne, au cours des 11 représentations qu'ils ont données durant les 10 jours de festivités du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Cette équipe théâtrale amateur jouait à l'Aditorium Beauchamp dont la salle a une capacité de 739 places. Et, la meilleure soirée a été le 18 février (la dernière), avec 798 personnes, tandis que l'assistance la plus faible atteignait 680 personnes à la représentation offerte en matinée le même jour.

NOUVEAU

LA DISCOTHEQUE DU BAL MORAL

DE NORMANDIN

REFAIT SURFACE - RETOUR AUX ANNEES 70

Consommations aux prix de 1970

Animation et musique par CFIX.

Tous les vendredis et samedis à compter du 24 février 1989.

• 1 bière gratuite aux 24 premiers arrivés•

Réservations de salle pour soirée de tous genres

Pour informations: Michel Ménard, 274-2297 - 274-2136

Motel Bal Moral, 888, St-Cyrille, Normandin

GRANDE VENTE APRÈS INVENTAIRE

SE POURSUIT JUSQU'AU 28 FEVRIER

Bottes Dachstein V.2, modèle 88
Grandeurs assorties
Sugg.: $374.99
SUPER SPECIAL: $199.99

Habit de coton ouaté, (Golden Team)
Grandeurs assorties
Sugg.: $99.99
SUPER SPECIAL: $49.99

Bottes Dachstein V.4, modèle 88
Grandeurs assorties
Sugg.: $449.99
SUPER SPECIAL: $219.99

Gilets de coton ouaté et col roulé
Grandeurs assorties
Sugg.: $14.99 à $29.99
SUPER SPECIAL: $5.00

Bottes Heierling, intermédiaire
Grandeurs assorties
Sugg.: $289.99
SUPER SPECIAL: $149.99

Gilets en laine ou acrylique
Sugg.: $38.99 à $165.99
SUPER SPECIAL:
$19.50 à $82.99

Ski alpin - Ski de fond - Bottes - Fixations - Bâtons
Prix réduit au maximum après inventaire

Espadrilles
De marque L.A. Gear - Mizuno
Grandeurs assorties - Sugg.: $34.99 à $64.99
SUPER SPECIAL:
$20.99 à $38.99

Veste de hockey Canadien - Nordique
Sugg.: $69.99
SUPER SPECIAL: $49.99

Lot de bottes de ski de fond
Grandeurs assorties
Sugg.: $34.99 à $124.99
SUPER SPECIAL: $24.99

Habits de ski alpin
Pour hommes et dames. Grandeurs assorties
De marque: Alpine, Snow-Bird, Colmar
Sugg.: $339.99 à $674.99
SUPER SPECIAL:
$101.99 à $202.49

Achetez maintenant et payez le 1er mai 1989 sans intérêt
Sujet à approbation de crédit

GARANTIE Podium
2 ANS SUR LES SKIS!

Place du Saguenay
Chicoutimi
696-1730

MasterCard VISA La Carte Clé

Podium sports

UNE IDÉE GAGNANTE DE ROLAND ET NAPOLÉON



NUISANCE — Le conseiller almatois, Michel Néron, croit que le comité Accès-Bleuets pourrait nuire à la réalisation de l'autoroute Alma-La Baie.

Comité Accès-Bleuets

Néron craint pour l'autoroute

ALMA (JSTP) - Le conseiller Michel Néron d'Alma croit que le comité Accès-Bleuets, qui demande une autoroute dans le parc des Laurentides, peut nuire à la réalisation de l'autoroute Alma-La Baie en modifiant le concensus régional.

Michel Néron dit avoir discuter de la situation avec un fonctionnaire du ministère des Transport et ce dernier lui aurait lançé que "si les priorités changent à nouveau, où s'en va-t-on?».

Le conseiller précise qu'il ne peut être contre la proposition d'une route à quatre voies dans le parc des Laurentides mais qu'il faudrait respecter le concensus régional. "Nous, au Lac-Saint-Jean, nous n'avons pas les mêmes priorités qu'au Saguenay. Mais on ne peut pas être contre la vertu! Cependant, si la région avait établi un concensus, il n'est plus apparent», poursuit-il. Selon lui, le ministère peut être influencé par ces changements de priorités puisque les gouvernements fonctionnent par concensus.

Des démarches se font présentement auprès des préfets des Municipalités régionales de comtés (MRC).

Séisme

Les élus municipaux d'Alma ont finalement accepté les modalités du programme d'assistance financière du ministre Gil Rémillard pour les sinistrés du tremblement de terre du 25 novembre. Ils l'avaient rejeté lors de la dernière séance du conseil, il y a deux semaines.

Ils ont cependant ajouté une résolution demandant au ministre Rémillard de reviser ses barèmes, de manière à ce que la participation de base puissent être ramenée à celles des déductions de base des assurances reconnues. "Actuellement, seulement neuf pour cent des résidants ayant déposé une réclamation sont éligibles au programme. La majorité des réclamations varient entre $1,000 et $2,000, soit 30 pour cent des requérants», souligne Michel Néron. Il a donc proposé que les déductions soient ramenés à $500 tout en maintenant le maximum de $50,000. De cette manière, un plus grand nombre de citoyens pourraient profiter de l'aide gouvernementale. "D'autant plus qu'il semble que le ministre Rémillard soit prêt à écouter les doléances des gens du Saguenay-Lac-Jean», rappelle M. Néron.

Soulignons enfin que le conseiller Gervais L'Heureux a souligné qu'il serait bon de songer aux moyens qui permettraient d'accélérer le dossier d'un réseau cyclable autour du lac Saint-Jean, un projet de $5 millions. "Les consultations sont terminées et la balle est maintenant dans le camp des municipalités», insiste le conseiller L'Heureux.

Mistassini veut changer les règlements de l'ATR

Par Lise Fortin

MISTASSINI (LF) - La ville de Mistassini veut changer les règlements de l'Association touristique régionale afin de lui permettre d'accéder au conseil d'administration.

Le maire, Jean-Marc Gendron, a demandé une résolution à cet effet. Selon le maire, une ville comme Mistassini peut difficilement siéger au conseil d'administration de l'ATR.

Le maire Gendron avait défendu cette position lors de la dernière assemblée générale de l'organisme régional. La ville de Mistassini devrait, selon lui, avoir un siège d'office au sein du conseil d'administration.

L'ATR prête une oreille attentive à notre demande, de dire le maire Gendron. Un comité de travail a été formé pour étudier ce dossier.

Dans un même temps, le maire Gendron invitera les administrateurs à tenir la prochaine assemblee générale dans le secteur de Vauvert, à Mistassini.

La base plein air de Pointe Racine vient tout juste d'être aménagée, ce serait pour le maire Gendron le site idéal.

Problème d'eau

Le conseil municipal de Mistassini a l'intention d'adopter un règlement entourant l'utilisation de l'eau potable pendant la saison estivale.

L'été dernier, la ville a rencontré des problèmes majeurs lors de la canicule parce que la réserve pour les icendies avaient été entamées. Par mesure de securité, le conseil ne peut tolérer que cette situation se répète une seconde fois. Le maire Gendron a mentionné que la règlementation sera plus qu'incitative et elle prévoit des amendes pour les contrevenants.



LOIS — Le maire de Mistassini, Jean-Marc Gendron, veut avoir son mot à dire dans l'Association touristique régionale en y ayant un siège.

CITS en fin de semaine

Un rapport est déposé

LA BAIE (CAT) — Le conseiller baieriverain Romuald Simard a remis aux élus municipaux, hier lors de la séance du conseil, une copie d'une étude de coût pour le transport en commun la fin de semaine.

Cette étude avait été commandée, il y a quelque temps, par le conseiller Georges Lafond.

Le rapport démontre qu'il existe trois alternatives financières pour que La Baie profite des services de la CITS pendant la fin de semaine, dont une nécessite la somme de $50,000 pour une journée de transport et un autre celle de $60,171 pour deux jours.

Les élus doivent se réunir en comité afin d'étudier davantage le rapport et il a été impossible d'en savoir plus à ce sujet hier, sauf un commentaire du maire Claude Richard qui se résume ainsi: «il n'y a pas d'argent prévu au budget de cette année pour ce dossier».

DE LA NEIGE À REVENDRE



De la neige, et encore de la neige! Des conditions optimales, des pistes plus longues pour du ski plus ski! Ne résistez plus... Partez à la découverte du Mont-Sainte-Anne pour une fin de semaine inoubliable!

Conditions de ski:
(418) 827-4579 (Québec)/(514) 861-6670 (Montréal)
Pour hébergement, appelez
RÉSERVOTEL
1-800-463-1568

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

BIEN PLUS QU'UNE MONTAGNE
Société des établissements de plein air du Québec

30 cm de nouvelle neige!

"Les Versets sataniques"

La vente du roman va se poursuivre

MONTREAL (PC) — En dépit des remous que cause la publication du volume "Les Versets sataniques", du Britannique d'origine indienne Salman Rushdie, la chaîne de librairies W.H. Smith a décidé de poursuivre la vente de ce roman-fiction en anglais à Montréal et au Québec (même s'il est difficile de s'en procurer dans ses librairies). La chaîne Coles, elle, a tout simplement opté pour la prudence et a retiré, depuis une semaine, le livre de ses étalages.

Dans un communiqué daté du 17 février, Bruce H. Reid, président et chef de la direction de W.H. Smith Canada, reconnait que le livre a pu offenser certains groupes religieux, mais que la ligne de conduite adoptée par sa compagnie consiste à continuer à le vendre à sa clientèle puisqu'il n'est pas en contravention avec la loi canadienne.

"Jusqu'à présent, "Les Versets sataniques" ne contrevient pas à la loi, insiste M. Smith, et pour cette raison, nous avons l'intention de continuer à répondre aux demandes de notre clientèle pour ce livre."

D'ailleurs, dans les cinq succursales montréalaises de W.H. Smith (il en existe environ 250 succursales au Canada), on admettait, hier, que le livre controversé n'était pas alors disponible. Ainsi, à la succursale de la gare Centrale comme à celle d'Art Gallery, on avouait avoir eu ce livre en étalage avant Noel, mais que depuis, on n'en possédait plus. "On n'entend pas en recevoir bientôt", expliquait une vendeuse d'Art Gallery.

Demande très forte

A la succursale de l'aéroport de Dorval, on déclarait n'avoir pas encore reçu le fameux livre, même si la demande est très forte.

"On essaie toujours de l'obtenir, mais nous attendons toujours, a indiqué une employée de cette succursale. Depuis vendredi, nous avons reu une centaine de demandes. Si on en avait, ça se vendrait comme des petits pains chauds."

A la succursale de la place Ville-Marie, on refusait de répondre aux questions. "Nous ne faisons aucun commentaire", soulignait une employée.

En revanche, du côté de la chaine de librairie Coles, le livre avait bien été mis en vente avant Noel (une centaine d'exemplaires vendus), mais devant les nombreuses difficultés à l'écouler, on avait finalement décidé de le retirer du marché. Au point même qu'il était sur la liste des retours au siège social de Toronto.

Ce n'est pourtant que depuis une semaine que la décision de ne plus vendre le livre a été prise à Toronto.

Alertes à la bombe

Selon une porte-parole montréalaise de W.H. Smith, ce sont des alertes à la bombe parvenues à plusieurs magasins situés en Ontario qui ont finalement motivé la direction de la chaîne d'en arrêter la vente dans toutes ses succursales. Tous les livres invendus ont donc été renvoyés à Toronto.

Pourtant, depuis la controverse suscitée par "Les Versets sataniques", les succursales montréalaises sont inondées de commandes.

"Nous recevons de nombreux appels téléphoniques de clients "75 par jour au centre-ville" qui veulent se procurer le livre, expliquait une employée du bureau des achats à Montréal, mais la direction a choisi de ne plus remettre le livre en circulation. C'est une question de sécurité pour les employés. Nous préférons perdre des ventes plutôt que de mettre en péril la vie de nos employés."

Traduction française

Quant à l'éventuelle version française du volume, personne ne peut encore dire si elle verra le jour dans un proche avenir. Les Editions Christian Bourgois qui détient les droits de publication en français demeure toujours dans l'expectative. Le 15 février, la maison d'édition avait annoncé sa décision de surseoir à sa publication. Pourtant, la version française du livre devait paraître en avril.

Jelinek défend la décision d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu, M. Otto Jelinek, a rappelé aux Canadiens de foi islamique, lundi, qu'il n'appartient pas "au gouvernement fédéral ou à tout autre gouvernement de déterminer si un livre est offensant ou non".

Le seul rôle du ministère, a-t-il souligné, est d'empêcher les importations de matériel jugé obscène, séditieux ou haineux.

Dans le cas précis des "Versets sataniques", a noté M. Jelinek, le livre n'a été classé dans aucune de ces trois catégories.

"Je sympathise avec eux, a déclaré le ministre, parce qu'il est évident que certains musulmans, sinon la totalité, trouvent des parties de ce livre offensantes."

Mais empêcher l'importation du livre de Salman Rushdie constituerait de la censure, a dit M. Jelinek.

Au ministère des Affaires extérieures, on s'en est pris par contre à l'ayatollah Khomeiny, qui a lancé un appel au meurtre de M. Rushdie, avec promesse d'une récompense pouvant atteindre $6 millions US.

Ambassadeur

Le gouvernement fédéral a répété au chargé d'affaires iranien à Ottawa, M. Mohammad Ali Mousavi, que le Canada "condamne fortement une telle incitation à la violence".

Un haut fonctionnaire du ministère, M. Christian Sarrazin, a signalé, d'un autre côté, que le Canada ne pouvait pas retirer son ambassadeur d'Iran, comme l'ont fait 12 pays de la Communauté européenne, puisqu'il n'a plus d'ambassadeur dans ce pays.

Ottawa n'a pas l'intention, par ailleurs, d'empêcher les Canadiens de visiter l'Iran ou de limiter les déplacements des diplomates iraniens au Canada.



Michel Marcotte
Co-propriétaire



Yves Munger
Vendeur



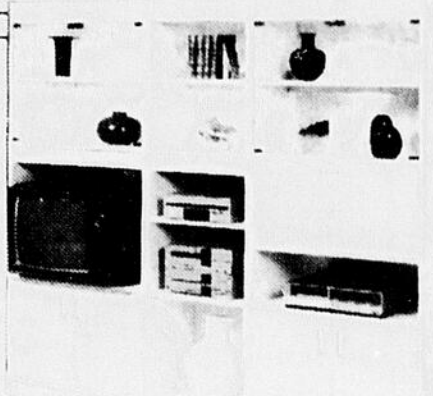
Marc St-Pierre
Vendeur

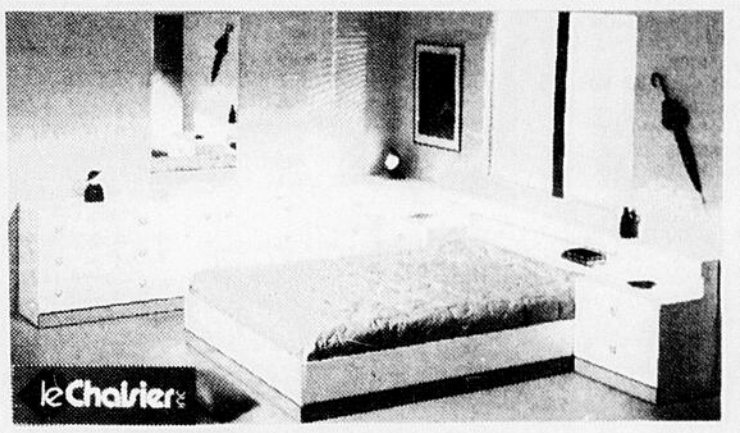
LE MEILLEUR CHOIX

Bibliothèque mélamine

Choix de couleurs
3 mcx

$499.95

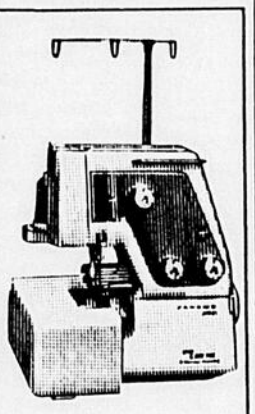




Mobilier de chambre

en mélamine
11 mcx

$895.00



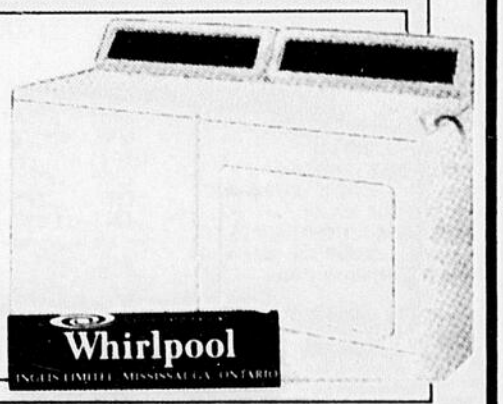
Dépositaire de machines à coudre et surjetteuses Bernina et Janome.

Laveuse-sécheuse

Laveuse:
•4 programmes
•2 vitesses
•Niveau d'eau variable

Sécheuse:
•3 programmes
•Séchage: Perma-press - à l'air
•Cycle minuté

$999.95



Meubles
FERNAND MARCOTTE Inc.

1369, BOUL SAGUENAY EST — CHICOUTIMI
RIVIERE-DU-MOULIN — 549-3082 — (près du Parasol)

Votre horaire télé

MARDI
21 FÉVRIER

5h00
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — PERSONAL FINANCE AND MONEY MANAGEMENT
SE — LES GUERRIERS DU SOLEIL (2h)
TSNX — IT'S YOUR CALL (R) (1h)

5h30
WPTZ — YOGI BEAR
WTVS — MARKETING

5h50
CFCF — PK'S VIDEO GOLD

5h54
CFER — AU CENTUPLE

6h00
CFCF — ROMPER ROOM
WJBK — CBS MORNING NEWS (1h)
WPTZ — BUSINESS THIS MORNING
WTVS — THE WRITE COURSE: AN INTRODUCTION TO COLLEGE COMPOSITION
WVNY — BODY BY JAKE
FC — P.K. AND THE KID (1h30)
TSN — BEST OF AMERICAN MUSCLE MAGAZINE (R)

fïï6h24
CFER — C'EST DU SPORT!

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h30)
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE
WTVS — THE BESINESS OF MANAGEMENT
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

6h45
CFER — CAFÉ SHOW (1h30)

6h55
CJPM — HORAIRE CJPM

7h00
CJPM — AVEC LES Y'OEUFS DU MATIN (1h15ê
WJBK — CBS THIS MORNING (2h)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNYâl—fïï — GOOD MORNING AMERICA (2h)
CF — BIBI ET GENEVIÉVE
SE — BLACKSTAR
TSN — SPORTSDESK

7h15
WTVS — A.M. WEATHER

7h25
CBFT — HORAIRE

7h30
CKRS - CBFT — LES SCHTROUMPFS
WTVS — AMERICAN GOVERNMENT SURVEY
CFfïï — SALUT DISNEY! (1h)
FC — MONEY MANIA (1h15)
SE — SUPER DURAND, DÉTECTIVE DE CHOC
TSN — 1988 CALGARY STAMPEDE (R)

8h00
CKRS - CBFT — TAPE-TAMBOUR
R.-Q. - CIVV — FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTÉ L'EMPLOI DES HYPOGLYCÉMIANTS ORAUX. (1h)
WTVS — FOCUS OF SOCIETY
SE — CLÉMENTINE
TSN — PACIFIC ALLIANCE OF NATIONAL GYMNASTIC FEDERATIONS GYMNASTICS COMPETITION (R) (1h)

8h15
CKRS - CBFT — BOBINO
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY
CJPM - CFER — MONGRAIN DE SEL En reprise à 00h00 aux stations du réseau Pathonic seulement.

8h30
CKRS - CBFT — BONJOUR SANTÉ Le Dr Claudine Archambault répond au courrier. Exercices physiques avec Lorraine Croteau. Comment prendre soin de ses genoux en faisant de l'exercice.
WTVS — EARN TO READ
CF — LA GARDERIE DES AMIS Les amis de la Garderie profitent de la visite des cousins de Pirouki ,qui viennent des pays chauds, pour leur parler de nos quatre saisons.
SE — DÉCOUVRIR

8h45
CBJET — HATHA YOGA
CF — MADAME PEPPERPOTE

9h00
CKRS - CBFT — LES ANGES DU MATIN (1h)
CBJET — THE FITNESS PEOPLE
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM - CFER — COUP DE COEUR Chroniques: psychiatrie avec Claude Vanier et le droit. (1h)
R.-Q. - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECASTS (1h)

WJBK — SALLY JESSY RAPHAEL (1h)
WPTZ — GERALDO (1h)
WTVS — INSIDE STORY WITH SLIM GOODBODY
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h)
CF — BIBIFOC
SE — DON GIOVANNI (3h)
TSN — AMATEUR SPORTS AWARDS DINNER: A TRIBUTE TO THE CHAMPIONS (R) (1h)

9h15
WTVS — THE UNIVERSE AND I
FC — GLORY! GLORY! (2e partie) Suite de la veille, 10h00 et 20h00. (2h)

9h30
CBJET — DOCTOR, DOCTOR
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
CF — PADDINGTON

9h35
WTVS — READING ROAD QUIZ

9h45
CF — CLAMECY AU royaume DES ROULIS

10h00
CKRS - CBFT — LA CUISINE DES ANGES
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — MCKENTY... LIVE
CJPM — CINÉ-MATIN DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST. (2h)
CFER — LE MONDE A.M.
R.-Q. - CIVV — VIDÉOACTIVITÉ De courts documents qui s'adressent aux élèves du secondaire.
WJBK — FAMILY FEUD
WPTZ — LIVE WITH REGIS AND KATHIE LEE (1h)
WTVS — SESAME STREET (1h)
WVNY — SUCCESS-N-LIFE (1h)
CF — LES AMICHAINES Bingo se montre indispensable lorsqu'il tente d'empêcher qu'un barrage cède au torrent.
TSN — THE HOCKEY NEWS TELEVISION EDITION (R)

10h15
CKRS - CBFT — INIMINIMAGIMO PEAU D'ÂNE (2e de 5).

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR. DRESSUP
CFCF — PEOPLE TO PEOPLE Sujet: les tendances de la mode.
CFER — HÔPITAL GÉNÉRAL
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES CONRAD LE ROBOT. De courts documents qui s'adressent aux élèves du primaire. En reprise à 15h00.
WJBK — CARD SHARKS
CF — LES FAMILLES SYLVANIANS Penny, allant porter secours à Grover, Chestnut enfermé dans une caverne par Packbat, découvre que l'amour est plus beau que les trésors.
TSN — IT'S YOUR CALL (R) (1h)

10h45
CFRS — LES COULEURS DU JOUR

11h00
CKRS — MIDI-MAG
CBJET — SESAME STREET (1h)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE (1h) Reprise de lundi 15h00.
CFCF — DEFINITION
CFER — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CBFT — LE NOUVEL ÂGE Chronique sur la psychologie.
R.-Q. - CIVV — HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE BIBLIQUE LES ROYAUMES SÉPARÉS DE JUDA ET D'ISRAEL. Une initiation à la Bible avec le professeur Jean-Claude Filteau de l'Université Laval. (1h)
WJBK — THE PRICE IS RIGHT (1h)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD
WVNY — THE HOME SHOW (1h)
CF — BINIKY LE DRAGON ROSE

11h15
FC — LIKE FATHER LIKE SON (1h45)

11h20
CKRS — MIDI-MAG PLUS

11h30
CFCF — SECRET LIVES
CFER — AIMER
CBFT — IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME LES ANNÉES FOLLES. Dessins animés. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours.
WPTZ — WIN, LOSE OR DRAW
WTVS — 3-2-1 CONTACT
CF — HIBOU CHOU GENOU
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
CKRS — PREMIÈRE ÉDITION RÉGIONALE

12h00
CKRS - CBFT — PREMIÈRE ÉDITION
CBJET — MIDDAY (1h)
CFRS — LES PIERRAFEU LEÇON DE PILOTAGE.
CFCF — THE MARY TYLER MOORE SHOW
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
R.-Q. - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS Reprise de lundi, 17h30.
WJBK — THE NEWS
WPTZ — SUPER PASSWORD
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — GROWING PAINS
CF — LES AVENTURES DE TOM SAWYER ET HUCKLEBERRY FINN
SE — BIENVENUE AU PARADIS (2h)
TSN — SPORTSDESK

12h10
WJBK — ACROSS THE FENCE

12h12
CJPM - CFER — DEVINE QUI VIENT DÎNER? (1h18)

12h15
CKRS - CBFT — LES DÉMONS DU MIDI Inv.: Jacques Boulanger, Andrée D'Amour et François Léveillée. (1h)

12h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — PULSE 12:30
R.-Q. - CIVV — RODY LE PETIT CID
WJBK — THE YOUNG AND THE RESTLESS (1h)
WPTZ — SCRABBLE
WTVS — VICTORY GARDEN
WVNY — LOVING
CF — A.Z.
TSN — 1988 CALGARY STAMPEDE (R)

13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h)
CFRS — LA SOEUR VOLANTE VOERA... VOLERA PAS.
CFCF — LIFETIME Inv.: Teri Austin (Knots Landing), et Gary Bly et Katie Ford, deux canadiens qui ont réussi à Los Angeles. (1h)
R.-Q. - CIVV — LES JEUX DE LA VIE (1h) Reprise de lundi, 16h00.
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h)
WTVS — UP CLOSE & NATURAL
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS
FC — LA BAMBA (2h)
TSN — RUGBY UNION VARSITY MATCH (R) Cambridge reçoit Oxford, en provenance de Twickenham, Angleterre. (1h30)

13h15
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR (1h)
WTVS — ANIMALS & SUCH
CF — LES FABLES D'ESOPE

13h30
CFRS — JINNY LA VISITE DU PRÉSIDENT.
CJPM — HÔPITAL GÉNÉRAL
CFER — DU CINÉMA S.V.P. LA VIE SAUVAGE. (2h)
WJBK — THE BOLD AND THE BEAUTIFUL
WTVS — TRADE-OFFS
—lüfïï CF — LES CONTES DE LA FORÊT VERTE

14h00
CBJET — CORONATION STREET
CFRS — LAPTTITE MAISON DANS LA PRAIRIE LA FÊTE. (1h)
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h)
CJPM — AIMER
R.-Q. - CIVV — DROIT DE PAROLE LES FUSIONS ET LES VENTES RÉCENTES D'ENTREPRISES VOUS INQUIÈTENT-ELLES? Anim.: Claire Lamarche. (1h) REPRISE
WJBK — AS THE WORLD TURNS (1h)
WTVS — SESAME STREET (1h)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h)
CF — MADAME PEPPERPOTE
SE — LE CRI DE LA LIBERTÉ (2h45)

14h15
CKRS - CBFT — CINÉMA MALICE AU PAYS DES MERVEILLES. (1h45)
CF — PADDINGTON

14h30
CBJET — TALKABOUT
CJPM — MAGNUM VISIONS avec Tom Selleck, John Hillerman et Roger E. Mosley. — Une disc-jockey populaire de Saïgon arrive à Honolulu et Magnum découvre qu'elle est victime d'appels obscènes et de menaces. (1h)
CF — AU CHÂTEAU DES ENFANTS
TSN — SNOW MOTION (R)

15h00
CBJET - WJBK — GUIDING LIGHT (1h)

CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE Le billet de Claude Jasmin, Droit de réplique, Invité-découverte, Chronique santé, Spiritualité, La vox pop de Claire. (1h) En reprise demain 11h00.
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h)
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES Reprise de 10h30.
TV5 — L'INFO-5 (PREMIÈRE ÉDITION)
WPTZ — DUCK TALES
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — WINNING AT LOSING WEIGHT
CF — BIBIFOC
FC — BORN IN EAST L.A. (1h30)
TSN — THE HOCKEY NEWS TELEVISION EDITION (R)

15h30
CJPM — C'EST DÉJÀ DEMAIN
CFER — LE MONDE P.M.
R.-Q. - CIVV — L'INDICE PLUS Reprise de lundi, 19h30.
TV5 — SEPT SUR SEPT (1h) Reprise du lundi, 20h00.
WPTZ — MIGHTY MOUSE
WTVS — THE NEW LITERACY: AN INTRODUCTION TO COMPUTERS
WVNY — DENNIS THE MENACE
CF — LA GARDERIE DES AMIS
TSN — QUEBEC INTERNATIONAL PEE-WEE HOCKEY TOURNAMENT (R) (2h)

15h45
CF — CLAMECY AU ROYAUME DES ROULIS

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE PEEKSKILL LAW. REPRISE
CFRS — LA FOURCHETTE D'OR
CFCF — TIME OF YOUR LIFE Tom s'ouvre à Eddie. Christine et James ont un petit différent. Le comportement de Mickey change à la suite de l'accident.
CJPM - CFER — LES MINI-STARS DE NATHALIE
R.-Q. - CIVV — LES JEUX DE LA VIE LE DÉMON DU MIDI. (1h) En reprise demain, 13h00.
WJBK — LITTLE HOUSE ON THE PRAIRIE (1h)
WPTZ — THE OPRAH WINFREY SHOW (1h)
WTVS — CONTEMPORARY HEALTH ISSUES
WVNY — THE REAL GHOSTBUSTERS
CF — LES AMIS DE RATONS

16h25
CKRS - CBFT — EN TRANSIT (D) EN DIRECT

16h30
CKRS - CBFT — MINIBUS LES YEUX. Des comédiens-chanteurs invitent les enfants à découvrir un élément de leur univers sous un jour nouveau. Avec Joe Bocan, Jean-Pierre Charbrand, Rémy Girard, Marcel Leboeuf, Gerry Leduc, Pauline Martin et Julie Vincent.
CBJET — THE EDISON TWINS REPRISE
CFRS — DOCTEUR ALBERT
CFCF — WIN, LOSE OR DRAW
CJPM - CFER — DE BONNE HUMEUR (1h)
TV5 — MUSIQUE CLASSIQUE Reprise du lundi, 21h00.
WTVS — G.E.D. ON TV
WVNY — C.O.P.S.
CF — MÉMOIRE VIVE
FC — SEPTEMBER (1h45)

16h45
SE — LE SOLITAIRE (1h45)

16h55
CKRS - CBFT — EN TRANSIT (D) EN DIRECT

17h00
CKRS - CBFT — LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA Les réactions des gens face à diverses surprises du quotidien. Anim.: Alain Stanké.
CBJET — VIDEO HITS
CFRS — 100 LIMITE
CFCF — FAMILY TIES
R.-Q. - CIVV — 5 POUR 1 En reprise à 22h00.
TV5 — PAPIER GLACÉ
WJBK — NEWHART
WPTZ — PHIL DONAHUE (1h)
WTVS — AMERICA: THE SECOND CENTURY
WVNY — STAR TREK (1h)
CF — LES AVENTURES DE TOM SAWYER ET HUCKLEBERRY FINN

17h30
CKRS — VIVRE À TROIS
CBJET — KATE & ALLIE DEAR DIARY. REPRISE
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF - WJBK — THE COSBY SHOW
CJPM - CFER — FAIS-MOI UN DESSIN
CBFT — GRAND AIR Magazine des loisirs de plein air, de la chasse, de la pêche et de la nature. Avec Yvon Leblanc. Une ballade inédite en traîneau à chiens. — Lancer lourd ou lancer léger? — Comment choisir une veste de sécurité pour les activités nautiques? — Salon de la pourvoirie.
R.-Q. - CIVV — LE CLUB DES 100 WATTS En reprise demain, 12h00.
WTVS — UNDERSTANDING HUMAN BEHAVIOR
CF — KIDD VIDÉO
TSN — SNOW MOTION (R)

17h35
TV5 — BONJOUR, BON APPÉTIT Le carré de porc réunionais.

18h00
CKRS — LE 18 HEURES
CBJET — NEWSWATCH (1h)
CFRS — ACTION RÉACTION Inv.: Pierre Labelle et Jacques Lussier.
CFCF — PULSE (1h)
CJPM — AUJOURD'HUI
CFER — LE MONDE
CBFT — MONTRÉAL CE SOIR (1h)
R.-Q. - CIVV — PASSE-PARTOUT DANS LA NEIGE.
WJBK — THE NEWS (1h)
WPTZ — NIGHTLY NEWS ON 5
WTVS — SCIENCE JOURNAL
WVNY — NEWSCENTER 22
CF — DISNEY POUR TOUS! WINNIE L'OURSON.
FC — HOUSEKEEPING (2h)
TSN — SKI WORLD (Pd) Anim.: Bob Beattie.

18h05
TV5 — RÉCRÉATION

18h25
TV5 — VITAMINES

18h30
CKRS — VIVRE À TROIS
CFRS — LA MAISON DESCHÊNES Pierre (Charles Vinson), ancien partenaire de François Tanguay (Pascal Rollin), lui fait des menaces. Pour protéger la Maison d'un éventuel scandale, François donne sa démission à Guillaume (Léo Ilial). En échange de sa liberté, Davif (Vincent Graton) tente d'offrir un pot-de-vin au juge par le biais de son avocat. Luc (Thomas Graton) est tout heureux d'avoir parlé à Rita (Pauline Lapointe).
CJPM - CFER — CHARIVARI
R.-Q. - CIVV — AUTREMENT DIT (1h) En reprise à 22h30.
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS WITH TOM BROKAW
WTVS — NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — ABC WORLD NEWS
CF — BIBI ET GENEVIÈVE
SE — REGÉNÉRATION (1h30)
TSN — SPORTSDESK

18h35
TV5 — DES CHIFFRES ET DES LETTRES

19h00
CKRS - CBFT — STAR D'UN SOIR Émission de variétés animée per Pierre Lalonde. Inv.: Frédéric François et Santos Parracato, son frère. Il chante Mon coeur te dis je t'aime; Éric Hoziel et Annie Bouchard, une connaissance. Elle chante Tous les cris, les S.O.S.; Dominique Lajeunesse et Pierre-Louis Coallier, une connaissance. Il chante une de ses compositions. (1h)

CBJET — BABAR Dessins animés. Les aventures de Babar l'éléphant.

CFRS — LES ARNAQUEURS Avec Marcel Béliveau. Monsieur et madame Tout-le-monde deviennent les cibles de Jean-Pierre Alarie, Carole Faucher, Denis Levasseur et Chantal Valois, quatre comédiens réalisant des tours pendables.

CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT La carrière de l'acteur James Wood.

CJPM - CFER — CHOP SUEY L'AMOUR SELON JEAN avec Marie-Soleil Tougas, Anne Bédard et Valérie Gagné. — Jean Côté fait paraître une annonce dans le journal et s'inscrit à une agence de rencontres afin de trouver l'âme-soeur. REPRISE

TV5 — JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 En reprise à 23h30.

WJBK — CBS EVENING NEWS WITH DAN RATHER

WPTZ — USA TODAY En reprise à 04h00.

WTVS — ARTHUR C. CLARKE'S WORLD OF STRANGE POWERS
WVNY — WHEEL OF FORTUNE

TSN — LIGHTER SIDE OF SPORTS (Pd) Anim.: Jay Johnstone.

TELESAG

R.-Q.	2
CKRS	3
Petites annonces	4
CBJET	5
CFRS	7
TV 5	9
CJPM	10
CFCF	11
Inlovision	12
TVC	13
WVNY	14
WTVS	15
WJBK	16
WPTZ	17
TELE UNIVERSITE	18
CBFT	19
Musique Plus	20
CFER	21
Télé achat	22
SE	23
Much Music	24
FC	25
TSN	26
FAMILLE	27
Météo Média	28
Vision TV	29
Chambre des communes	30
CBC North	31
Bourse de Montréal	32
Environnement	33
CHSC	34
Magnétothèque	35

VIDEO DERY

WDIV	2
CKRS	3
TV 5	4
CBJET	5
FAMILLE	6
CFRS	7
METEO MEDIA	8
R.-Q.	9
CJPM	10
CFER	11
INFOVISION	12
Canal Plus	13
Musique Plus	14
C.A.N.A.L.	15
WJBK	16
CHCH	17
CITV	18
CBC	19
WXYZ	20
Bourse de Montréal	21
WTVS	22
SE	23
BCTV	24
FC	25
TSN	26
CNN	27
Chambre des Communes	28
CBFT	30
CHSC	31
TCTV	32

CABLOVISION ALMA

R.-Q.	2
CKRS	3
Famille	4
CBJET	5
Info Vision	6
CFRS	7
Chambre des communes	8
CJPM	9
Télé-annonce	10
CFCF	11
Météo- Média	12
TVC	13
TV 5	15
WPTZ	16
WTVS	17
WJBK	18
WVNY	19
Musique Plus	20
CBFT	21
TSN	22
C.A.N.A.L.	23
SE	24
FC	25
CBC North	26

TELEVAL

R.-Q.	2
CKRS	3
CBJET	5
Canal Famille	6
CFRS	7
TV Comm	8
TV 5	9
CFCF	11
CJPM	13
SE	17
Much Music	19
TSN	21
CBFT	23
WPTZ	24
WVNY	25
Inlovision	26
Chambre des Communes	27

DOLBEAU TV SERVICE INC.

TV 5	2
WPTZ	3
CFRS	4
CJPM	5
R.Q.	6
CKRS	7
Inlovision	8
CFCF	9
CBJET	11
WVNY	12
Petites Annonces	13
MUSIQUE PLUS	20
FAMILLE	22
Télé Université	23
SE	24
MUCH MUSIC	25
TSN	26
CBFT	27
WJBK	28

GAGNON TV LTEE

TVC	2
CKRS	3
WPTZ	4
TV 5	5
CJPM	6
CFRS	7
CBJET	8
WVNY	9
FAMILLE	10
R.-Q.	11
CBJET	12
CFCF	13
SE	18
MUCH MUSIC	19
Musique Plus	20
TSN	21

En bref

TORONTO (PC) — C'est mercredi qu'aura lieu la remise des prix Grammys de l'industrie américaine du disque, un rituel annuel auquel un certain nombre d'artistes canadiens talentueux ont été conviés.

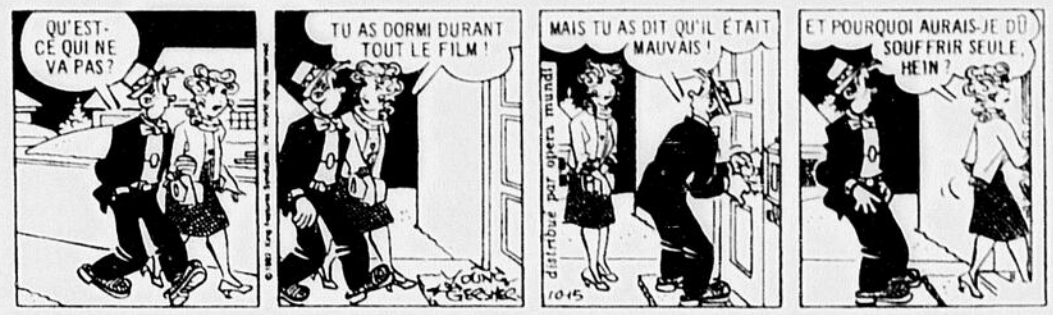
Ils sont sept, mis en nomination dans neuf catégories pour cette 31e cérémonie des prix Grammys, qui sera retransmise en direct à la télévision depuis Los Angeles.

Tout semble indiquer que la découverte de l'an dernier, la chanteuse populaire Tracy Chapman, et le jazzman new-yorkais Bobby McFerrin domineront le palmarès de la soirée, mais quelques artistes canadiens pourraient monter sur le podium pour y recevoir le plus prestigieux trophée de musique populaire d'Amérique.

Le meilleur espoir du Canada reste l'énergique chanteuse country K. D. Lang, d'Alberta, qui cumule à elle seule trois nominations. Elle est presque assurée de l'emporter dans la catégorie country pour son interprétation de "Crying", du célèbre disparu Roy Orbison.

Bandes dessinées

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



Ciné-télé

MARDI
21 FÉVRIER
10h00

CJPM — DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST (6) Fr. 1982. Comédie réalisée et interprétée par Jean Yanne avec Michel Coluche et Michel Serrault. — A l'occasion d'une visite de Jules César en Afrique du Nord, un modeste garagiste est entraîné dans un complot politique. — Effets comiques faciles nourris d'anachronismes. Un certain faste. Mise en scène lourde. Interprétation grotesque. (2h)

13h30

CFER — LA VIE SAUVAGE (1re de 2). (5) (The Savage Is Loose), É.-U. 1974. Drame psychologique réalisé et interprété par George C. Scott avec Trish Van Devere et John David Carson. — Un savant isolé sur une île déserte avec sa famille élève son fils selon la loi de la jungle. — Situations forcées. Psychologie simpliste. Décor luxuriant. Interprétation peu nuancée. (2h) À suivre mercredi, même heure.

14h15

CKRS - CBFT — MALICE AU PAYS DES MERVEILLES (4) (Malice in Wonderland), É.-U. 1985. Drame biographique de G. Trikonis avec Elizabeth Taylor, Jane Alexander et Richard Dysart. — Les carrières parallèles et la rivalité de deux potineuses célèbres d'Hollywood, Louella Parsons et Hedda Hopper. — Récit anecdotique. Traitement ironique. Mise en scène colorée. Interprétation délicieusement caricaturale. Film tourné pour la télévision. (1h45)

19h30

CFRS — MADAME SOFFEL (4) (Mrs. Soffel), É.-U. 1984. Drame de G. Armstrong avec Diane Keaton, Mel Gibson et Matthew Modine. — Subjuguée par un condamné à mort, l'épouse d'un directeur de prison accepte de collaborer à une évasion. — Récit basé de façon arbitraire sur des faits réels. Style fort sobre. Réalisation appréciable. Progression psychologique peu convaincante. Interprétation valable. (2h)

21h00

TV5 — LA DERELITTA (3) Fr. 1983. Drame psychologique de J.P. Igoux avec Bulle Ogier, Daniel Olbrychski et Gérard Blain. — La lente dérive vers la folie d'une jeune femme qui après avoir quitté son mari s'est isolée dans une auberge. — Adaptation d'un roman de Vera Feyder. Scénario étrange. Mélange subtil de rêve et de réalité. Réalisation excellente. Interprétation sensible de B. Ogier. (1h30) En reprise mercredi, 15h30

23h20

CKRS - CBFT — BONNIE ET CLYDE (2) (Bonnie and Clyde), É.-U. 1967. Drame policier de A. Penn avec Warren Beatty, Faye Dunaway et Michael J. Pollard. — La vie criminelle et aventureuse de Clyde Barrow et Bonnie Parker. — Récit inspiré de faits vécus. Oeuvre personnelle et puissante. Mélange habile de tragique et de comique. Montage nerveux. Interprètes excellents. (2h20)

00h00

CJPM — PROTOTYPE (4) É.-U. 1983. Science-fiction de D. Greene avec Christopher Plummer, David Morse et Frances Sternhagen. — Un savant s'attache à l'androïde qu'il vient de mettre au point et l'enlève aux autorités militaires. — Variations intéressantes sur un thème connu. Traitement sobre. Mise en scène de métier. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision. — A. (2h10)

19h28

CFRS — LE TIRAGE LA QUOTIDIENNE

19h30

CBJET — CELEBRITY TALKABOUT Anim.: Wayne Cox.

CFRS — CINÉMA QUATRE SAISONS MADAME SOFFEL. (2h)

CFCF — THE LAST FRONTIER THE SEA IN DANGER. John Stoneman et son équipe font une enquête sur le mystérieux Triangle des Bermudes.

CJPM - CFER — ÉPOPÉE ROCK ROCKY WILLIS avec Suzane Bouchard, Sylvain Bellerose et Marthe Choquette. — Le chanteur Rocky Willis accorde une entrevue à Zipper, entrevue qui sera diffusée sur les ondes de R.O.C.K. Cloclo serait-il jaloux de l'artiste qui semble n'avoir d'yeux que pour Lison?

R.-Q. - CIVV — L'INDICE PLUS En reprise demain, 15h30.

TV5 — L'INFO-5 (2e ÉDITION)

WJBK — HOLLYWOOD SQUARES

WPTZ — JEOPARDY!

WTVS — WILD AMERICA

WVNY — A CURRENT AFFAIR

TSN — CANADIAN SPORTFISHING (Pd) Avec Henry Waszczuk et Italo Labignan.

20h00

CKRS - CBFT — L'HÉRITAGE Miriam (Nathalie Gascon) met Delphis (Robert Rivard) au courant des projets de Junior (Yves Desgagnés). Stéphanie (Geneviève Rioux) fait une crise de jalousie à Siegfried (Patrice L'Écuyer). Miville et Rébecca (Robert Gravel et Joanne Côté) vont faire un tour à Cacouna où ils sont reçus par Philippe et Albertine (Jean-Louis Millette et Amulette Garneau). Junior, lit le journal intime de sa mère. (1h)

CBJET — THE FIFTH ESTATE Avec Eric Malling, Bob McKeown, Hana Gartner et Sheila McVicar. — Reportage sur les valves cardiaques qui à cause d'un défaut de fabrication se détériorent dangereusement; une visite de Graceland à Memphis au Tennessee où l'on rencontre des admirateurs d'Elvis Presley qui ne croient pas encore au décès de leur héros. (1h)

CFCF - WPTZ — MATLOCK THE OTHER WOMAN avec Andy Griffith. (1h)

CJPM - CFER — MINI-SÉRIE LES ROSES ROUGES DE L'ESPOIR (3e de 4). Avec Lisa Hartman, Bruce Dern et Joe Penny. — Lonnie est tué dans une explosion à la mine. Après avoir fait une fausse-couche, Autumn incendie sa maison et s'enfuit à San Francisco. Elle occupe alors deux emplois: vendeuse dans un magasin à rayons le jour et serveuse dans un bar le soir. Autumn deviendra amoureuse d'un de ses patrons qui est cependant marié. (1h) À suivre mardi 28 février, même heure.

R.-Q. - CIVV — TABLE RASE Anim.: Armande St-Jean. Un magazine d'information internationale. Sujets: le Japon moderne; les ut lisateurs des radio-amateurs; l'utilisation de l'interferon, un médicament pour guérir le cancer. (1h) En reprise dimanche suivant à 12h00.

TV5 — USHUAIA En reprise jeudi, 16h30.

WJBK — TOUR OF DUTY Avec Terence Knox, Stephen Caffrey et Stan Foster. — Anderson, Ruiz et Johnson font l'entraînement de quatre recrues vietnamiennes. (1h)

WTVS — NOVA (1h) En reprise à 01h00.

WVNY — WHO'S THE BOSS? FIRST DATE avec Tony Danza, Judith Light, Alyssa Milano et Danny Pintauro.

FC — GLORY! GLORY! (2e partie) Suite de lundi, 9h15 et 20h00. (2h)

SE — WALL STREET (2h15)

TSN — NBA BASKETBALL (D) Les Supersonics de Seattle reçoivent les Celtics de Boston. (2h30) EN DIRECT

20h30

TV5 — SCIENCE-RÉALITÉ

WVNY — ROSEANNE Avec Roseanne Parker et John Goodman.

21h00

CKRS - CBFT — DALLAS UNE TROISIÈME FOIS. J. R. et Sue Ellen (Larry Hagman et Linda Gray) se réconcilient encore une fois. Donna et Ray (Susan Howard et Steve Kanay) emmènent Tony à Southfork pour le présenter à la famille. Angelica (Barbara Carrera) se rapproche de Dallas. (1h)

CBJET — MARKET PLACE Anim. Bill Paul, Norma Kent et Irene Bakaric. — Reportages: la fraude dans les commerces de débosselage de voitures; l'apport de la technologie numérique dans la fabrication des machines à coudre, des appareils vidéo et des bicycles d'exercice; demander un arrêt de paiement sur un chèque n'assure pas nécessairement une protection pour ses fonds en banque.

CFCF - WVNY — MINI SERIES PASSION AND PARADISE. (dern de 2). (2h) Voir dimanche, 21h00.

23h45

CJPM - CFER — LES SPORTS

00h00

CBJET — CBC LATE NIGHT LIGHT UP THE SKY. (2h)

CFCF — CINEMA 12 THRILLKILL. (2h)

CJPM — CINÉ-LUNE PROTOTYPE. (2h10)

CFER — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h15.

TV5 — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (15h)

WVNY — MINDPOWER

TSN — GUINESS WORLD OF SPORTS (R) (1h)

00h15

SE — LES TROIS V: LA VENGEANCE DES VÉTERANS (1h30)

00h30

CFRS — LE GRAND JOURNAL Reprise du bulletin de 21h30.

WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h)

WTVS — JOHN FORSYTHE'S WORLD OF SURVIVAL

FC — SERPENT AND THE RAINBOW (2h)

01h00

CFRS — SPORTS PLUS Reprise de 23h00.

WJBK — NIGHT HEAT THE WISE GUY. (1h)

WTVS — NOVA (1h) Reprise de 20h00.

TSN — U.S. PRO FIGURE SKATING CHAMPIONSHIPS (R) (1h)

01h30

WPTZ — THE BENNY HILL SHOW

01h45

SE — LA TOMBE (1h30)

02h00

CFCF — SECOND FEATURE RÉJEANNE PADOVANI. (1h50)

WPTZ — GOVERNMENT GRANTS

WTVS — FRONTLINE (1h) Reprise de 22h00.

TSN — SPORTSDESK

02h30

WPTZ — FAMILY TIES

FC — THE BLUE MAN (1h30)

TSN — NBA BASKETBALL (R) (2h)

03h00

WPTZ — ARSENIO HALL (1h)

WTVS — SOUTH AMERICAN JOURNEY (1h)

03h15

SE — BIENVENUE AU PARADIS (1h45)

03h50

CFCF — MAGNUM P.I. (1h)

04h00

WPTZ — USA TODAY Reprise de 19h00.

WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h) Reprise de 21h00.

FC — DOWN TWISTED (1h30)

04h30

WPTZ — FACTS OF LIFE

TSN — RUGBY UNION VARSITY MATCH (R) (1h30)

CJPM - CFER — LE MATCH DE LA VIE LES JEUNES LOUPS EN AFFAIRES. Avec Claude Charron. Un reportage sur les jeunes loups en affaires, ces nouveaux gestionnaires qui appliquent de nouvelles méthodes dynamiques pour stimuler la production, la rentabilité. Visite d'une école spécialisée dans la formation de cadres au Japon. Un reportage sur la collusion dans les années 30. Comment certaines compagnies ont comploté pour stimuler l'industrie de l'automobile. (1h)

R.-Q. - CIVV — VIDÉOTOUR (1h) Reprise de dimanche, 17h00.

TV5 — CINÉMA LA DERELITTA (1h30) En reprise mercredi, 15h30.

WJBK — CBS TUESDAY MOVIE PREMIERE MONDIALE. BRIDESMAIDS. (2h)

WPTZ — IN THE HEAT OF THE NIGHT THESE THINGS TAKE TIME avec Carroll O'Connor et Howard Rollins. (1h)

WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h) En reprise à 04h00.

21h30

CBJET — MAN ALIVE IN AN ATHEIST WORLD. Anim.: Roy Bonisteel. L'église en U.R.S.S., en cette époque de glassnost vit dans un climat de tolérance qu'elle n'avait pas connu depuis des décennies. Comment le pratiquant moyen en bénéficie-t-il?

CFRS — LE GRAND JOURNAL En reprise à 00h30.

22h00

CKRS - CBFT — LE TÉLÉJOURNAL

CBJET — THE NATIONAL

CFRS — SURPRISE PARTY (1h)

CJPM - CFER — AD LIB (1h)

R.-Q. - CIVV — 5 POUR 1 Reprise de 17h00.

WPTZ — MIDNIGHT CALLER Drame avec Gary Cole, Wendy Kilbourne et Dennis Dunn. (1h)

WTVS — FRONTLINE (1h) En reprise à 02h00.

FC — EMPIRE OF THE SUN (2h30)

22h15

SE — LES ANGES CORNUS (2h)

22h22

CBJET — THE JOURNAL

22h25

CKRS - CBFT — LE POINT

22h30

R.-Q. - CIVV — AUTREMENT DIT (1h) Reprise de 18h30.

TV5 — CIEL, MON MARDI! Inv.: Christophe Malavoy. Sujets: un réfugié et l'expulsion; les transsexuels; les familles d'accueil. (1h)

TSN — INSIDE THE PGA TOUR (Pd)

23h00

CKRS - CBFT — LA MÉTÉO

CBJET — NEWSWATCH

CFRS — SPORTS PLUS En reprise à 01h00.

CFCF — CTV NATIONAL NEWS

CJPM - CFER — LES NOUVELLES TVA

WJBK — THE NEWS

WPTZ — NEWS 5 NIGHTSIDE

WTVS — ARE YOU BEING SERVED

WVNY — NEWSCENTER 22

TSN — SPORTSDESK

23h05

CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

23h20

CKRS - CBFT — CINÉMA BONNIE ET CLYDE. (2h20)

23h25

CJPM - CFER — FRANC PARLER Avec Clinton Archibald.

23h30

CBJET — NEWHART SWEET AND SOUR CHARITY. REPRISE

CFRS — SIMON ET SIMON LA RÈGLE DU JEU avec Jameson Parker et Gerald McRaney. — Les péripéties des deux frères à la tête de l'agence de détectives privés la moins rangée de San Diego! (1h)

CFCF — PULSE

TV5 — JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Reprise de 19h00.

WJBK — THE PAT SAJAK SHOW (1h30)

WPTZ — THE TONIGHT SHOW (1h)

WTVS — BLACK CHAMPIONS (1h)

WVNY — ABC NEWS NIGHTLINE

TSN — THE OUTDOOR SPORTSMAN (R)

23h35

CJPM — AUJOURD'HUI

CFER — LE MONDE RÉGIONAL

Nouveau défi

Les Foubracs se séparent après 18 ans



SEPARATION — Les Foubracs ont vu leur renommée prendre de l'importance saison après saison. Ils ont voyagé un peu partout dans le monde. Après 18 ans, ils ont décidé de se séparer.

MONTREAL (PC) — Les Foubracs, ce duo bizarre qui joue de la pompe à bicyclette, a rompu son entente vieille de 18 ans. Pour Michel Lozières, le grand maigre du duo originaire de Drummondville, l'envie de changer de décor a été plus forte que cette complicité. Ni fou, ni braque, il a eu envie de faire cavalier seul.

Michel Lozières a voulu se démarquer. Pour lui, la décision a été longuement mûrie, analysée. Depuis 1984, depuis cette apparition au Festival "Juste pour rire", Les Foubracs ont vu leur renommée prendre de l'importance, saison après saison. Ils ont voyagé un peu partout dans le monde. Mais les idées, avec le temps, se sont un peu taries.

Lozières a le goût de se mesurer à un nouveau défi. Depuis un mois et demi, il met en place un nouveau spectacle, des petits numéros qu'il pourra transporter facilement dans des émissions de variétés de tous les pays. Il mise d'abord sur une communication visuelle et musicale. Déjà, il a été invité au Japon pour transmettre un peu de son art.

"J'ai eu très peur. Mais c'est passé. Maintenant, je me sens très stimulé.

J'ai retrouvé le plaisir de travailler seul comme à l'époque où j'étais peintre. Je ne me sens plus encadré dans une forme. Toutes les recherches sont possibles."

Poussé par son envie de poursuivre une carrière "internationale", Lozières réalise des sketches où la parole ne sera pas le premier élément. Il a l'intention de développer les attributs qui le mettaient déjà en valeur à l'intérieur du duo. Sa vitesse de caricaturiste, les instruments de musique bizarres seront les éléments qui composeront son spectacle.

Présentement, il est en période intensive de création. Il se promet d'éclater très fort. On devrait entendre parler de lui dans quelques mois. Il n'est plus fou, ni braque, mais tout simplement dingue.

Pour son film " La petite voleuse "

Charlotte Gainsbourg fait de la promotion

MONTREAL (PC) — A l'aise dans ses baskets, Charlotte Gainsbourg s'est prêtée lundi au jeu de la promotion devant des reporters et photographes.

Le cinéaste Claude Miller à ses côtés, la jeune interprète de 'La petite voleuse' a servi de brèves réponses, de sa petite voix tranquille.

C'est difficile faire du cinéma? "Non... Je le fais pour mon plaisir." Et en plus, même si elle n'adore pas aller au lycée, ça ne nuit pas à ses études puisque "ça se passe toujours pendant les vacances"..

La comédienne de 19 ans s'y plaît mais "je n'aime pas penser que je ne ferais que ça". Sans rien mentionner de précis, elle croit qu'un beau métier, "c'est un métier qu'on aime".

Histoire d'une enfant abandonnée par sa mère et devenue délinquante, dans une petite ville de France vers 1950, 'La petite voleuse' est longtemps resté à l'état de synopsis dans les tiroirs de François Truffaut.

Il était le pendant au féminin de l'oeuvre qui a révélé Truffaut il y a 30 ans, 'Les 400 coups'. Dans 'La petite voleuse', Janine Castang correspond à Antoine Doinel, héros autobiographique du grand cinéaste disparu en 1985. Condamné par la maladie, Truffaut avait confié son ébauche à Claude Berri qui l'a lui-même confiée à Claude Miller pour la mener à bien.

Mlle Gainsbourg, qui n'a pas vu 'Les 400 coups', était contente que le film soit enfin réalisé "même si je n'y pensais pas pendant le tournage".

Pas son métier

Pour enchaîner, Miller souligne que "ce n'est pas son métier de répondre aux questions des journalistes", suscitant chez Charlotte un léger sourire en coin.

Lui qui a travaillé avec Romy Schneider et Isabelle Adjani, il peut dire en tout cas que "son métier, c'est d'apprendre son rôle et le jouer, ça elle sait le faire".

Le réalisateur a travaillé sur "l'écriture brute, très sèche de François, ses 30 pages étaient simplement la chronologie des situations. Alors oui, on peut dire que c'est mon film à moi."

A l'été de 1987, Claude Miller l'a écrit entièrement, avec Charlotte Gainsbourg venue partager ses vacances en famille: "J'écrivais et parfois je montrais quelque chose à Charlotte... Non, ce n'est pas son genre de me faire des remarques sur ce qui est écrit.

"C'est plutôt à moi de sentir comment elle le prend... Ce que j'ai appris, je la connais maintenant", raconte Miller. Le tournage a eu lieu l'été dernier, 'La petite voleuse' est sorti en décembre en France.

Il ne voit pas en son héroine quelqu'un qui aggrave son cas, plutôt celle qui apprend à la dure école de la vie "avec beaucoup de vaillance, beaucoup d'énergie".



FUGUEURS — Simon Delabrosse et Charlotte Gainsbours dans une scène de " La petite voleuse ", un film inspiré de François Truffaut et réalisé par Claude Miller. Le film prendra l'affiche bientôt au Québec.





Publicité trompeuse

Les optométristes s'inquiètent

MONTREAL(PC)-L'Ordre des optométristes du Québec s'inquiète de voir que l'on assiste à une recrudescence de la publicité, parfois trompeuse ou frau-duleuse, concernant la vente de lunettes ou de lentilles cornéennes.

Récemment, l'organisme a envoyé à ses 1,000 membres un avertissement écrit dans lequel on invite les optométristes à la prudence. "La concurrence est tellement forte qu'elle donne lieu à des abus dans le domaine de la publicité", dit le syndic Claude Beaulne.

Les promotions varient d'un établissement à l'autre. On offre parfois deux paires de lunettes pour le prix d'une, une réduction de 50 pour cent ou des produits vendus au prix du gros. "Il faut s'assurer que ces rabais sont vraiment des rabais. Il est possible que cette publicité contienne des indications trompeuses", explique M. Beaulne.

L'Ordre des optométristes s'engage à prendre des recours disciplinaires contre ceux qui contreviennent au code de déontologie et aux règlements relatifs à la publicité. De plus, les contrevenants ne sont pas à l'abri de procédures qui pourraient être intentées par Consommation et Corporation Canada si leur publicité enfreint la Loi sur la concurrence.

Un porte-parole du ministère fédéral, André Boivin, a précisé, hier, que les optométristes sont convoqués, cette semaine, à une session d'information sur le sujet à la place Bonaventure. Selon lui, personne n'a encore été poursuivi.

Le syndic de l'ordre professionnel ajoute que la recrudescence de la publicité est attribuable surtout aux opticiens d'ordonnance qui jouissent d'une plus grande liberté dans le domaine de la publicité. "L'optométriste finit par se dire: si mon voisin le fait, alors je le fais. C'est la guerre de la concurrence." Et, au bout de la ligne, c'est souvent le consommateur qui écope.

Le Bureau des pratiques commerciales surveille de près ce genre de publicité. L'article 52 de la Loi sur la concurrence prévoit que "nul ne doit, de quelque manière que ce soit, aux fins de promouvoir directement ou indirectement soit la fourniture d'un produit ou son utilisation, donner au public des indications trompeuses sur le prix".



Votre banquier semble-t-il faire la sourde oreille?

Avez-vous l'impression de parler dans le vide, peu importe les efforts que vous faites pour lui expliquer les rouages de votre entreprise?

Vous pourriez l'amener à changer d'attitude.

Ou vous pourriez changer de banque.

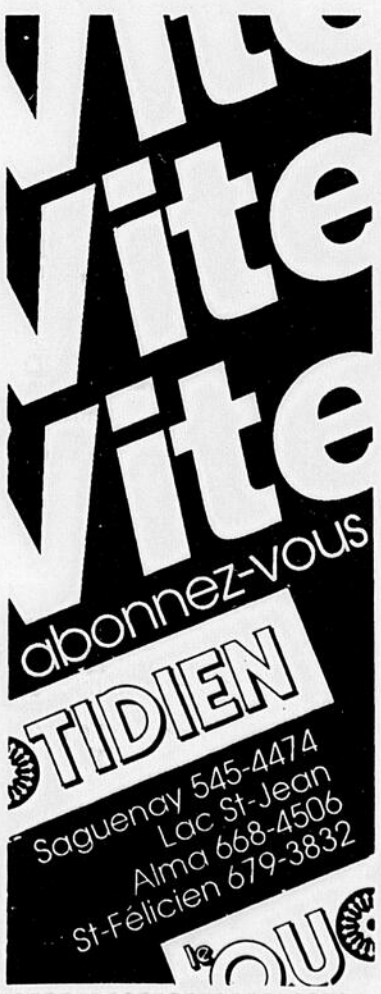
À la Banque Lloyds, d'un bout à l'autre du Canada et dans 45 autres pays, nous sommes toujours attentifs aux besoins de votre entreprise. Au cours des 223 dernières années, nos clients-entreprises nous ont aidés à devenir l'une des plus grandes banques du monde.

Venez nous voir bientôt. Vous découvrirez qu'une banque commerciale sérieuse prête toujours une oreille attentive à vos besoins financiers.

Banque Lloyds du Canada

LA BANQUE QUI SE DISTINGUE

136, rue Racine Est, Chicoutimi, 543-0245



Traitements d'acupuncture

Le médecin ne sera plus nécessaire

QUEBEC (PC) — Il ne sera plus nécessaire d'être référé par un médecin pour subir des traitements d'acupuncture.

Un projet qui modifie l'actuel règlement sur l'exercice de l'acupuncture vient d'être publié dans la Gazette officielle du Québec.

Ce projet de règlement pourrait entrer en vigueur dans 45 jours, dès son adoption par le conseil des ministres du gouvernement.

Jusqu'à maintenant, un acupuncteur ne pouvait officiellement exercer l'acupuncture que sur un patient détenant un avis de recommandation émis par un médecin, en vertu de l'article 21 du règlement.

L'acupuncteur devait transmettre au médecin en question un rapport sur les traitements qu'il a dispensés au patient.

Dans les faits cependant, le règlement actuel n'était pas observé et tous les acupuncteurs que la Presse Canadienne a interrogés hier ont confirmé pratiquer leur métier sans tenir compte de la controversée réglementation, c'est-à-dire sans exiger de leur patient le document établissant qu'ils sont référés par un médecin.

En accord avec toutes les parties impliquées, le nouveau règlement enlèvera cette obligation de détenir la référence d'un médecin, a signalé hier Me Anik Reinhart, avocate à l'Office des professions du Québec.

Tout au plus maintient-on un registre des acupuncteurs sur lequel ceux qui pratiquent cette médecine d'origine chinoise devront être inscrits à la suite d'un examen approuvé par la Corporation professionnelle des médecins.

Le projet de règlement prescrit également certaines règles que devront suivre les acupuncteurs, notamment quant à l'aménagement de leur cabinet de consultation ou au maintien de leurs dossiers.

Changement des temps: ceux qui consulteront un acupuncteur ne sont plus désormais qualifiés de "clients" mais de "patients" dans le projet de règlement, ce qui confirme le caractère professionnel et médical que le gouvernement reconnaîtra désormais dans le travail de l'acupuncteur.

Clause nonobstant

Bourassa refuse de négocier avec Ottawa

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa n'est pas intéressé à "négocier" la clause nonobstant.

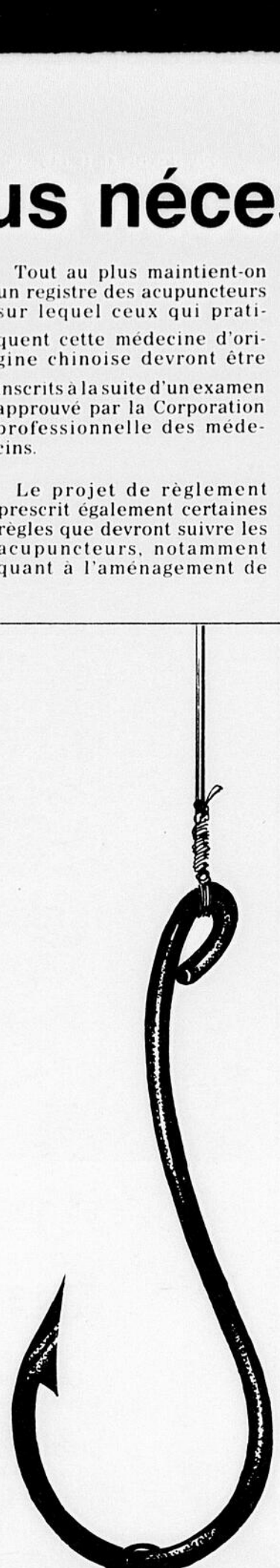
Commentant une nouvelle de la Presse Canadienne qui indiquait que le gouvernement québécois serait prêt à aborder la question lors d'une deuxième ronde constitutionnelle, le premier ministre a déclaré hier que la clause nonobstant était "non négociable".

"Nous ne sommes pas intéressés à négocier cette clause. C'est trop important pour le Québec. Nous tenons à la clause nonobstant, comme nous tenons à l'article 1 de la Constitution et à la société distincte dans l'entente du lac Meech", a-t-il fait savoir hier, ajoutant qu'il n'était pas question de monnayer, par exemple, la clause nonobstant contre celle de la société distincte.

Citant des sources gouvernementales, la Presse Canadienne avait appris que, lors de la rencontre des premiers ministres qui aura lieu à Ottawa le 27 février prochain, laquelle portera notamment sur l'entente constitutionnelle du lac Meech, le Québec pourrait accepter d'inscrire la clause nonobstant à l'agenda d'une deuxième ronde constitutionnelle, afin de calmer les récriminations du Canada anglais contre la loi 178.

Dans cette loi linguistique, le recours à la clause nonobstant est utilisé pour interdire l'affichage bilingue à l'extérieur des commerces au Québec.

Hier, le premier ministre n'a pas dit qu'il n'aborderait pas cette question dans l'avenir, que ce soit lors de la rencontre des premiers ministres à Ottawa ou lors d'une prochaine négociation constitutionnelle.



Ne mordez surtout pas à l'hameçon.

Des gens pourraient vous contacter sous peu et vous donner l'impression qu'ils représentent les Pages Jaunes*. Soyez vigilant. Votre représentant de publicité-annuaire Pages Jaunes* de Télé-Direct (Publications) Inc. sera dans votre région du 6 fevrier au 3 mars. Il vous fixera rendez-vous pour revoir votre programme de publicité Pages Jaunes* pour cette l'année. Les seules et uniques Pages Jaunes* qui font la meilleure impression sur votre clientèle. Pour plus de renseignements, appelez à notre bureau de Québec au 1-800-463-4833 ou (418) 656-1530

*Marques déposées de Télé-Direct (Publications) Inc.

Les seules et uniques Pages Jaunes* par Télé-Direct.

une compagnie Bell Canada

Eliminatiopn des chlorofluorocarbones

Lucien Bouchard annonce des mesures

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, a annoncé hier que le gouvernement canadien s'engageait à éliminer les chlorofluorocarbones (CFC) de l'environnement canadien d'ici dix ans.

Cet engagement a été présenté par le ministre à l'Assemblée internationale de 80 experts en droit de l'environnement, provenant de 25 pays, réunis à Ottawa pour trois jours afin de travailler à la mise en place d'un cadre légal mondial pour combattre efficacement la pollution atmosphérique et protéger la couche d'ozone.

"En nous engageant à éliminer tous les CFC d'ici 10 ans, a souligné M. Bouchard, nous voulons marquer notre détermination, dire au monde que le Canada est prêt à aller au-delà de ses engagements initiaux."

Il y a 18 mois, au cours d'une réunion de scientifiques venus de tous les coins du monde, le gouvernement canadien a endossé le protocole international de Montréal pour une élimination éventuelle de tous les CFC qui attaquent la couche d'ozone.

Treize mois plus tard, le Canada s'est encore une fois associé au Protocole de Sofia (Bulgarie) où 24 nations ont pris des engagements précis touchant un certain nombre de polluants pour la protection de l'atmosphère.

Marquer le pas

En annonçant la politique canadienne, le ministre a pris la peine de fixer des objectifs à atteindre pour le reste du monde.

"Nous voulons inciter la communauté mondiale, a-t-il dit, à se donner elle aussi un objectif d'élimination des CFC d'au moins 85 pour cent au plus tard d'ici 1999."

Le ministre a ensuite indiqué qu'il rendra publique dès aujourd'hui une réglementation qui touchera "plus de 85 pour cent des CFC produits au Canada".

"Le reste, a-t-il ajouté, sera éliminé à mesure que seront mises en place des technologies de remplacement sécuritaires et adéquates."

M. Bouchard a ensuite souligné qu'il était personnellement convaincu "que le rythme de progression des techniques nous permettra de voir la disparition complète des chlorofluorocarbones au Canada avant le délai que nous nous sommes fixé".

M. Bouchard a aussi repris les propos qu'il tenait, quelques jours après avoir été assermenté ministre de l'Environnement concernant l'importance que le gouvernement entendait accorder à la question environnementale avant de se lancer dans des projets de développement économique.

EN VEDETTE

"Les Brochettes"

A NOUVEAU

Sur demande de la clientèle

Du 19 février au 19 mars '89

Brochette de poulet: $8.95
Brochette de pétoncle: $9.95
Brochette de filet mignon: $10.95
Brochette de crevette: $11.95
Brochette de fruit de mer: $12.95

Le Dimanche

potage, brochette et le dessert pour seulement le prix de votre brochette.

(taxe et pourboire en sus)

Restaurant la Fondue

Pour réservations: 696-2000

FILET DE SÉCURITÉ

Le REÉR BNE vous est offert par l'une des plus grandes institutions financières au Canada. Maintenant, plus que jamais, c'est le genre de sécurité que vous recherchez lorsque vous épargnez pour assurer votre avenir.

À la BNE, vous pouvez faire confiance aux spécialistes qui gèrent votre argent, tout en sachant que nous offrons une gamme complète d'options.

UN REÉR-DÉPÔT : l'option qui offre la plus grande sécurité. Vous avez le choix entre l'option Épargne à intérêt quotidien et Placement à taux garanti. Et nous émettons immédiatement le reçu à joindre à votre déclaration de revenus.

UN REÉR À FONDS COMMUNS DE PLACEMENT : avec le REÉR à Fonds Scotia*, vous avez l'assurance que vos économies sont gérées par des portefeuillistes professionnels.

UN REÉR AUTOGÉRÉ : conçu pour les investisseurs avisés, il vous permet de diversifier vos placements et augmente votre potentiel de gain.

De plus, la BNE vous offre un prêt à taux d'intérêt spécial pour le financement de votre cotisation à un REÉR pour l'année d'imposition 1988. Aucun versement sur le principal n'est exigé avant trois mois.

Un REÉR BNE. Un filet de sécurité pour ceux et celles qui pensent à leur avenir.

Pour plus de renseignements, demandez à votre succursale BNE un exemplaire gratuit de l'édition 1988-89 de la brochure "Réponse à tout sur les REÉR", ou téléphonez sans frais à l'un des numéros suivants :

1-800-361-6605
Montréal et périphérie, 499-5800
Permanence téléphonique :
lundi au vendredi – 9h à 20h et samedi – 9h à 17h.

BNE

*Cette annonce ne constitue pas une offre, laquelle ne peut se faire que par le biais du prospectus simplifié. Avant de prendre la décision d'investir dans l'un ou l'autre de ces Fonds, nous vous conseillons de consulter le prospectus simplifié et les états financiers s'y rapportant. Selon la province ou le territoire où vous résidez, les Fonds de placement Scotia sont offerts par La Banque de Nouvelle-Écosse ou par une de ses filiales en propriété exclusive, mais dotées cependant d'une personnalité juridique distincte: ScotiaMcLeod Inc. et Placements BNE Inc. Soumises aux fluctuations du marché, les parts des Fonds de placement Scotia ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ou autres organismes publics d'assurance, ni garanties par La Banque de Nouvelle-Écosse.

Mercuriale

Légumes

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes dans la région de Montréal lundi.

Fruits

Tomate rose serre, No 1 $24.50-27.10 caisse 5 kg.

Tomate rose serre, No 1 Ont. $18.00 paquet 8 lb.

Légumes

Betterave $6.60-7.35 sac 25 lb.

Betterave $7.35-9.10 pr 12 cellos 2 lb.

Carotte $8.90-10.05 pr 24 cellos 2 lb.

Carotte $8.90-10.05 pr 10 cellos 5 lb.

Carotte, grosse $8.00-8.80 s. 50 lb.

Champignon $9.00 c. 5 lb.

Chou chinois $6.75 c. 12 un.

Chou Savoie $7.85-10.25 c. 12 un.

Chou rouge $7.85-9.85 c. 12 un.

Chou vert, moyen $5.90-6.35 c. 40 lb.

Chou vert, gros $5.00-5.50 s. 50 lb.

Concombre serre gros, Ont. $14.00 12 un.

Concombre serre moy. Ont. $12.45 pr 12 un.

Concombre serre pet. Ont. $10.60 pr 12 un.

Endive $6.25-9.75 c. 5 lb.

Laitue Boston, serre $5.75 c. 12 un.

Oignon à bouillir $0.85-1.25 s. 10 lb.

Oignon jaune moy. $8.35-9.10 pr 24 s. 2 lb.

Oignon jaune moy. $8.35-9.10 pr 10 s. 5 lb.

Oignon jaune moy. $9.00 s. 50 lb.

Oignon jaune gros — s. 50 lb.

Panais $10.00-12.25 pr 12 s. 1 lb.

Poireau $6.50-8.50 botte 12 un.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis lundi par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre. Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo, 39.92. $5.102, 40.93 $5.102, prix du gros au detaillant $5.678.

Fromage cheddar au kilo, première categorie, blanc $5.176, première cat., coloré $5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait ecreme en poudre, pulverisé: $3.015 le kg; pour betail: $1.373 le kg, poudre de babeurre, pulverisé: $2.480 le kg; poudre de lactoserum, pulverisé $0.649, pour betail $0.612 le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12, A extra gros $1.442, A gros $1.420, A moyens $1.311, A petits $0.937.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario, A extra gros $1.12, A gros $1.12, A moyens $1.01, A petits $0.62.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec, A extra gros $1.14, A gros $1.14, A moyens $1.03, A petits $0.64.

Pommes de terre, prix de vente, Canada no 1, livrées à Montréal ou à Québec par camion Québec, brossées $4.75 le sac de 50 lb. Québec, lavées $1.10 le sac de 10 lb, $2.15 le sac de 20 lb, $5.25 le sac de 50 lb. Rouges $1.35 le sac de 10 lb, $2.65 le sac de 20 lb, $6.50 le sac de 50 lb.

Prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal: Québec, brossées $5.65-5.75 le sac de 50 lb, $2.55-2.60 le sac de 20 lb, $1.31-1.35 le sac de 10 lb. Québec, lavées — le sac de 50 lb, $2.60 le sac de 20 lb, — le sac de 10 lb. I. P. E., brossées $6.15-6.30 le sac de 50 lb, $2.60-2.85 le sac de 20 lb, $1.35-1.38 le sac de 10 lb. Nouveau-Brunswick, brossées $6.00 le sac de 50 lb.

La bourse

Montréal

Valeurs Vtes, Haut Bas Fer, Ch Net.

ACI fs	9300	35	33	33	2
ACSI Bio	24500	25	23	23	2
AJS	200	78	78	78	1
AMCA Int	30980	485	470	475	5
AMCA 9 5	1100	$22½	22½	22½	
Abti Prce	900	$20½	20½	20½	½
Abitibi Wt	1000	71	71	71	1
Actidev	1600	111	110	111	9
Agnico E	12000	$12½	12½	12½	½
fAgnoma	8071	53	53	53	
Air Canda	103958	$12½	12	12½	½
Akers	13000	38	36	36	
Alta energ	2118	$17	16¾	17	
Alt E 7 75	1200	$26	25¾	26	
Alcan Alu	6367	$40	39¾	39¾	¼
Aldona M	1000	15	15	15	5
Algo Sr 1	247	230	230	230	
Algo A	529	400	390	390	10
Alm CT	1330	230	225	225	5
Alube	500	200	200	200	
A Barr wt	100	$7¾	7¾	7¾	¼
Amisco	900	160	160	160	
Artopex	1700	495	495	495	5
Asa Min	2000	$5½	5½	5½	
Asbestos	100	$11	11	11	¼
fAstral A	840	$9¾	9½	9½	¼
fAstral B	250	$9½	9½	9½	¼
fAtco I	1500	$9½	9½	9½	¼
fAtlant A	1475	145	140	140	
Auberges	8800	415	415	415	
Avesop	10310	205	200	200	9
B Corp A	200	$29½	29½	29½	
BC Tel	8565	$29¼	29¼	29¾	¼
BCE Inc	77906	$38½	37¾	37¾	¼
BCE Mbl	1540	$28¾	28½	28½	¼
BCE Capl	600	$23½	23½	23½	
BCED	11050	370	365	370	
BCED Wt	2700	65	65	65	
Beshare p	400	$21½	21½	21½	
Bq Laur	2560	$13¾	13	13	¼
Bque Nat	39967	$12¾	12¾	12¾	¼
Bq Nat sr7	2350	$23¼	23½	23½	¼
Bq Royale	42892	$38½	37¾	38¾	¼
Bqlty 1 45	1600	$17	16¾	17	¼
Bq T D	9528	$37¾	37	37¾	¼
Bq Clmp	9000	$25½	25½	25¾	¼
Bque Mtl	28175	$29½	29	29	¼
Bq N Ecos	4452	$14¼	14¼	14¼	¼
Bastien	2400	65	65	65	10
Baton	100	$13¾	13¾	13¾	¼
Belmoral	500	162	162	162	2
Bestar	700	85	85	85	
Biochem	5400	$7½	6½	6½	¼
Bionaire	2500	160	150	150	5
Bocenor	1000	250	250	250	
BF Royal	6400	138	136	136	
Bomb A	4275	$12¾	12¾	12¾	
fBomb B	16360	$12¾	12¾	12¾	¼
Bomb Sr1	200	$22¾	22¾	22¾	¼
Bomb w B	455	$27½	27¾	27¾	
Bow V Rs	2400	32	32	32	4
Brafene rt	10000	0½	0½	0½	
Bralorne	21000	37	37	37	2
BJ Brok A	6850	$10¾	10¾	10¾	¼
BrasdPrA	125	$39¾	39¾	39¾	¼
Brascan A	6556	$28¼	28	28	¼
Bruncor	4660	$17¼	17	17	
Brunswick	1300	$13¾	13¾	13¾	¼
CAE Ind	42900	$12¾	12¼	12¾	
CB Pak	2606	$19½	19¾	19¾	¼
fCFCF Inc	2750	$17¾	17½	17½	¼
CFS	700	140	140	140	
CGC Inc	5000	$11½	11¾	11¾	¼
fCGI Gr A	3550	215	205	215	5
CHT Inc	10000	$13	13	13	
Cabano	2000	125	125	125	5
Cambior	3100	$13¾	13¾	13¾	
Cambiow	24700	285	275	275	5
Cambridg	1850	$32½	32¾	32¾	¼
Cmpbell Sp	1500	$19¾	19¾	19¾	¼
Campeau	3004	$18¾	18½	18¾	¼
Cdn Tire	200	$36½	36½	36½	½
fC Tire A	25090	$19¾	19½	19¾	¼
fC Util A	4000	$19¾	19¾	19¾	¼
C Util Sr1	4000	$25¾	25¾	25¾	
CP Lice	39490	$23¾	22¾	23	¼
fCmac A	5959	$6¾	6½	6½	
Canamax	1000	465	465	465	5
Canron A	250	$11¾	11¾	11¾	¼
fCanron B	25	$11¼	11¼	11¾	¼
Canstar	3250	280	275	280	
fCantrexA	5150	350	340	340	
Cascades	12450	$7¾	6¾	7	
Celanese	907	$33¾	33½	33½	¼
C Capital	200	$10	10	10	
fC Cap A	1300	$8¾	8¾	8¾	
Champlai	2200	94	92	94	3
Charan	500	210	210	210	5
Chem	400	410	410	410	5
fCmStLa	900	$16¾	16	16¾	¼
Circo Cff	950	$5	5	5	¼
fCo Steel	700	$17¾	17¾	17¾	
fCogeco	2450	$6¾	6¾	6¾	
Comineo	1002	$26¼	26¼	26¾	¼
Comi Sr H	1000	$13¾	13¾	13¾	
Cancom	100	$14¼	14¼	14¼	
Comptime	2100	34	34	34	
Comtron	7700	52	50	52	1
Connaught	1900	$27¾	27¾	27¾	¼
CBath A	89123	$24½	24¾	24¾	¼
C Bath B	484	$24½	24½	24½	
Con Pack	900	$21½	21½	21½	
Cons Gas	500	$26¼	26¼	26¾	¼
fCPCI A	1300	101	100	101	1
CPCI B	400	100	100	100	
Corby A	225	28	28	28	¼
fCorby B	600	$27	27	27	1
Cor Mark	1100	460	460	460	5
fCorona A	6997	$8¾	8¼	8¾	¼
Coron 96%	1417	130	130	130	5
Coronet	3000	450	450	450	
Cott	1700	310	295	305	10
fCrain RL	2313	$8	8	8	
fCrownx	500	$13¾	13¾	13¾	¼
fCrownx A	500	$6¾	6¾	6¾	
Crwn wt b	800	$13¾	13¾	13¾	¼
Crwn Pr I	1100	$20½	20¾	20¾	¼
fDMR grA	1300	285	285	285	
Datamark	2500	255	247	247	3
Denison A	1000	$6½	6¼	6½	¼
fDenisn B	2000	$6¼	6	6¼	¼
Denis 9 50	1800	$21¼	21¼	21¼	¼
Denis 9 75	600	$24¾	24½	24¾	¼
Dera Lg	3000	43	43	43	2
Dionne	8550	310	290	300	10
Dofasco	3460	$29¾	29½	29½	¼
Dofasc2 60	220	$35¾	35¾	35¾	¼
Domco lte	2050	$5¼	5	5	¼
Domtex	11564	$15¾	15¾	15½	¼
Domtar	8197	$15¾	15¼	15¾	¼
Domt 2 25	275	$26¾	26¼	26¾	
Donohue	31562	$15½	15	15¼	¼
Dorel	2250	262	255	255	15
DuPont A	200	$28¼	28¼	28¼	
fDylex Ltd	600	$10¾	10¾	10¾	¼
East Bak	200	$9½	9½	9½	¼
Echo Bay	2360	$17¾	17¾	17¾	¼
EnerplusR	250	$8¼	8¼	8¼	
EnerplusC	470	$8¾	8¾	8¾	¼
EnerplusD	1000	$8¾	8¾	8¾	¾
EqDenis A	1500	225	220	225	
fEqDen B	1000	210	210	210	15
Eq Reser	2000	110	110	110	
Espadon	12200	65	65	65	5
Espalau	1400	300	300	300	
FCA Inter	1260	$8¾	8¾	8¾	
FPI Ltd	7925	$9¾	9½	9¾	¼
Fleinbrd G	430	225	220	225	3
Falcon W	8400	490	480	490	
Finan E C	2257	160	158	158	2
FCUyTco	100	$5¾	5¾	5¾	¼
Flet Can a	1616	$19¾	19¾	19¾	¼
Flet Invzb	300	$21¼	21¼	21¼	¼
Flet Inv	700	$21¼	21¼	21¼	¼
Fletcher	21000	350	345	350	
F Europ w	6000	11	11	11	
fFdCr Que	3950	450	440	440	10
Foratek	4500	80	78	78	
Foresbec A	200	106	106	106	
Forex	9650	184	180	180	4
Fortis Inc	1330	$20¼	20¼	20¼	
GTC Tra B	5570	$5¼	5½	5½	
GW Util	634	$23½	23½	23½	¼
Galactic	1000	450	450	450	15
fGeofrioB	2280	335	335	335	
GeofrionW	2000	9	9	9	
fGildcrp A	5300	$6	5¾	5¾	¼
Goodfellw	100	360	360	360	10
GL Group	100	$18¼	18¼	18¼	¼
G W lifeco	100	$13¾	13¾	13¾	¼
Grilb	4700	$6¼	6	6	
Gr L 1 875	740	$21¾	21¾	21¾	¼
fGr laur b	3210	$6¾	6¾	6¾	¼
G Plas Md	2450	135	135	135	
Guardcor	216	$7¾	7¾	7¾	
GuilvA	2925	$6¾	6¾	6¾	¼
Gulf Res	4258	$14½	14½	14½	¼
Harric A	2500	320	310	310	5
Hartco	14713	455	445	455	15
Hees Int	21675	$29¾	29¼	29¾	¼
Hees 91wt	29600	$9¼	8¾	9¼	¾
Helix Circ	2100	55	55	55	3
Hemlo	3300	$12¾	12¾	12¾	¼
Henlys Gr	200	$7¼	7¼	7¼	¼
Heroux	6480	$7½	7¾	7¾	¼
Hollin Inc	700	$14¾	14¾	14¾	¼
Honco	1700	40	40	40	
fHorsham	18200	58	8	8	¼
Hubbard	400	200	195	195	
fIbhay1 875	2600	$22¼	22	22¼	¼
Hypocrat	12500	55	50	52	3
IPL Inc	1750	440	440	440	
fGrideal a	625	$8	7¾	7¾	¼
Ideal Mtl	1350	290	285	285	5
IglooVs	4000	75	75	75	
Imasco ltd	17908	$31¾	31½	31½	¼
Imp Oil A	25198	$50	49¾	49¾	1
Impertex	9000	20	20	20	
Inco Ltd	12545	$35½	35½	35¾	¼
IPEX 2000	5975	285	276	276	4
Innogaz	850	$10½	10¾	10¾	¼
Innotech	3090	295	295	295	
Intercan	1840	$5	5	5	
IBM	2270	$148½	148½	148½	1½
Int dlta pr	1200	40	40	40	
Inverness	900	350	350	350	10
Invern8 75	400	$11¾	11¾	11¾	¼
Island Tel	800	$16½	16¾	16¾	½
fIvaco A	300	$11¾	11¾	11¾	¼
Ivaco sr1	1000	$18½	18½	18¾	¼
Ivaco sr2	400	$18½	18½	18¾	¼
Ivaco sr4	300	$32¾	32½	32¾	½
Jannock	1100	$20¾	20¾	20¾	¼
Jean Ct A	3755	$10	9¾	9¾	
J Dny End	600	90¾	90	90¾	
Kaufel A	2000	$11¼	11	11	¼
Kaufel B	9014	$10¾	10½	10½	
fKaufl wB	14255	112	107	111	5
fLGS Inc	8565	135	131	132	1
LSI Log	300	205	205	205	5
flaVrdy a	348	170	170	170	10
Labatt	3350	$23¾	23½	23½	¼
Lac Min	1000	$13½	13½	13½	
Lacroix	1570	70	70	70	5
Laidlaw A	300	$20	19¾	19¾	¼
flaidlw B	14783	$19	18¾	19	
LamSo inc	3100	75	75	75	
Lanpar T	500	95	95	95	5
LapVer	1400	280	280	280	
LasmoCan	200	235	235	235	5
Laur Vie	200	$24¾	24¾	24¾	
Lvltee	2600	101	101	101	
fLMGL A	500	$13	13	13	¼
Leader M	2300	35	35	35	5
Leroux	1500	180	180	180	
LBL inc	10200	145	137	145	
Loblaw	100	$10¾	10¾	10¾	¼
Log G Inf	20100	150	120	135	15
Logistec A	210	$10½	10½	10½	
Logis Clb	6000	$8¾	8½	8¾	¼
Lonvest	500	$19¾	19¾	19¾	
Lou gldwt	500	260	260	260	10
M Corp	1125	$11¾	11½	11½	
MICC Inv	200	$14	14	14	¼
MRRM	2200	53	53	53	
MaBaie	1800	190	185	190	5
Maax	6500	80	80	80	
McM Bkll	4452	$19¼	19	19	
McMil pl0	200	$24¼	24½	24½	¼
Mclean X	2409	$13¾	13¾	13¾	¼
fMclean Y	2850	$12¼	12	12¼	¼
fMalette	2100	$12¾	12¼	12¾	½
Mntbal' p	2000	$25½	25½	25½	¼
Marconi C	1200	$19½	19½	19½	¼
Marit Tel	1155	$16½	16¾	16½	
fMarStelA	2113	$5¾	5¾	5¾	¼
Mavtech	1300	250	240	245	5
McNeil M	31450	300	285	290	5
Memotec	6940	$11	10½	10¾	¼
fMetroH A	8749	490	480	485	20
M Tempus	2000	29	29	29	4
Minnova	325	$22½	22½	22½	
fMiron A	1200	$9¾	9¾	9¾	¼
Mitchell B	200	$13¾	13¾	13¾	
Mitel Corp	1400	295	295	295	
fMolson A	5635	$33½	33½	33¾	¼
Molson B	500	$33½	33½	33½	½
Monenco	3000	410	410	410	10
MTrustco	950	$17¾	17¾	17½	¼
Mtsco p 6	400	$22¾	22¾	22¾	¼
Moore	17440	$33¾	33½	33½	¾
Morgan F	2200	130	125	125	
Mtanc p a	800	$16¾	16½	16¾	¼
Mtnc cap	600	$11¾	11½	11¾	¼
Multidv B	1000	22	22	22	1
Multv p A	2280	30	30	30	
Muscocho	1000	340	340	340	
Mux Lab	6400	103	100	103	
Nautilus	2600	130	130	130	
NB Tl 1 85	215	$19¾	19½	19¾	¼
NfldL 5 50	900	$6	6	6	
NfldL 7 4	600	$9¾	9¾	9¾	
NewTel	300	17¾	17¾	17¾	
Noramco	3000	73	72	72	4
Nor Forst	4100	$15¾	15¾	15¾	
Noranda	5552	$25½	25¾	25¾	¼
NorconMv	2109	$22½	22	22	¾
NorcenSh	1068	$19¾	19½	19¾	
fNormckA	7009	$7	6¾	6¾	¼
NormickB	250	$6¾	6¾	6¾	¼
Nor can O	600	$19¾	19½	19½	¼
NC oil sr7	200	$21¾	21¾	21¾	¼
Nor Tel	10740	$18¾	18¾	18¾	
Northgate	510	$6¾	6¾	6¾	
Nova Albt	19361	$13	12¾	12¾	¼
Nova9 125	2500	$25¼	25¼	25½	
Novatron	12000	200	190	190	10
Noverco	15085	$11¾	11½	11½	
OE INC	300	$14¾	14¾	14¾	
OakwdA	4000	75	75	75	10
Oak Pr A	2000	365	350	360	10
Ocelot B	800	$10¼	10¼	10¼	
Ogivar	5400	105	105	105	1
Oleo A	5610	350	340	345	
fOnexCorp	2200	$13¾	13½	13¾	
fOsha A	2000	$24½	24½	24½	
Pancdn Pt	1772	$26	25¾	26	
Pantoram	2300	145	135	145	10
Parmnt A	25000	115	115	115	5
P Martin	6000	179	176	176	
Perkins P	10500	$10¼	10	10	
fPerry B	5800	55	55	55	5
Pla Dome	4422	$16¾	16¼	16¾	¼
Pla D wt g	45000	37	37	37	3
Plastibec	2000	117	112	112	1
Popular	700	360	360	360	
PQ Nor Cr	32680	$15¾	15¾	15½	¼
PowCpr E	100	$16½	16½	16½	½
Pow Sr86	100	$44	44	44	
Power Fin	300	$17½	17½	17½	¼
Premier a	600	410	410	410	
Pr Choix a	1200	$7¾	7¾	7¾	¼
Promatek	14700	78	75	75	1
Provigo	9858	$10¾	10	10	¾
Q ves II	3090	245	235	235	5
Que Tel	1303	$13¾	13¾	13¾	¼
QuebecoA	2000	$20½	20½	20½	¾
QuebecoB	4997	$17¾	17¾	17¾	¼
Queenston	6500	163	154	155	5
RPM Tec	1300	81	81	81	1
Ryll F pr	2205	$24¾	24¾	24¾	¼
Ry nt Fin	700	$14¼	14¼	14¼	¾
fRadio A	2000	$6¾	6½	6½	
Redpath	200	$14¼	14¼	14¼	¼
Reed Cll	200	$27¾	27¾	27¾	¼
fReitmn A	200	$17¾	17¾	17¾	¼
Repap	240	$12¾	12¾	12¾	
Roeted	1000	110	110	110	10
fRollnd A	500	$14	14	14	¼
Royal Lpg	1522	$10¾	10½	10¾	¼
fRyTrco A	532	$16¾	16¾	16¾	¼
RTrst G fl	200	$22	22	22	¼
fSNC	3500	$5¾	5¾	5¾	¼
SR telcom	100	395	395	395	5
fSt Sauv a	1150	180	180	180	10
San Fran	500	250	250	250	
Sani Mo a	1900	115	115	115	
Sanivan	1750	225	225	225	
SasOil 7 25	3800	$10¼	10¼	10¼	
Saskoil	39960	$9½	9½	9½	
Saturn D	2100	90	90	90	5
Sceptre	2500	405	400	400	
Scept 7p	1000	$15¾	15½	15¾	
ScotYork	1500	230	230	230	15
Seagram	1159	$81	80¾	81	
Sears Can	2900	$12¾	12¾	12¾	¼
Shasper	600	110	110	110	5
Shell Can	2190	$47¾	47¾	47¾	¼
Shermag	5800	175	165	165	5
Shirmax	13070	151	150	150	1
Sico	1140	$11¾	11½	11¾	
fSilcorp A	202	$18	18	18	
S Beaud	6500	405	395	400	10
fSocanavA	1200	470	465	465	5
SocanavW	1150	52	50	50	2
fSodrcanA	1450	320	315	315	5
Sodisco	6199	$7½	7¾	7½	
Sofitcorp	34100	39	30	39	10
Sofimin f	1000	75	75	75	
Southam	2150	$31¾	31½	31¾	¾
Sporten A	750	187	187	187	2
fSporten B	4750	130	125	130	5
fSteinb A	15100	$34	33½	34	½
Stbg Pr D	400	$26¾	26¾	26¾	¼
Stelco A	200	$24½	23½	24½	½
SumnerSp	2000	225	220	220	5
Systerm	1500	51	51	51	
TCG Gr	3530	300	300	300	
TCC Bev	5800	$8¾	8¾	8¾	¼
Taurus A	16800	105	100	105	5
fTeck B	16032	$18¼	18¼	18¾	¼
Tecrad	500	150	150	150	
Tee com	1000	90	90	90	2
fTel Mt B	2900	$18¼	18½	18½	¼
fTmedia A	600	$7	7	7	
Tembec A	13225	$10¾	10½	10½	¼
Texaco	200	$40¾	40¾	40¾	¼
Thomsn A	500	$27½	27½	27½	¼
TIE teleco	400	190	190	190	20
Tolgeco	4800	169	165	165	2
Tot pet2 88	200	$43½	43½	43¾	¼
Total	200	110	110	110	5
Totec	7300	157	155	157	2
Trs mount	220	$14¾	14¾	14¾	
TrAlta 8 4	250	$25¾	25¾	25¾	¼
TrnsAlta 9	200	$25¾	25¾	25¾	¼
TrAlta	5720	$13¾	13¾	13¾	¼
TrCan Pl	4961	$15¼	15	15	
TrCan w	5250	8	8	8	
TrCan 2 8	130	$34½	34½	34½	¼
Transal	18825	205	200	200	1
fTransal	2500	250	225	250	40
Tridel Ent	700	$16¼	16¾	16½	¼
fTrizec A	400	$35½	35½	35½	½
Trizec sr4	1300	$22¾	22¾	22¾	¼
Trco Desj	5300	325	300	300	
Trust Gen	90830	$6¾	6½	6¾	¼
TrGen pA	200	$22	22	22	
fTurbo Rs	2200	59	58	58	1
Turbo Wt	5500	13	13	13	1
fUAP In A	2687	$14¾	14¾	14¾	¼
US Stl cdn	1400	$25¼	25¼	25¾	
Ultrmar	3963	$6½	6¼	6½	
Uni Selct	1400	$5¾	5¾	5¾	
fUnigas B	17200	385	375	375	
UnigesprB	1092	$8½	8½	8½	
Un Carbid	1500	$27¼	27½	27½	¼
Val Royal	1550	$6¼	6¼	6¼	¼
fV Houtte	1000	315	315	315	
Varity Co	3200	355	345	355	
fVideotron	32785	$16¼	16	16¼	¼
fVisiontr a	1600	17	15	17	
Volcano	1100	380	380	380	
Wajax A	500	$13¾	13¼	13¾	
Walwyn	300	375	375	375	5
Westcoast	1800	$16¾	16¾	16¾	
Westmin	3350	$10¾	10½	10½	¾
Westm sr1	500	$22	22	22	¼
Weston	1200	$36¾	36¾	36¾	¼
fWise A	2600	111	111	111	
Woodward	2000	$5¼	5¼	5¼	¼
WrldEg A	3300	$11	10¾	10¾	
Wrld wt B	200	173	173	173	3

Total Sales: 2,234,293

Partially Paid Shares

B Corp r	4600	$9½	9¾	9¾	
Beshare r	800	$10¾	10	10	¾
Ry Fin Ir	4100	$14¾	14¾	14½	¼

Total Sales: 9,500

Trust Units

EnpFnd C	2300	$8¾	8¾	8¾	¼
F Europ u	500	$8	8	8	
Un Carb u	400	$25¾	25¾	25¾	¼

Total Sales: 3,200

Junior

Aur Res	265	345	345	345	5
Abco prA	200	185	185	185	35
Ab Met	27000	8½	8	8½	
Abitibi R	21000	7½	7½	7½	½
Amer res	5700	180	175	175	
Anador	3000	11	10	10

Toronto

| | | |

Les parents paieront pour leurs enfants

QUEBEC (PC) – Le règlement sur la sécurité du revenu, dont l'étude par une commission parlementaire débute aujourd'hui, prévoit que les familles à faible revenu devront, dans certains cas, contribuer aux besoins de leurs enfants adultes ne vivant pas avec eux.

Deux jours ont été alloués à la commission parlementaire pour l'étude article par article du règlement qui comporte 124 clauses et quatre annexes. Les séances commencent à 10 heures ce matin mais le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu André Bourbeau, qui pilote le projet de règlement, a contremandé en dernière minute la séance d'information qu'il devait tenir avant le début des séances de la commission à l'intention de la presse.

Voici les cas dans lesquels le nouveau règlement prévoit qu'une famille, même si elle vit à peine au-dessus du seuil de la pauvreté, devra contribuer aux besoins d'un enfant âgé de moins de 30 ans:

— l'enfant n'a pas terminé ses études universitaires;

— n'est pas inapte au travail;

— n'est pas marié ou ne vit pas maritalement;

— n'a pas d'enfant à charge;

— ne s'est pas absenté de la résidence familiale pendant deux ans et n'a pas survenu seul à ses besoins pendant deux ans.

La famille devra cependant contribuer au soutien de l'enfant qui vit à l'extérieur de la famille depuis moins de deux ans. Cette disposition touchera, prévoit-on, environ 10,000 des 92,000 personnes de moins de 30 ans qui reçoivent des prestations d'aide sociale.

La contribution des familles sera proportionnelle à leurs revenus nets et sera appliquée pour une période ne dépassant pas trois ans.

Une famille biparentale avec un enfant à charge devra commencer à contribuer au soutien d'un enfant adulte, qu'il réside ou non avec la famille, aussitôt que le revenu familial atteindra $12,300. Un parent qui a un revenu brut de $14,000 devra contribuer une somme de $184 par mois au soutien d'un enfant adulte de moins de 30 ans. Pour établir le revenu net de la famille, il ne sera pas tenu compte des allocations pour jeunes enfants et des allocations à la naissance, comme l'indiquait samedi un article de la Presse Canadienne. Le revenu net sera calculé en tenant compte seulement des montants suivants:

— les revenus nets au sens de la loi sur les impôts;

— les prestations de l'aide sociale;

— ceux reçus à titre d'indemnité en vertu de la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles;

— ceux reçus à titre d'indemnité en vertu de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;

— ceux reçus en vertu d'un programme d'aide de dernier recours;

— ceux reçus à titre de paiement d'assistance sociale en vertu d'une loi d'une autre province ou d'un territoire du Canada;

— ceux reçus à titre de supplément de revenu mensuel garanti;

— ceux reçus en vertu d'allocation au conjoint en vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse;

— ceux reçus en vertu de la Loi sur l'assurance-automobile;

— ceux reçus en vertu de la Loi sur les allocations familiales;

— les allocations familiales;

— le crédit d'impôt pour enfants;

— ceux reçus en vertu de la Loi sur le remboursement d'impôt foncier;

— ceux reçus en vertu de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, a expliqué hier dans un communiqué que "la contribution alimentaire parentale a été introduite dans la sécurité du revenu par souci d'harmonisation avec le régime des prêts et bourses aux étudiants.

"Il serait tout à fait inéquitable que le prestataire de la sécurité du revenu reçoive de l'Etat une aide plus élevée que l'étudiant à plein temps. Sans le mécanisme de la contribution alimentaire parentale, les parents d'un étudiant devraient consacrer un effort financier supplémentaire à celui qui leur serait demandé pour un enfant bénéficiaire de la sécurité du revenu."

En bref

Tarifs

TORONTO (PC) — La firme de conseillers William M. Mercer suggère des augmentations en Ontario de primes d'assurances de 15 pour cent pour les propriétaires de motocyclettes et de véhicules commerciaux et publics et de cinq pour cent pour les propriétaires de maisons motorisées et de voitures de collection.

La suggestion est contenue dans le mémoire que la firme a rendu public, lundi, et qu'elle soumettra la semaine prochaine au cours des audiences publiques de la Régie de l'assurance-automobile de l'Ontario.

DONOHUE INC.

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par la présente donné que les dividendes suivants ont été déclarés:

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende trimestriel de douze cents (12¢) a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mars 1989 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 février 1989.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES 6-1/4 % CUMULATIF, RACHETABLES, SÉRIE 1967

Un dividende de trente-neuf point zéro six deux cinq cents (39.0625¢) a été déclaré sur les actions privilégiées 6-1/4 % cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25.00 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mai 1989 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 17 avril 1989.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Claude Vadboncoeur
Secrétaire et
directeur du contentieux

Québec (Québec)
le 10 février 1989

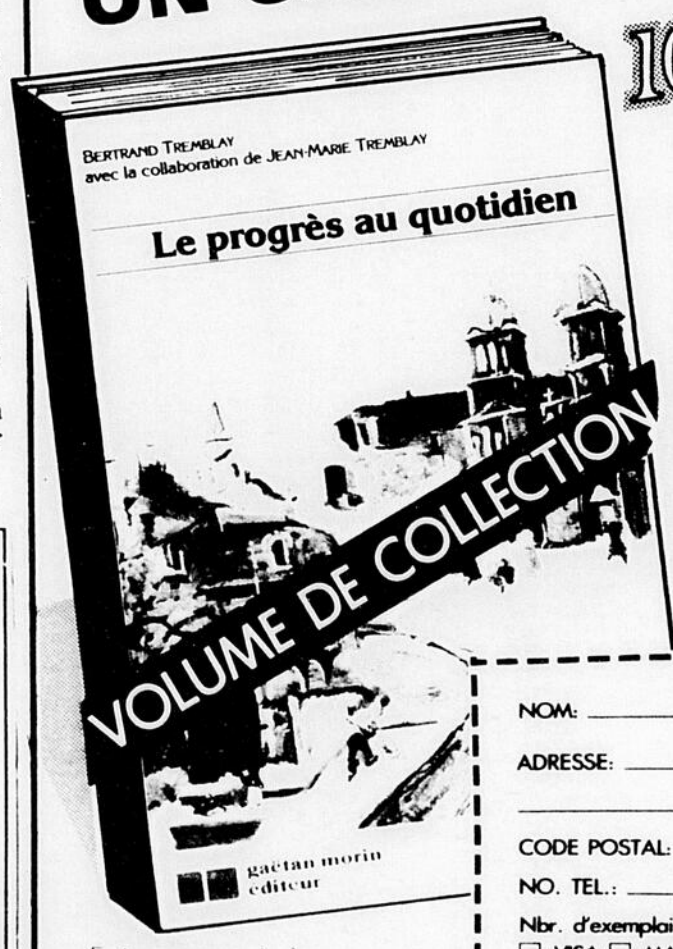
CANADA-VIE

UNE FORMULE GAGNANTE R.E.E.R.
SON CONTRAT EN FONDS RESERVES
Un fonds d'actions canadiennes
Taux annuel composé de rendement au 3 février 1989

1 an - 33.4% 3 ans - 14.2% 5 ans - 15% 7 ans - 17.3% 9 ans - 13.6%
2 ans - 10.0% 4 ans - 14.9% 6 ans - 16.4% 8 ans - 13.3% 10 ans - 15.9%

345, des Saguenéens, Suite 200, Chicoutimi, Qué. 545-3410

Offres
UN CADEAU DE CHOIX
100 ans d'histoire



Ce livre est vendu exclusivement au bureau de l'administration du
Progrès du Saguenay
1051, boulevard Talbot,
Chicoutimi, Qc.
G7H 5C1
$45
EDITION DE LUXE
426 PAGES
TIRAGE LIMITE

Faire parvenir à:
LE PROGRES DU SAGUENAY
Dept. no: 17
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, Qc
G7H 5C1

NOM: _____
ADRESSE: _____
_____
CODE POSTAL: _____
NO. TEL.: _____
Nbr. d'exemplaire: _____
☐ VISA ☐ MASTER CARD ☐ CHEQUE
NO: CARTE DE CREDIT: _____
DATE D'EXPIRATION: _____
SIGNATURE: _____
$45.00 chacun + $3.50 frais de manutention = $48.50
S.V.P. faire parvenir un chèque certifié.

Besoin d'un conseil pour votre publicité?
Pour vos prochaines promotions ou campagnes publicitaires, une équipe de spécialistes à votre service!
Consultez notre représentant:
Christian Tremblay
QUOTIDIEN
Votre journal régional
545-4474

Versement des $206 millions

Bell Canada va s'expliquer

OTTAWA (PC) — Bell Canada expliquera ce matin à la Cour suprême pourquoi elle ne veut pas verser $206 millions à ses abonnés ôoumy le lui a ordonné le CRTC.

Le 14 octobre 1986, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ordonné à Bell Canada de remettre cette somme parce que l'entreprise avait enregistré des revenus excessifs en 1985 et 1986.

Le CRTC a également demandé à Bell Canada de réduire ses tarifs interurbains de 20 pour cent. L'entreprise a accepté cette décision, mais a demandé au conseil de ramener ce chiffre à 17,7 pour cent.

Le problème trouve ses origines dans une décision intérimaire rendue par le CRTC en décembre 1984. Le conseil avait alors permis à Bell Canada d'augmenter ses tarifs de 2 pour cent. Cependant, dans sa décision finale, rendue en octobre 1986, le CRTC a affirmé que Bell avait enregistré des gains excédentaires pendant ces deux années, et a ordonné le remboursement de $206 millions aux abonnés.

Bell Canada a répliqué que le CRTC n'avait pas le pouvoir d'ordonner un tel remboursement. L'entreprise a soutenu que le conseil ne pouvait pas modifier rétroactivement une décision intérimaire par une décision finale.

Bell Canada a porté l'affaire devant la Cour d'appel fédérale, qui lui a donné raison le 10 juillet 1987.

Le juge Louis Marceau, de la Cour d'appel fédérale, a déclaré que le CRTC n'avait pas le pouvoir d'ordonner à Bell de remettre $206 millions parce que cette entreprise avait enregistré des revenus excessifs. Le CRTC a le pouvoir de contrôler les tarifs de Bell Canada, mais pas ses revenus et son niveau de profit, a-t-il expliqué.

Le juge Louis Pratte a ajouté que le CRTC avait le pouvoir de modifier une décision intérimaire, mais qu'il ne pouvait pas le faire rétroactivement.

Par contre, un dissident, le juge James Hugessen, a affirmé que la Loi sur les transports, qui porte aujourd'hui le nom de Loi sur les pouvoirs et les procédures en matière de télécommunications, lui donnait cette autorité.

Cour suprême

Le CRTC en a appelé du jugement majoritaire de la Cour d'appel fédérale devant la Cour suprême.

Le conseil estime que son premier devoir est de s'assurer que les revenus d'un monopole comme Bell Canada ne soient pas excessifs.

Selon le CRTC, il est dans l'esprit de la Loi sur les transports d'empêcher Bell Canada de conserver ses revenus excessifs et de bénéficier de tarifs intérimaires qui ont été jugés injustes et déraisonnables.

Le Conseil estime qu'en fixant des tarifs, il a des devoirs non seulement envers l'entreprise, mais également envers les consommateurs.

La cause a attiré l'attention de différents groupes et entreprises, à commencer par l'Association des consommateurs du Canada.

FRANCHISE

Dès l'instant où vous vous joignez au plus grand réseau d'agences de voyages franchisées au monde, vous acquérez un certain pouvoir. Vous devenez instantanément no 1 dans un domaine où le taux de croissance des 12 dernières années a atteint 700%. Vous portez automatiquement un nom auquel on fait confiance et qui est connu internationalement. Et vous faites partie d'un groupe d'élites qui comprend plus de 700 entrepreneurs qui réussissent à la façon UNIGLOBE.

Alors, si posséder une entreprise, qui vous offre tous ces avantages et même plus vous convient, joignez nos rangs et devenez no 1. Téléphonez dès aujourd'hui: **(514) 879-0662.**

UNIGLOBE Voyages

Une franchise UNIGLOBE Voyages l'avantage d'être no. 1

ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

Dans la distribution de vos circulaires

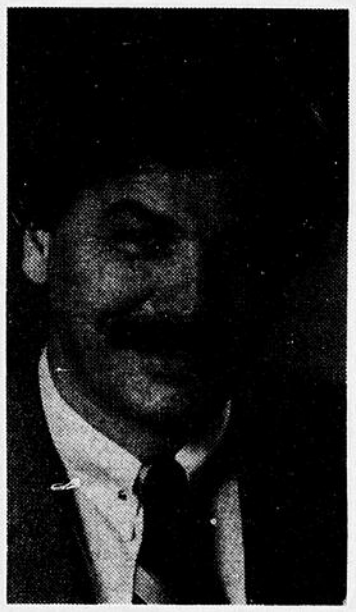
EN UN TEMPS TROIS MOUVEMENTS

1 - Nous distribuons la journée qui vous convient le mieux.
2 - Nous distribuons dans le(s) quartier(s) ou ville(s) de votre choix.
3 - Nous sommes les seuls à effectuer une vérification sur la distribution de vos circulaires.

"Nous aimons la distribution bien faite"

LES DISTRIBUTIONS TECHNIQUES
1100 MANIC,CHICOUTIMI
543-1377

NOMINATION



Jean Poirier

M. Louis A. Tanguay, vice-président – services abonnés, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean Poirier au poste de vice-président adjoint – planification de l'exploitation des services abonnés pour la région du Québec. Natif de Salaberry-de-Valleyfield, M. Poirier est entré à l'emploi de Bell Canada en 1962 après avoir complété des études en électricité et en électronique industrielle. Depuis, il a assumé de nombreuses fonctions au sein de différents services de la compagnie dont un récent stage de trois ans en Arabie Saoudite à titre d'aviseur général auprès des P.T.T. Saoudiens. Il a également effectué des études en administration à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Western de London (Ontario). M. Poirier a fait partie de plusieurs associations et est aussi membre à vie de l'Optimiste International. Il occupe ses nouvelles fonctions depuis le 9 janvier 1989. Son bureau est situé au siège administratif de la région du Québec, à Montréal.

Bell

GAIN DE 500,000$ SANS IMPOT

Si vous disposez d'actions admissibles de petites entreprises, vous devriez sérieusement songer à tirer avantage, et ce, le plus tôt possible de cette exemption de gains en capital qui peut atteindre 500,00$

Les discussions concernant la disparition éventuelle de cette exemption ont commencé dès son instauration et l'approche d'un nouveau budget les ravive. Aussi devriez-vous tenter de «cristalliser» cette exemption par une transaction qui pourrait être aussi simple qu'un transfert des actions à votre conjoint ou à un autre membre de votre famille.

Rappelez-vous toutefois, que les actions doivent rencontrer un certain nombre de conditions pour se qualifier à cette exemption, dont voici les principales:

1) **S'il s'agit d'actions d'une compagnie active que vous détenez directement**

1.1 **Condition à rencontrer à la date de la vente, ou du décès:**

— 90% de la juste valeur marchande des actifs de la compagnie doit être utilisé dans l'exploitation d'une entreprise active exploitée principalement au Canada;

1.2 **Conditions à rencontrer tout au long des 24 mois qui précèdent la vente ou le décès:**

— vous ou une personne avec qui vous êtes liée devez être le détenteur des actions; s'il s'agit d'une entreprise nouvellement incorporée la période de détention peut être inférieure à 24 mois;

— plus de 50% des actifs doivent être utilisés dans l'exploitation d'une entreprise active exploitée principalement au Canada, ce pourcentage étant calculé sur la base de leur juste valeur marchande.

2) **S'il s'agit d'actions d'une compagnie de gestion qui détient elle-même une compagnie active:**

— Les tests sont plus sévères, par exemple:

2.1 **Conditions à rencontrer à la date de la vente ou du décès:**

a) **pour la compagnie de gestion:**

— la valeur des actions de la compagnie opérante doit représenter au moins 90% de la juste valeur marchande des actifs de la compagnie de gestion;

b) **pour la compagnie opérante:**
identique à 1.1) ci-haut.

2.2 **Conditions à rencontrer tout au long des 24 mois qui précèdent - la vente ou le décès:**

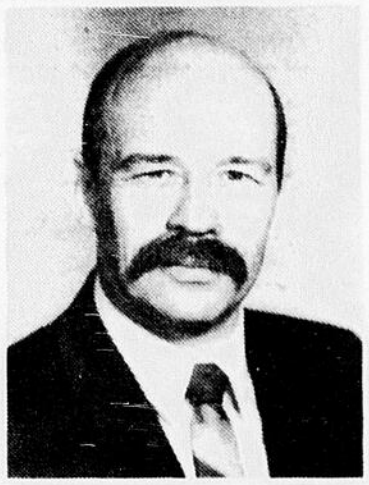
En plus de la condition relative à la période de détention des actions, à tout moment, l'un ou l'autre des tests suivants doit être rencontré:

a) au moins 90% de la juste valeur marchande des actifs de la compagnie de gestion est composé des actions de la compagnie opérante et celle-ci doit utiliser au moins 50% de la juste valeur marchande de ses actifs dans l'exploitation d'une entreprise active;

b) au moins 50% de la juste valeur marchande des actifs de la compagnie de gestion est composé des actions de la compagnie opérante, laquelle doit utiliser au moins 90% de la juste valeur marchande de ses actifs dans l'exploitation d'une entreprise active.

Dans l'éventualité où les actions de la compagnie ne se qualifieraient pas présentement, il y aurait lieu de considérer une réorganisation qui aurait pour effet d'extraire les actifs qui disqualifient la compagnie. Si une réorganisation s'impose, vous devriez agir le plus tôt possible, puisque celle-ci peut s'avérer irréalisable si vous décidez soudainement de vendre les actions à un tiers ou encore en cas de décès.

Finalement, mentionnons que si vous décidez de «cristalliser» cette exemption, vous pouvez être assujetti à l'impôt minimum, celui-ci étant cependant remboursable à certaines conditions.



Pierre Bergeron,
M. Fisc C.A. Associé.

Cette chronique est une commandite de:

UN PARTENAIRE DE CHOIX DANS VOS DÉCISIONS...

Charette, Fortier, Hawey Touche Ross

COMPTABLES AGRÉÉS ET CONSEILLERS EN MANAGEMENT

17 bureaux au Québec, 45 au Canada et représenté dans 93 pays

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY	ALMA ET LES ENVIRONS	ST-FELICIEN ET LES ENVIRONS
545-4474	**668-4506**	**679-3832**

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1988
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	JOURNAL EXTRA
1 jour (10 mots et moins)	$ 5.00	$6.40	$4.50
2 jours (10 mots et moins)	$ 6.00	-	POUR
3 jours (10 mots et moins)	$ 7.00	-	10 MOTS
4 jours (10 mots et moins)	$ 8.00	-	
5 jours (10 mots et moins)	$ 9.00	-	
6 jours (10 mots et moins)	$10.50	-	

* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - Master Card

Chaque mot additionnel	$0.25	$0.25	$0.25
Annonce en lettres majuscules	$2.20	$2.20	$2.20
Encadrement d'annonces	$2.20	$2.20	$2.20

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	EXTRA
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	$40.00	$40.00	$40.00

AVIS	QUOTIDIEN Avec photo	QUOTIDIEN Sans photo	PROGRES-DIMANCHE Avec photo	PROGRES-DIMANCHE Sans photo
Décès	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Remerciements	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00
Service anniversaire	$44.00	$38.00	$44.00	$38.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	$ 6.00	$ 6.00
PRIERES AUX SAINTS	QUOTIDIEN $23.00	PROGRES-DIMANCHE $23.00

QUOTIDIEN - JOURNAL-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

INDEX DES RUBRIQUES

CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

HABITATIONS

A partager (1)
A vendre ou à louer (2)
Bâtisses commerciales (3)
Bloc appartements (4)
Chalets à vendre (5)
Chalets à louer (6)
Chambres à louer (7)
Commerces à vendre (8)
Commerces à louer (9)
Condominiums à vendre (10)
Condominiums à louer (11)
Fermes à vendre (12)
Garages à vendre (13)
Garages à louer (14)
Locaux à louer (15)
Logements à louer (16)
Maisons à vendre (17)
Maisons à louer (18)
Maisons mobiles à vendre (19)
Maisons mobiles à louer (20)
Terrains à vendre (21)
Terrains à louer (22)

VEHICULES

Autos à vendre (30)
Avions à vendre (31)
Bateaux à vendre (32)
Camions à vendre (33)
Machinerie (34)
Motos à vendre (35)
Motoneiges à vendre (36)
Pièces et accessoires (37)
Remorques (38)
Roulottes à vendre (39)
Roulottes à louer (40)
Souffleuses à vendre (41)
Tracteurs à vendre (42)
Véhicules divers (43)

EMPLOI-ENSEIGNEMENT

Enseignement - Cours (50)
Occasion d'affaires (51)
Offres de services (52)
Personnel demandé (53)

DIVERS

A donner (60)
A vendre ou à échanger (61)
Ameublement (62)
Animaux à vendre (63)
Bois de chauffage (64)
Camping (65)
Coin du bébé (66)
Demandé (67)
Divers (68)
Equipement de bureau (69)
Equipement commerce et rest (70)
Musiques et accessoires (71)
Ordinateurs et jeux (72)
Perdu et retrouvé (73)
Photos et vidéo (74)
Poêles à bois (75)
Sport, chasse et pêche (76)
Vacances, voyages (77)
Vêtements (78)

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte ou se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant», ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10.1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

11. Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

La Direction

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
$2.90 par semaine

Rtes motorisées	$ 3.25
	$0.50 la copie

PAR LA POSTE

Saguenay-Lac-St-Jean:	
3 mois	$ 40.00
6 mois	$ 78.00
1 an	$149.00
Autres régions du Canada:	
6 mois	$ 95.00
1 an	$185.00
Pays étrangers:	
6 mois	$110.00
1 an	$210.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Blocs appartements(04)

CHICOUTIMI: Immeuble de 21 logements dont 14-4½ et 7-3½, situation exceptionnelle, près cégep, hôpital, université, vacance nulle, cause: abandon des affaires. Inf.:696-3133, 543-8886.

CHICOUTIMI: 6 logements, rue Ste-Anne. Tél.:soir: 544-5455.

CHICOUTIMI: maison 5 logements, tous loués, revenu $18,700.00, 174 Price Est, prix: $84,500.00. Tél.:549-1290.

Chalets à vendre(05)

LAC EMMURAILLE, Falardeau: site enchanteur, habitable à l'année. Tél.:673-3281, 543-8194.

ST-FELIX, lac Otis: chalet 24x24, terrain arpenté 250x250, fosse septique réglementaire, $25,575.00. Tél.:544-1697.

Chalets à louer(06)

MONT LAC-VERT, Hébertville: Chalet à louer ou à vendre & situé au bas des pentes de ski, location jour ou semaine. Tél.:344-1392, heures repas.

ON DEMANDE A LOUER avec option d'achat, un chalet situé lac Kénogami, secteur Jonquière. Tél.:696-2240.

VALINOUET, 242 rue Chamonix, pouvant accomoder 10 personnes. Inf.:Bernard Martin, 545-1190 ou J.B. Potvin 673-3019, 545-7515.

VALINOUET, 242 rue Chamonix, pouvant accomoder 10 personnes. Inf.:Bernard Martin, 545-1190, chalet 673-3019, le soir après 21h00 543-7322.

Chambres à louer(07)

ARVIDA: Belle chambre éclairée, maison spacieuse, rue tranquille. Tél.:548-1442.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champlain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée ou avec lavabo, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de $32.00 par semaine. Tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: moderne, voisin Place-Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse, sécheuse, $40.00 par semaine. Tél.:545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI: avec cuisine commune, salle de séjour avec TV, utilisation laveuse-sécheuse, stationnement, libre immédiatement. Tél.:549-0832.

CHICOUTIMI: près université, Place Royaume, buanderie, micro-onde, télévision, stationnement, $35.00/semaine. Tél.:545-2262.

JONQUIERE: centre-ville, rue St-Pascal, avec cuisine commune, service de buanderie et stationnement. $40.00 par semaine. Tél.:547-5101, 547-5916.

Commerces à vendre(08)

CHICOUTIMI: bâtisse commercial comprenant: un dépanneur, plus 2 logements, un local au sous-sol. Possibilité de vendre sans dépanneur. Tél.:549-5064, après 17h00.

IMMEUBLE résidentiel et commercial, à vendre ou à louer, prix raisonnable, possibilité pour tout genre de commerce premier plancher, logement 4½ au deuxième étage. Pour rendez-vous: 545-3399.

Maison de pension pour personnes agées. Pour de plus amples informations, 679-3346.

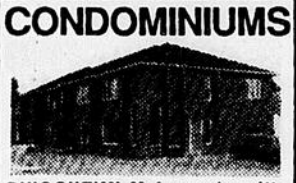
NORMANDIN: Restaurant avec 3 logements (logis), rentable. Inf.:274-2330.

Condominiums à vendre(10)

CHICOUTIMI: condominiums neufs, rue Malraux, reste 2 unités sur 12, 1,120 pi. car. habitable plus sous-sol, très fonctionnels. Construction Gigari Inc. 696-1817.

CHICOUTIMI: condominiums à vendre ou à louer: 4½, 1,056 pi.car.; 6½, 1,848 pi.car. Insonorisation supérieure. Isolation R-20. Ventilation Econoair. Tapis mur à mur. Escalier en bois franc. Frais en commun au minimum. Entrée indépendante. Tél.:549-9983, 545-4697.

CONDOMINIUMS



CHICOUTIMI: Maison de ville Joseph-Dandurand, face à la Sûreté du Québec, Place du Royaume, construction de 5 unités, reste à vendre 2 unités de 5 1/2 pièces, brique, insonorisé en béton, style futuriste, beaucoup de fenestration, aménagement du terrain fait au complet avec clôture en P.V.C. de qualité supérieure.

Inf. 549-9255 ou 696-2065

Condominiums à louer(11)

CONDO Floride Pompano, près des services, tennis, restaurants, golf, etc., libre à partir du 1er avril. Tél.:545-0698, 693-8798.

Locaux à louer(15)

ATTENTION ATTENTION EDIFICE 1212 offre un local de 500 à 1,500 pieds carrés déjà aménagé, $8.00 du pied carré tout compris. Tél.:545-6187.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION! AUBERGE LE CHAMPLAIN 306 Labrecque, offre un local idéal pour clinique privée ou bureau de 800 pieds carrés à $450.00/mois tout inclus. Tél.:545-6187.

CHICOUTIMI: Place Champs-Elysées, 1415 Champs-Elysées, rez-de-chaussée, 3,100 pi.ca., idéal pour commerce au détail plus 1er étage de 2,200 pi.ca. pour bureau ou autre. Inf.:696-3133, 543-8886.

CHICOUTIMI: secteur très achalandé, 333 Racine est, local 4 commercial 550 pi.car., chauffé, éclairé, bas prix, idéal pour commerce ou bureau. Inf.:549-1515, 545-6677.

CHICOUTIMI: local commercial aménagé en bureau de médecin, 1400 pi.car., chauffé, éclairé, rue Price, tél.:549-7060, 549-5543.

Chicoutimi: 307 Labrecque, superficie 225 pieds carrés. Tél.:543-3942, 543-5291.

LA-BAIE: centre-ville, rue de la Fabrique, local 1,180 pi.car., avec air climatisé, système de ventilation, conviendrait pour burrau ou commerce. Inf.:après 17h00, 544-7552.

RIVIERE-DU-MOULIN: entrepôt non chauffé, libre immédiatement. Tél.:549-3065.

Logements à louer(16)

CHICOUTIMI: à sous-louer, 5½, non meublé, non chauffé, eau chaude fournie, 2 balcons, 2 stationnements, situé à 658 Sydenham près hôpital, Cegep, Université, libre immédiatement. Tél.:545-4757 après 17h00 ou 545-0698.

CHICOUTIMI: 3½ meublé-chauffé-éclairé, 4½-5½, chauffé, eau chaude, arrière Place Saguenay. Tél.:548-6273, 548-7560.

CHICOUTIMI: deux 3½, (1) un demi sous-sol $275.00, (1) 3½, premier plancher $300.00. Tél.:543-7093.

LA BAIE: 4½, 5½, prix spéciaux, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.:544-5084, 544-7601.

JONQUIERE: centre-ville, 4½ pièces, chauffé, tél.:547-4652.

JONQUIERE: près centre-ville, 3½, eau chaude fournie, chauffé, $280.00 par mois. Tél.:542-6631, 542-6317.

JONQUIERE: Très beau loyer, 2½, 3½, meublés, pour quelqu'un qui aime la tranquillité, au centre-ville près des affaires, eau chaude fournie, laveuse, sécheuse, beaucoup de commodités, beau stationnement avec prise de courant, déneigé l'hiver. Tél.: après 17h00, 547-1454.

LA BAIE: à sous-louer, grand 4½, sous-sol, $225.00/mois. Tél.:544-5045, 544-2782.

LA BAIE: Boul. St-Anicet, près aéroport, 4½, chauffé, eau chaude fournie, libre 1er avril, $315.00. Tél.:544-4145.

LA-BAIE: Avenue du Port, très propre, 2 logements, libre immédiatement. 4½ et 3½. Tél.:544-1604.

LA BAIE: 4½, non chauffé, non éclairé, armoires mélamine. Bien situé. Tél.:544-1305.

LA-BAIE: 4½, 5½, eau chaude fournie, près de l'Alcan et de la polyvalente, tél.:544-5084.

LA-BAIE: 5½, situé 3ième rue, non chauffé, non éclairé, avec stationnement. Tél.:544-7138.

LATERRIERE: Portage Nord, garçonnière tout équipée, tél.:678-2880, après 17h00.

LATERRIERE: 5½, avec patio, $375.00, libre le 17 mars. Tél.:696-1798.

MANOIR DES CHUTES 376 DREAN, CHICOUTIMI. RESIDENCE LUXUEUSE POUR PERSONNES AUTONOMES RETRAITEES ET PRE-RETRAITEES, PRES DE LA VIEILLE PULPERIE, OUVRIRA BIENTOT. POUR INFORMATIONS APPELEZ: FRANCINE SIMARD-GODIN, INFIRMIERE À 696-4210, 543-8050. LUCETTE GROLEAU, INFIRMIERE 549-2778 (ENTRE 10H00 A.M. 17H00).

RIVIERE-DU-MOULIN: Voir annonce CHIC: à voir....

RIVIERE-DU-MOULIN: 3½, meublé, plancher de bouleau neuf, tél.:549-9854.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4½ pièces, hors-sol, armoires mélamine, nombreuses commodités, non chauffé, non éclairé, neuf. Tél.:545-9499.

ST-FULGENCE: (sous-louer), 4½, chauffé, $260. Tél.:674-2388 après 17h00.

5½ à louer près de la Base de Bagotville, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tél.:544-0123.

ARVIDA: RUE DUBOSE, QUARTIER MATHIAS, GRAND 4½, DANS BLOC DE 6 LOGEMENTS. TEL.:549-6418.

ARVIDA: rue Kitimat 2½, 3½, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.:547-5286, 548-7478.

ARVIDA: rue Larouche, 3½, $265.00, chauffé; rue Larouche, 4½, chauffé, éclairé, $350.00; Jonquière: rue Baillargeon, 5½, $250.00, non chauffé, non éclairé. Tél.:548-9367, 548-4710.

ARVIDA: 4½ neuf, près centre-ville, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, $420.00. Tél.:548-5649.

ARVIDA: 4½, non chauffé, non éclairé, 2ième étage, libre 1er mars, $300.00/mois. Tél.:548-2520.

ARVIDA: 4½, étage supérieur, près Manoir, tapis neufs, toiles, eau chaude fournie, propre, libre immédiatement. Tél.:699-3510, 548-3319.

ATTENTION CHICOUTIMI: 4½, porte-patio, service de conciergerie, entrée contrôlée, près Place du Royaume et Université. Tél.:545-0908.

BOULEVARD TADOUSSAC: face au Saguenay, grand 4½, moderne, déneigement inclus, prix abordable, UN MOIS GRATUIT. INF.:674-9381.

CHIC: à voir grands 3½, 4½, 5½, bons prix, ($270.00 à $600.00), bien situés, tous les secteurs (Riv.-Du-Moulin, Chic., Chic.-Nord), possibilités meublé, chauffé, éclairé. Visites à toutes heures, 24 sur 24. Réservation à l'avance pour les logements! Bon locataires seulement. Tél.: jour: 696-4352, 547-4788 soir: 696-4352, 542-6556, 674-2724.

CHIC-NORD: Voir annonce CHIC: à voir....

CHICOUITMI: A SOUS-LOUER appartement 4½, chauffé, éclairé, $375.00/mois, situé Angoulème, libre 1er mars. Tél.:696-3450.

CHICOUTIMI: 2½, 3½, 6½, chauffés, éclairés, meublés ou non, près cégep, UQAC et hôpital. Tél.:549-4567, 545-3115.

CHICOUTIMI: 3½ meublé, chauffé, éclairé, des Crecerelles, près Place du Royaume, libre immédiatement, prix variants de $325.00 à $340.00, aussi avec balcon et porte-patio. Tél.:549-5149, 696-2984.

A-ATTENTION: CHICOUTIMI: moderne, 3½, chauffé, meublé, 1,000 pieds Place Royaume. Tél.:549-6050.

A CHICOUTIMI-NORD: boulevard Ste-Geneviève, 4½, très propre, demi-sous-sol, avec poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, stationnement, $315.00. Inf.:549-4776.

ARVIDA: centre-ville, 2½, meublé, porte-patio, 15 jours gratuits. Tél.:548-2128.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5½ et 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.:549-0515, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: 4½ pièces, chauffé, 272 St-Ephrem, libre immédiatement, $275.00 par mois. Tél.:549-9335, B.Picard.

CHICOUTIMI: 5½ pièces, frais peint, situé rue Colette. Inf.:543-9397, 543-9584.

CHICOUTIMI-NORD: 644 Cabot, grand 5½, chauffé, éclairé, remise intérieure, conciergerie en place, libre 1er mars, tél.:543-7930.

CHICOUTIMI: 3½, 248, BOUL. ST-SACREMENT, APP. 5, 2E ETAGE, BALCON, STATIONNEMENT, TERRAIN PAYSAGER, $340.00.
CHICOUTIMI: 4½, 707, BOUL. ST-PAUL, PRES ECOLE TECHNIQUE, 1ER ET 2E ETAGE, PEINTURE FRAICHE, BALCON, ESPACE POUR JARDIN OU ANIMAUX, $250.00. TEL.:549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.:549-8910.

CHICOUTIMI: 4½, neuf, toit semi-cathédrale, bain tourbillon, livrable en mars, insonorisation supérieure. Tél.:543-9598, 543-7365, 549-7124.

CHICOUTIMI: 4½, rue Morin, eau chaude fournie, tapis neuf, libre immédiatement. Tél.:549-8608, 544-1794.

CHICOUTIMI, 4½, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, centre-ville, libre immédiatement. $330. Tél.:542-9963 (répondeur).

CHICOUTIMI, 2½, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, près centre-ville, libre immédiatement. $240. Tél.:542-9963 (répondeur).

CHICOUTIMI-NORD: 4½, rue Desjardins dans quartier Ste-Anne, libre 1er mars. Tél.:696-4299, 543-7978 soir.

CHICOUTIMI, 4½, non chauffé, non éclairé, $240, 56 Est Boul. Université. Tél.:545-2093.

CHICOUTIMI: 4½ pièces, non chauffé, non éclairé, $425.00 par mois, près université, libre 1er avril ou 1er mai. Tél.:693-8627 après 16h00.

CHICOUTIMI: Grand 4½, arrière Place du Royaume, moderne, luxueux, $450. Tél.:547-3930.

CHICOUTIMI: 4½, chauffé, éclairé, libre 1er mars, près centre d'achats, $350. Tél.:549-0323.

CHICOUTIMI: 4½, près du ciné-parc, $360, eau chaude fournie, libre immédiatement, aussi 3½, rue MacLaren, $340, semi-meublé, chauffé et 4½, rue des Oblats, 1er avril. Tél.:543-2689.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tél.:693-9046, 547-5286.

CHICOUTIMI: 4½, chauffé, éclairé, entrée laveuse-sécheuse, $385. Tél.:543-3676.

CHICOUTIMI: 320 Malraux, très fonctionnel, près de tout avec remise, haut d'un 4 logements récents, libre 1er avril. Tél.:696-1817.

CHICOUTIMI: boul. Université, grand 5½, non chauffé, non éclairé, $350.00, libre 1er avril, tél.:545-4933.

CHICOUTIMI-NORD: Roussel, 3½, près église Ste-Anne, $275.00, poêle, réfrigérateur, buanderie. Tél.:543-0938.

CHICOUTIMI: Arrière Place Royaume, 4½, non chauffé, non éclairé, très propre, stationnement indépendant. Tél.:696-3607.

CHICOUTIMI: ARRIERE PLACE-SAGUENAY, 3½, 4½ ET 5½, ENTREE CONTROLEE. TEL.:549-6418, 543-4009.

CHICOUTIMI: RUE ANGOULEME, 2½ MEUBLE OU SEMI-MEUBLE. AUSSI 4½, EAU CHAUDE FOURNIE, STATIONNEMENT, DANS BLOC DE 6 LOGEMENTS. TEL.:549-6418.

CHICOUTIMI: 3½, chauffé, éclairé, meublé, non fumeur, près de MCDonald, libre immédiatement, $240.00. Tél.:545-1555 sur semaine après 16h15.

CHICOUTIMI: 5½, fini moderne, 3 chambres, cuisine, salon, salle de bain, planchers bois verni, chauffé. Tél.:543-4629.

CHICOUTIMI: 725 Jolliet, 3½, chauffé, meublé, éclairé, $365.00, libre immédiatement. Tél.:545-9549, 545-7502.

CHICOUTIMI-NORD: 188 Mgr Martel, 4½, non chauffé, non éclairé, $310.00/mois. Rue Orléans 4½, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, $325.00/mois, libres immédiatement. Tél.:673-3600.

CHICOUTIMI: 3½, semi-meublé, chauffe,libre immédiatement. Tél.:549-4149, 545-6760.

CHICOUTIMI: 2½, 3½, chauffé, meublé, près CEGEP, Hopital, Université. Tél.:545-1052.

CHICOUTIMI: Côte Réserve, 3½, 4½, libre immédiatement, eau chaude fournie. Tél.:547-8809.

CHICOUTIMI: 4½, très propre, libre immédiatement, non meublé, non éclairé, stationnement, tél.:549-8386.

CHICOUTIMI: 4½ pièces, près des services. Tél.:543-9976.

CHICOUTIMI-NORD: 3½, meublé, propre, $230.00, chauffé, éclairé: $275.00, libre 1er mars. Tél.:543-3063.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, 4½, chauffé, non éclairé, très propre, entrée indépendante, $340.00. Tél.:674-9469.

CHICOUTIMI: qualité supérieure, 4½ pièces, entrée indépendante, libre, en brique, porte patio. Tél.:549-5391, 543-9484.

CHICOUTIMI-NORD: 4½, moderne, près du Club Nautique, $405.00 chauffé, éclairé, tél.:543-4617.

CHICOUTIMI-NORD: 5½, spacieux, très beau secteur, près de Charles-Gravel, libre immédiatement. Tél.:543-6266, 678-9144.

CHICOUTIMI: 2½, chauffé, éclairé, tapis, vénitienne, boulevard Saguenay, $250.00. Tél.:549-7207.

CHICOUTIMI-NORD: rue Vimy, 4½, non chauffé, non éclairé, moderne. Tél.:545-4778.

CHICOUTIMI: rue Radisson, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:696-0351, 547-5286.

CHICOUTIMI: 2½, meublé, chauffé, éclairé, situé au 533, Racine, pour informations appt. 26. Tél.:549-5149 ou 545-8661.

CHICOUTIMI: 3½ pièces, meublés, chauffés, situés près centre d'achat et université, libres 1er mars et 1er avril. Tél.:696-1866, 548-1265.

CHICOUTIMI: 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, endroit tranquille, meublés ou non, près cégep, université, centres d'achats. Tél.:545-0698, 693-8798.

JONQUIERE: rue de la Loire, 3½, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:695-2669, 547-5286.

JONQUIERE: 3½, non meublé, avec balcon et porte-patio, salle de lavage. Libre immédiatement. Non chauffé. Situé coin Ste-famille-Racine, Kénogami. Tél.:549-5149, 547-0938.

JONQUIERE (Quartier des Peintres): 3½, non meublé ou semi-meublé, stationnement, prise de courant extérieure. Tél.:695-3991.

JONQUIERE: 5½, à sous-louer, $395.00/mois, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Tél.:542-3147.

JONQUIERE: 3½, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, $250.00. Tél.:542-9963 (répondeur).

JONQUIERE: 4½, chauffé, eau chaude fournie, $385. Libre immédiatement. Tél.:547-5212.

JONQUIERE: 4½, meublé, chauffé, éclairé, au 3604 Angers, $360.00 par mois. Tél.:542-6533.

Maisons à vendre(17)

CHICOUTIMI: unifamiliales jumelées, avec mezzanine, demi-sous-sol, abri d'auto, patio 16x24, $69,500.00. Egalement disponibles logements 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, avec piscine extérieure. Pour la construction de votre maison neuve, demandez-nous une soumission. Tél.:549-9983, 545-4697.

CHICOUTIMI: maison canadienne, 1 3/4 étage, 30x34, tout brique, remise extérieure 10x12, patio 16x20, foyer en pierre, plancher bois franc, 3 chambres, chambre froide, 3030 Rg St-Paul. Tél.:543-0177.

CHICOUTIMI: Directement du propriétaire, 648 rue St-Paul, grande maison très propre avec logement 4½, rez-de-chaussée 6½ pièces, pour informations: 545-3842, 549-1376.

CHICOUTIMI: jumelée neuf, un côté, rue Estacade, (face à Piscine Soleil). CHICOUTIMI: 1987, bungalow, 1,144 pi. car., moderne, abri d'auto, brique et acier, libre, terrain 8,300 pi. car. prix réduit. CHICOUTIMI-NORD: 172 Belleville, maison modèle, palier, plus de 1,600 pieds habitable, terrain 69x100, très spacieuse, Construction Gigari Inc. 696-1817.

CHICOUTIMI: rue Murdock, maison à vendre. Tél.:après 17h00, 543-3564.

CHICOUTIMI-NORD: 225, St-Ephrem, MAISON EN BRIQUES, sous-sol fini avec boutique à l'arrière de 24'x44' pouvant servir de commerce. Tél.:696-2162, jour, 547-2218, soir.

CHICOUTIMI-NORD: 219 Delisle, grande maison avec logement 3½, construction 3 ans. Tél.:543-2347.

CHICOUTIMI: maison 5 logements, tous loués, revenu $18,700.00, 174 Price Est, prix: $84,500.00. Tél.:549-1290.

CHICOUTIMI: maison 5 logements, tous loués, revenu $18,700.00, 174 Price Est, prix: $84,500.00. Tél.:549-1290.

JONQUIERE: Bungalow, 25x40, sous-sol fini, $79,500.00, directement du propriétaire à 1926 rue Mousseau. Tél.:542-7261.

JONQUIERE: Construction septembre 1987, style moderne, $92,000.00, cause:transfert. Tél.:542-0460.

LA BAIE: directement du propriétaire, maison 24x36, 1½ étage, extérieur en pierres et cèdre, terrain paysagé, vue magnifique. Tél.:544-4189.

LA BAIE: secteur Bagotville, maison 26x34, 2 chambres à coucher, directement du contracteur, possibilité de choix de modèle, prix à partir de $62,000.00 incluant le terrain. Tél.:544-8327.

LA BAIE: 2131 John Kane, 25'x38', 4 chambres, sous-sol fini, libre 1er juillet. Tél.:544-4145, bur.:544-9666.

LATERRIERE: 4741 Rang St-Paul, bungalow 1½ étage, 5½, 28x30, fini moderne, dale sur sol, terrain 80'x198'. Agent s'abstenir. Tél.:693-9306.

LATERRIERE: 2731, Portage Des Roches Sud, maison unifamiliale 25x38, avec abri d'auto, armoires en stratifié, terrain 35,000 pi.car. tél.:678-2295, 696-0482.

PORTAGE DES ROCHES SUD, rénovée à neuf, vue sur la rivière Chicoutimi, prix $51,000. Tél.:678-9663.

RIVIERE DU MOULIN: Directement du propriétaire, construction neuve avec revenu. Tél.:545-9209.

RIVIERE-DU-MOULIN, directement du propriétaire, construction 3 ans, revenu $375/mois, $86,000. Tél.:548-6026, 543-2524.

SECTEUR JONQUIERE: directement du propriétaire, à 3768 St-Michel, 2 étages, pierre et stucco, 6½ pièces, sous-sol aménagé à 100%, plus garage de 20.5x28, isolé et chauffé pour rendez-vous, 542-6585.

ST-HONORE (Lac-Docteur): 421, des Bains, A voir. Tél.:673-7097, après 17h00.

Maisons à louer(18)

A LATERRIERE: 7 pièces, disponible dès maintenant, près du centre équestre et du restaurant Fauche Le Vans. Inf.:Alain Pigeon, 678-2283.

A LATERRIERE: 5½ pièces, disponible dès maintenant, près du centre équestre et du restaurant Fauche Le Vans. Inf.:Alain Pigeon, 678-2283.

Maison seule, libre immédiatement, Boul. Tadoussac. Tél.:543-0273, 543-8957.

PRES MANOIR DU SAGUENAY: 9 pièces, foyer, possibilité de bureau pour professionnel, garage, $650.00 par mois. Tél.:après 18h00, 548-9823.

Terrains à vendre(21)

AU VALINOUET: 3 terrains avec ou sans chalet, No75-76-77. Tél.:544-8327, 549-7995.

CHICOUTIMI: rues du Portage, Rabelais, 35 terrains résidentiels, prêts à construire, prix à partir de $17,400.00, réservations acceptées avec accompte. Tél.:549-2457.

JONQUIERE: rue Provence, près Cégep, terrain avec arbres, haies, acqueduc, égouts, 92x62. Tél.:542-3978.

CHICOUTIMI: QUARTIER DES OISEAUX: PAS DE VOISIN ARRIERE, 65x200, VOISIN RUE ROITELET, AUTRES TERRAINS 83x115 ET MOINS, CONDITIONS PAIEMENT FACILE. TEL.:549-4322, LAISSER MESSAGE, RES.:549-8910.

ST-LUDGER-DE-MILOT: terrain de chalet, en bordure du lac St-Ludger, environ 100x200, cadastré, avec permis de construction, chemin entretenu l'hiver, tél.:373-2349.

Autos à vendre(30)

CAMIONNETTE FORD, 1986, Aérostar, 54,000 km, très bonne condition, non vitrée, spécial. Tél.:543-9646.

Chrysler Daytona 1987, 39,000 km, excellente condition, $8100.00. Tél.:677-2369 après 18h00.

Concorde AMC familiale, 1980, 6 cylindres, très propre, mécanique bonne condition, $2,450.00. Tél.:545-9982.

CRX SI, 1987 rouge, 12,000 km, achetée en 1988, après 17h00 693-9068.

Daytona Turbo Z 1986, 47,000 kilomètres, toit en T, jupes, rouge vif, $10,850.00. Tél.:548-9457.

DODGE Caravane 1988, 9,000 kilomètres, équipement complet, à voir. Tél.:678-2847, 549-8813.

FIREBIRD 1984, 2.8, 5 vitesses, 76,000 km, très propre, prix à discuter. Tél.:542-4311, 695-2181 Michel.

FORD TEMPO 1984, très bonne condition, 100,000 km. Prix à discuter. Tél.:545-8595.

Ford Tempo 1984, GL, automatique, blanche, impeccable. Tél.:542-7453 avant-midi.

HONDA ACCORD, LX, 1988, 5 vitesses, 22,000 km, garantie, $13,800. Tél.:696-3520 ou 545-2681.

HONDA ACCORD-LX 1983, toit ouvrant, radio-cassettes AM-FM, 4 pneus neufs hiver et été, 80,000 kilomètres, $6,000.00. Tél.:696-1979 après 16h30.

LYNX 1983, 4 portes, manuelle, en bon état, sauf moteur endommagé. Tél.:549-9911.

LYNX 1983, 92,000 kilomètres, mécanique A1, cause départ, $1,795.00. Tél.:674-2245.

PONTIAC ACADIAN, 1987, grise, manuelle, radio cassette AM-FM, 16,000 km. Tél.:543-3676 ou 543-5251.

PONTIAC SUNBIRD 1985, 65,000 kilomètres, automatique, 4 portes, comme neuf. $5,600. Tél.:548-7620.

PONTIAC 6000 1988, noir extérieur, rouge bourgogne intérieur, 21,000 kilomètres, équipement: groupe lumières, lave-vitres intermittantes, volant ajustable, siège avant 6040, $14,500.00 négociable. tél.:272-2320.

PULSAR NX, SE, 1987, manuelle, 35,000 km. Tél.:545-6128.

RENAULT 5-GTL 1985, 49,000 kilomètres, radio AM-FM cassettes, très propre. Tél.:548-7337.

Toyota Tercel 1980, propre, transmission automatique, tél.:696-1998, 542-9324.

VOLKSWAGEN JETTA 1984, blanche, manuelle, radio-cassettes, excellente condition. Tél.:547-6904.

Bateaux à vendre(32)

PEDALO Pellican 1988, spécial: $495.00. Voir: Martial Gautier Loisirs, tél.:543-6537.

Camions à vendre(33)

CAMION A VENDRE 4x4, GM 1979, plus Honda 200X, 1984, inf.:544-1925.

DEUX CAMIONS Mack: «Mack 1975, moteur 375h.p.» «Mack 1979, moteur 237h.p., essieux 1844» refaits à neuf, peinturés à neuf. Tél.:543-4514 jour, 549-5149 soir, 547-0938.

DEUX CAMIONS Mack: «Mack 1975, moteur 375h.p.» «Mack 1979, moteur 237h.p., essieux 1844» refaits à neuf, peinturés à neuf. Tél.:543-4514 jour, 549-5149 soir, 547-0938.

Ford 1980, F150, très bonne condition. Tél.:544-5112.

Ford Ranger 1984, manuel, ratchet, équipé au complet, $4,200.00. FAUT VOIR. Tél.:545-9964.

JEEP RENEGATE CJ-7, 1984, 20,375 milles, très bon état, avec gratte électrique hydraulique, $8,800.00, tél.:549-6028 ou 545-2409.

JIMMY 1982, 6.2 litres, diesel, 68,000 km, mécanique A-1, couleur 2 tons, Hight Sierra. Tél.:673-7776.

JIMMY 1986, 4x4, noir, $11,500.00, parfaite condition. Tél.:696-0898, 549-5658 bur.

NISSAN KING CAB 1986, 77,000 km $7,000 négociable. Tél.:695-2585.

Pick-Up S-15 GMC 1985, moteur V-6, manuelle 5 vitesses, king cab, 53,000 kilomètres. Tél.:547-8586 soir.

Machinerie(34)

A VENDRE: 1985 Morbark chipper 27, 650 Cummins, Débusqueuses Clark 668D, 85, 668B, 76, Timberjack 520, 80, Bûcheuse Forano BJ20, 81-83, Slasher Hood 24000, 86, Chargeuses Prentice D410, 79, Barko 250, 78, Hood 24000, 84, Grader Clark 501S, 79, 6x6, Loader Cat 966C, 73. Plusieurs autres machines disponible. TEL: 418-492-1261.

Motos à vendre(35)

SHADOW 1100cc, 1985, 10,000 kilomètres, $2,850.00. Tél.:544-2076, 544-3735, demandez André.

Motoneiges à vendre(36)

BOMBARDIER NORDIC 1983, long, moteur 377, 3,700 kilomètres, mécanique A-1, très propre, $1,550.00. Tél.:696-1000.

BRAVO TRANSPORTEUR 1986, excellente condition, aussi: grosse remorque (trailer). Tél.:542-5481, repas.

CARRIOLE fibre de verre, avec siège, vitre et housse, $530.00. Tél.:696-1000.

ESCAPADE 1988, 2,600 kilomètres, état de neuf, $4,400.00. Tél.:548-2281, 548-6724.

EVEREST, 464 LC, 1981, en très bonne condition, $1,300. Tél.:672-4277.

BONBARDIER Nordic 1973, excellente condition, prix à discuter. Tél.:678-9940.

SAFARI 447, 1984, très propre, 545-6128.

YAMAHA Excyter 1988, 3,000 kilomètres, $4,700.00. Tél.:276-0963.

Pièces et accessoires(37)

ACHETONS automobiles pour pièces si complet. Gilbert Auto Inc. Tél.:543-8361.

A VENDRE Moteur Ford 302, prix à discuter. Tél.:677-3257.

Souffleuses à vendre(41)

Souffleuses à vendre. Tél.:673-4124.

Offre de service(52)

A-ATTENTION: menuisier offre ses services, 30 ans d'expérience, pour renovation intérieur-extérieur. Réfection de salle de bain, cuisine, sous-sol, etc. A prix raisonnable. Tél.:549-3906.

A BAS PRIX: $14.95 de l'appel (call), réparation d'appareils électroménagers. Tél.:696-1718.

A PRIX COMPETITIFS, peinture, plastrage, conseiller en decoration, commercial ou résidentiel. Tél.:545-4978.

ARMOIRES GLINC.: Armoires en démonstration, 25 ans d'expérience, prix compétitif, tél.:548-1231.

Armoires en mélamine, meubles sur mesure et rénovation intérieure. Tél.:678-9690.

ATTENTION: CENTRE DE MASSAGE PROFESSIONNEL pour tous. Pour rendez-vous, tel.:542-6200.

B. ARCHITECTE: conception de plans de maison, de renovation intérieure et extérieure, d'aménagements paysagers. Tél.:693-8466, 542-0250.

CONSTRUCTION-RENOVATION de tout genre, INTERIEUR, EXTERIEUR, fait par homme d'expérience. A PRIX COMPETITIF. Tél.:549-8287.

CURRICULUM VITAE: rédaction professionnelle, personnalisée. Traitement de textes.
DACTYLOGRAPHIE, Secrétariat expert. Tél.:696-2959.

Dame avec expérience offre ses services pour garder des enfants. Tél.:696-4951.

DESSINATEUR: plans de maison, multiplex, plan de rénovation, etc... Serge Gagnon T.Sc.A., tél.:543-1574.

Garderais enfants chez moi, rue Morin Chicoutimi, expérience. Tél.:693-8332.

HOMME AVEC EXPERIENCE pour plastrage, peinture, plafond texturé, estimation gratuite, tél.:549-1730.

IMPOT-PLUS: services professionnels et à meilleurs prix, informations, 548-9538 ou laissez message à Benoit, 543-3266.

J'OFFRE mes services pour travail à domicile à prix raisonnable. Préparer des rapports d'impôt. Traduire des documents. Faire sondages au téléphone pour des compagnies. Tél.:548-5535, après 17h00.

J'OFFRE mes services comme ouvrier, finition de sous-sol, plomberie, électricité, cloture, patio. Serais intéressé pour faire de la maintenance commerciale. Spécialiste en revêtement aluminium et vinyle. Tel.:696-2731.

L'EBENISTE SPECIALISE à domicile ou à l'atelier, en retouche, ajustement, brûlure, remis a neuf sur bois, mélamine, stratifié. Estimation gratuite. Tél.:696-4301.

POSE de tapis, prélart, tuiles. Gilles Ménard, tél.:547-1343, 695-2339.

SABLAGE et finition de plancher, pose de bois franc, estimation gratuite, travail garanti. Tél.:545-7400.

SANDRA. Tél.:542-8016.

Personnel demandé(53)

Aide-familiale demandée pour entretien ménager et repas, Rang St-Pierre, Chicoutimi, tél.:549-1290.

BARMAID demandé(e). Tél.:544-9109, 544-5611.

COMPAGNIE QUEBECOISE, en pleine expansion, recherche personnes sérieuses et désireuses de réussir, pour travail intéressant et très bien rémunéré. Temps partiel ou temps plein, pour entrevue, 695-1234, demandez Chantale ou Guy Lapointe.

DEMANDE un débosseleur avec expérience en évaluation, pour travailler au Centre d'Estimation. Envoyez votre curriculum vitae avec photo: Centre d'Estimation Saguenay, 2489 boulevard Talbot, Chicoutimi, G7H-5B5.

GERANT(E)-ADJOINT(E): Recherchons personne fiable, énergique et libre immédiatement. Possibilité de gagner $300 par semaine pour commencer. Appelez 549-6007.

LA COMPAGNIE FEMME UNIQUE en vêtement prêt à porter est à la recherche de gérant(e)s et de représentant(e)s. Contacter gérante à: 276-3036.

Hé! les jeunes, nous avons besoin de garçons et filles, de 8 à 15 ans, pour vendre des rameaux décoratifs dans son voisinage. Les rameaux vous seront livrés à votre domicile. Intéressante commission, plus la possibilité de se mériter un mini-jeux électronique. Tél.: Jonquière, Chicoutimi et environ 695-2896, et La Baie et environ 544-9198.

LA FONDATION UNIVERSITAS recherche des représentants(tes) pour vendre son plan de bourses d'étude. Pour entrevue, 543-0185.

Projet international, recherchons personnes ambitieuses à défi, pour rendez-vous écrire à J.M.S. Int., 390 Boul. Lajeunesse à Roberval G8H 2R4.

RECHERCHE de représentants(es) pour organiser des voyages en autobus pour Croisière au Baleine, Secteur Baie Ste-Catherine et visite dans Charlevoix. Les personnes devront avoir des contacts avec divers mouvements, très bonne rémunération. (1) Représentant par Secteur suivants: (Chicoutimi-Port-Alfred), (Arvida-Jonquière), (Roberval). Tél.:237-4395 après 20h00.

REPRESENTANT(E)S demandé(e)s, aucune sollicitation, rendez-vous fournis, temps plein ou partiel, salaire au dessus de la moyenne. Inf.:543-2254.

Recherchons personne ayant du leadership pour partager un commerce. Cours de formation gratuit et obligatoire 2 jours. Pré-requis est capable d'engager et de diriger. Une expérience dans la vente, être ambitieux. Horaire de travail flexible, revenu de $25,000. à $50,000. Jean-Pierre ou Germaine Ouellet, tél.:547-9011.

URGENT! RECHERCHE superviseur(e)s pour compagnie en expansion, à temps plein ou partiel, avec ou sans expérience. Formation complète 2 jours. De $25,000.00 à $50,000.00 par année. Pour rendez-vous, Daniel et Andrée Lapointe, tél.:542-7632.

Ameublement(62)

AACHAT ABSOLUMENT FORMIDABLE ce que nous payons pour vos cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sécheuses. Payons comptant. Allons les chercher. Tél.:549-3721.

AACHAT? ACHAT VENTE. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, mini-laveuse, mini-sécheuse, mini-laveuse-essoreuse, congélateur. Payons comptant. Allons les chercher. Garantie 90 jours et plus. J.C.M. SERVICE, 764, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi. Tél.:549-3721.

ACHAT, ACHAT, VENTE: laveuse, poêle, réfrigérateur. Eléments, pièces neuves et usagés, et réparations. Garantie 90 jours et plus. TELE-REFRIGERATION 333 INC, 333, Bégin, Chicoutimi, tél.:696-3537.

AMEUBLEMENT COMPLET 3 appartements, moderne, à partir de $1,595.00, chambre, salon et cuisine, vendu en bloc ou séparément. Les plus gros vendeurs de ménage dans la région. Sur rendez-vous seulement, tél.:542-6514, Ameublement Capri.

AMEUBLEMENT complet de cuisine et salon, de marque Roche Bobois et Dixfersions, couleur rouge et noir, prix à discuter. Tél.:549-9911.

ANTIQUITES: Meubles et objets anciens, prix carnavalesques, tels que rouets $50.00; lampes à l'huile, $20.00; chaises, $15.00; tables, buffets, commodes, coffres en pin, etc... Toute offre raisonnable acceptée. Tél.:678-9820.

AVONS besoin urgent de réfrigerateurs. Tél.:696-4227.

CUISINIERE Hotpoint, couleur amande, porte noire, 2 ans d'usure, état de neuf, valeur: $760.00, laissée: $400.00. Tél.:544-2521.

Deux cuisinières électriques 30 pouces blanc Moffat de Luxe $250.00, Kelvinator de Luxe $150.00, très propre $10.50.

Deux cuisinières électriques 30 pouces blanc Moffat de Luxe $250.00, Kelvinator de Luxe $150.00, très propre. Tél.:543-3712.

MENAGE complet à vendre, cause: départ. Ensemble ou séparément. Tél.:545-9708, soir.

MEUBLES EN VRAC, mobilier de salon modulaire $495.00, mobilier de chambre 4 morceaux $269.00, matelas et boîte 54" $259.00, 25 ans de garantie. Rendez-vous seulement, tél.:542-6514, Ameublement Capri.

MOBILIER de chambre, complet, spécial: $200.00. Tél.:696-2240.

POELE blanc, un an d'usure, état neuf, bon prix. Tél.:545-2381.

POELE $100.00; laveuse $200.00, sécheuse $75.00, télévision 20, $100.00, lit 39 ou 54 $100.00, set de salon, $60.00. Mobilier de cuisine $50.00. Tél.:547-2313 ou 1853 Fortier, Kénogami.

SET D'ARMOIRES comprenant une armoire de 7 panneaux, un comptoir en L de 8 panneaux, plus 4 tiroirs à billes, une place pour lave-vaisselle, plus quelques panneaux. Le tout en mélamine. Très propre. Aubaine. Tél.:544-3514.

SET DE CHAMBRE ancien, matelas neuf, fauteuil, machine à coudre, bas prix. Tél.:543-6011, 543-5225.

Set de chambre, set de salle à dîner, set de salon, prix à discuter. Tél.:545-3332, 545-1480.

VAISSELLIER antique en bois franc, en très bon état. Aussi: mobilier de cuisine en pin. Tél.:696-0676, le soir.

Bois de chauffage(64)

BOIS DE CHAUFFAGE, à vendre, vert, fendu ou rond, livré. M. Henri Bergeron, 547-3883.

MERISIER, érable, bouleau, en 16, $33.00 fendu, $29.00 rond, 3% rabais sur 10 cordes, livraison gratuite. Tél.:547-0383.

Camping(65)

Campeur de marque Honey pour boîte de camion ½ tonne, excellente condition. Tél.:673-3600.

Demandé(67)

Achèterais souffleuse pour pièces, tél.:673-4124.

Achèterais 4 roues usagé en bon état, pas trop cher, tél.:545-6794, 548-6450.

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc... 3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.:542-6938.

Achèterais tables à pique-nique, ronde, en cèdre, avec bancs. Tél.:695-3456.

Divers(68)

AGENCE Roméo et Juliette, buts sérieux, rencontres occasionnelles, échange de partenaire, téléphone intime ou autres. Pour inf.:547-1740.

AMOUREUX DU NORD, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames: 6620-5 Cachée, St-Damien, J0K 2E0, (514) 835-3820.

Banc de scie, Beaver Delta, 10 pouces, moteur 1½ h.p., état de neuf, n'a servi que 3 fois en 1 an. Tél.:542-5175.

A VOIR
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Salle de démonstration
1442, Cyrille-Vaillancourt, Chicoutimi
Stores vénitiens mini, horizontaux et verticaux. Réparation de tout genre. Pour estimation:
FERNAND TREMBLAY
543-0432 ou 549-5732

CARTOMANCIENNE: vous voulez connaître l'avenir par le tarot? Pour rendez-vous, tél.:548-1018.

FOURNAISE A EAU (bouilloire), Freco, 14 gallons/heure, prix à discuter. Tél.:548-3624, 545-1240.

Marché aux Puces ouvert du mercredi au dimanche, tél.:542-8019.

OUTILS A VENDRE de marque Buffalo, Makita, Skil, Challenger, gray, Stanley; outils à l'air, compresseur, outils de menuiserie, de mécanique, de bricoleur, etc.. Les Outils Econo Québec, Marché aux Puces, 70 Racine Est, Chicoutimi, kiosque no.11, ouvert jeudi soir, vendredi soir, samedi et dimanche. Visa accepté. Tél.:672-2546.

Réparons aspirateurs RAINBOW, ELECTROLUX, FILTER QUEEN, aussi liquidons plusieurs aspirateurs reconditionnés. LE COIN DE L'ASPIRATEUR, coin Ste-Anne et Université, tél.:545-7633.

SHELL CANADA offre escomptes pour nouveaux clients dans l'huile à chauffage, diesel et 3% sur essence. Tél.:543-7600.

TRAINEAUX pour motoneige, pour bois de pulpe et bois de poêle, aussi: traîneaux doubles (team), tél.:544-2973.

Equipement de bureau(69)

TELECOPIEUR Ricoh 230, prix à discuter. Tél.:545-6060.

Equipement commerce et rest.(70)

EQUIPEMENT de boucherie complet à vendre avec possibilité de louer boucherie à très bon prix. Tél.:696-0535, après 17h00.

VENTE DE SALON DE COIFFURE, complet, $1,500. Tél.:548-2402.

Musique et accessoires(71)

AUBAINE: enregistreuse à bobines Teac, no.HD-340-S, DBX Teac no.DX-4, amplificateur de base ou guitare Hiwatt-100. Tél.:548-7244.

ORGUE LOWREY (Mardi Gras), 2 claviers 44 notes. Inf.:678-9466.

Orgue, Génie 44 Lowrey avec accessoires, $800.00. Tél.: 548-1092.

PIANOS usagés sélectionnés par expert, garantis avec un accord dans les 3 mois. Tél.: 548-8886, 549-5368.

Ordinateurs et jeux(72)

ORDINA-CHIC INC. Votre spécialiste en informatique. Chicoutimi, 170 Bosse ouest. Tél.: 696-4280. Jonquière: 3555 boulevard Harvey, tél.: 547-7786.

LE CLUB 80 Couleurs Inc., local 643.2, cegep Jonquière, ouvert tous les lundis, 18h00. Bienvenue propriétaires I.B.M., P.C., Atari, TRS. Plusieurs centaines de logiciels disponibles. Inf.: 547-7185, 542-6425.

LOGICIELS Shareware pour IBM. Plus de 450 disques. $4.50/chaque, catalogue gratuit. Tél.: 1-653-3705, Marc Routier, 3431 de la Dauversiere, Ste-Foy, G1X 2H6.

MICRO-EXPERT, système XT complet 640k, incluant écran et imprimante, super spécial, $1,325.00. Également, service de réparations. Tél.: 696-2959.

ORDINATEUR Ordi-Nachic, 5¼ et 3½, moniteur couleur TTX 14, clavier 7-87-T, disque dur 20meg. turbo, souris GM-6, joystick, imprimante Citizen 120-D, classeur de disquettes, garantie 10 mois. Tél.: 548-2082.

TOSHIBA portatif, 2 unités de disque 3½, 640K, avec 3 logiciels performants, Lotus 1, 2, 3, word-perfect, D-Base III plus et imprimante Epson LQ-800. Valeur: $4,000.00, pour $2,000.00. Inf.: Alain Pigeon, 678-2283.

Perdu ou retrouvé(73)

Chien Colley perdu dans quartier St-Luc, récompense promise. Tél.: 543-7043.

CORRECTION

Dans notre annonce parue dans le Progrès-Dimanche du 19 février, vous auriez dû lire:

Changement d'huile et filtre, plus lavage gratuit à $20.95, sur presque tous les modèles 4 cylindres.

Automobiles Guy Brisson
1120, Boul. du Royaume - Chicoutimi
543-0083
VENTE • SERVICE • REPARATION

Le Service de Secrétariat

recherche

Secrétaire bilingue

pour travail temporaire, secteur Arvida.

- Minimum 5 ans d'expérience;
- 55 mots/minute;
- Traitement de texte AES;
- Expérience industriel un atout.

Veuillez communiquer avec le:

544-5726

pour entrevue.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 1 (1985)
APPEL D'OFFRES No 1UA-657-1-01

FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET D'INTERVENTION-INCENDIE

Date et heure limites de réception des soumissions: **Le mardi, 21 mars 1989 à 15h30, heure de Montréal.**

Garantie de soumission: 50 000 $ **Prix du document: 25 $**

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivants:

Société d'énergie de la baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M6

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en copartication ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

André Trudel pour **Marc Chabot**
Chef de service Approvisionnement et services

Députés libéraux

Libre-échange discuté

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Réunis à Terre-Neuve, les députés libéraux fédéraux se livrent depuis hier soir, sur fond de course officieuse au leadership, à une bataille entre orthodoxes et pragmatiques dont le dénouement déterminera la stratégie qu'ils adopteront dans le dossier du libre-échange lors de la prochaine session parlementaire.

"Nous n'avons pas le choix, soutient le 'pragmatique' Jean Lapierre, député de Shefford, en Estrie. Parce qu'au niveau tactique, il faudra déterminer si chaque fois qu'une usine ferme, on immole ça sur l'autel du libre-échange."

Il vilipende les 'orthodoxes' comme la députée de Hamilton Sheila Copps, selon laquelle il vaut mieux pour les libéraux, en dépit des résultats des dernières élections fédérales, continuer de s'attaquer au principe même du traité canado-américain.

Pour M. Lapierre, la position de Mme Copps équivaut à "manquer de respect pour la démocratie". Les 12 députés québécois paraissent du reste unis autour de cette approche pragmatique. Il y a un peu plus d'une semaine, le député de LaSalle-Émard et candidat inavoué à la succession du chef John Turner, M. Paul Martin, déclarait que la lutte contre le libre-échange avait jeté les libéraux dans un cul-de-sac.

Pour lui, "blâmer le libre-échange pour tous nos problèmes" ne fait que servir les intérêts des conservateurs, en leur évitant d'avoir à s'expliquer "sur leur absence de politiques en matière, notamment, d'investissement étranger et de programmes d'ajustement pour les travailleurs".

Il y a eu confusion après confusion parmi les libéraux dans le dossier du libre-échange, le parti ne parvenant pas à définir avec rigueur son opposition au traité. La politique libérale en la matière oscille depuis plus d'un an entre la promesse de déchirer l'entente et celle de la renégocier.

L'Accord du lac Meech risque lui aussi de provoquer de nouvelles étincelles au cours de la réunion de deux jours des libéraux fédéraux, à laquelle participent à Saint-Jean les 83 députés du Parti libéral et une vingtaine de sénateurs.

La réunion n'était pas ouverte hier après-midi que déjà le député de Saint-Denis Marcel Prud'homme avertissait ses collègues ontariens de cesser de remettre en question l'entente constitutionnelle si le parti voulait avoir une chance de rebâtir son organisation au Québec. Comme dans le cas du libre-échange, il faut tirer selon lui les leçons des dernières élections fédérales et s'opposer sans équivoque à la réouverture de l'Accord du lac Meech.

Groupes ethniques

Juifs les mieux payés

OTTAWA (PC) — Parmi les 76 groupes ethniques présents au Canada, les hommes juifs sont les mieux rémunérés, tandis que chez les femmes, les Estoniennes gagnent les meilleurs salaires. Les Egyptiens comptent le plus de diplômés; les Inuit, les Kampuchéens et les Portugais sont les moins instruits.

Statistique Canada a rendu publics lundi les résultats de sa première étude détaillée sur les différentes communautés ethniques au pays, menée à partir des données du recensement de 1986.

Entre autres données colligées par l'agence fédérale, on apprend que chez les hommes appartenant aux groupes ethniques, cette année-là, les plus hauts salaires ont été versés aux Juifs, qui gagnaient en moyenne $47,000 par an.

Ils étaient suivis des Egyptiens, avec $38,568 par an et des Estoniens, avec $37,361.

Les Kampuchéens et les Laotiens avaient les revenus d'emplois les moins élevés, avec respectivement $16,148 et $16,897.

Venant en tête de la liste des travailleuses les mieux rémunérées pour un travail à temps plein, les Estoniennes gagnaient $25,403 par an, suivies des Lettones, avec $25,207 et les Juives, avec $25,171.

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

QUOTIDIEN

vous présente les emplois disponibles au

Centre d'Emploi du Canada

Aide-cuisinier(e)
No offre: 1013-C-9211-6121-134
Lieu: Jonquière (secteur Arvida)
Traitement: A discuter
Conditions: Perm. (30 à 40 hres/sem.)
Exigences: 6 mois d'exp. dans le domaine

Assistant(e) médicale
No offre: 1268-A-8634-3131-130
Lieu: Jonquière
Traitement: $7.20 heure
Conditions: Temps partiel fin de semaine le jour ou le soir (poss. temps plein en avril)
Exigences: Diplôme en soins infirmiers ou en tech. médicale d'urgence, permis de conduire et très bonne connaissance de la ville de Jonquière
Fonctions: Conduite auto, plus assister le médecin dansles soins aux malades

Machiniste (homme ou femme)
No offre: 642-635-8313-154
Lieu: Roberval
Traitement: $8.00 et plus/heure
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: Cours de machiniste, 1 an d'exp. connaître montage de cylindre et soudure

Commis aux pièces (homme ou femme)
No offre: 740-635-5135-126
Lieu: Roberval
Traitement: $10.00 et plus/heure
Conditions: Perm. plein temps
Exigences: Bonne expérience en pièces de machinerie lourde forestière

Mécanicien(ne) machinerie lourde forestière
No offre: 741-635-8584-382
Lieu: Roberval
Traitement: $11.00 et plus/hre
Conditions: Perm., temps plein
Exigences: 4 ans d'exp. en mécanique de machinerie lourde forestière

Encadreur(se)
No offre: 1974-2821-8541-170
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon expérience
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: Connaissance en art ou en dessin technique
Fonctions: Faire encadrement de tableau, peinture, etc.

Esthéticien(ne)
No offre: 1969-9712-6143-123
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: Jusqu'à la fin de janvier 1990
Exigences: Cours d'esqthéticien ne, 3 à 5 ans d'exp., faire électrolyse

Contremaître en construction
No offre: 1962-4021-8780-134
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Selon qualification
Conditions: Perm. temps plein
Exigences: 10 à 15 ans d'exp. sur chantier de contruction, dont 5 ans comme contremaître. Posséder certificat de qualiication de sécurité en construction. Lecture de plans. C.V. requis au CEC
Fonctions: Diriger les travaux en contruction.

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SECRETAIRE JURIDIQUE

Notre cliente, une firme d'avocats de Chicoutimi, est à la recherche d'une secrétaire. La candidate devra avoir obtenu son diplôme de fin d'études en secrétariat, avoir une très bonne connaissance du français, connaître les fonctions de base sur traitements de texte AES et être en mesure de faire du travail sur micro-ordinateur. La connaissance de la comptabilité serait un atout.

Si vous possédez les qualifications requises, faites parvenir votre curriculum vitae à:

M. Denis Carrier,
C. P. 1372, Chicoutimi
G7H 5G7.

Décès



PERRON (Mlle Céline) — Est décédée à La Baie, le 19 février 1989, à l'âge de 54 ans et 3 mois, Mlle Céline Perron, fille de feu Wellie Perron et de feu dame Alice Fillion, demeurant au 1162 rue St-Pascal, La Baie. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi, à 15h00, en l'église St-Alexis et les cendres déposées au cimetière St-Alexis. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Gilberte, Gaston (Jeanne d'Arc Gagnon), Jacqueline (feu Henri-Paul Boulay), Lucien (Rolande Murray), feu Jean-Charles Perron, Gustave (Jeanine Gigault), Paulo, Charlotte (feu Henri Otis), Gervaise (Benoît McLean), Rosanne, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille sera présente à l'arrière de l'église une demi-heure avant pour recevoir les sympathies. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.



LAVOIE (Mme Marie-Blanche) — Est décédée le 20 février à Roberval, à l'âge de 87 ans et 11 mois, Mme Marie-Blanche Lavoie, épouse de feu M. Arthur Cloutier (Alex), du 163 rue Principale, à Lac-Bouchette. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Desbiens et Frères Inc., au 245 rue Principale à Lac-Bouchette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 février, à 15h00, en l'église de Lac-Bouchette et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Laurent (Olivette Cloutier), Lionel (Pauline Bernard), Rosaire (Thérèse Miron), Marcel (Lucille Dumais), Lilianne (Rosaire Lebel), Simon (Rose-Alma Dumais), Félix (Laurette Boucher), Hélène (Yvon Lavoie), Jean-Marc (Françoise Simard), France (Benoit Gagné) et Bernadette (Germain Thibeault); ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Simon Lavoie (Rose Bérubé), Cécile Bédard (feu Salomon Imbeault) et Lucie Bédard (feu Félix Drolet), ainsi que plusieurs autres parents et amis. Direction des funérailles Desbiens et Freres Inc. de Lac-Bouchette.



GAGNON (M. Edouard) — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 20 février 1989, à l'âge de 70 ans et 11 mois, M. Edouard Gagnon, époux de Dame Marie-Marthe Gagnon, demeurant au 303 Jacques-Cartier Est, à Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à compter de 19h00, en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825 avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu jeudi, à 14h00, en l'église St-Joachim de Chicoutimi et les cendres déposées au Columbarium Gravel & Fils. Il fut à l'emploi de la Compagnie Alcan pendant 37 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lucie (Yves Gravel), Lise (Eric Boucher), Line (son ami Richard Turcotte); ses petits-enfants: Marie-Christine et Claudia. Ses frères et soeurs: Rose-Anna Gagnon (feu Eugène Desbiens), Alice Gagnon (feu Antoine Desgagné), feu Rosée Gagnon (Elie Tremblay), Jeannette Gagnon (feu Léon Tremblay), Rita Gagnon, feu Georges Gagnon (Gemma Martel), feu Médéric Gagnon, Gaspar Gagnon (Rita Jean). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Brigitte Gagnon (Elie Lapointe), Thérèse Gagnon (Adrien Tremblay), Jeanne-D'Arc Gagnon (Louis-Marie Caron), feu Simone Gagnon (Léonard Bouchard), feu Anita Gagnon (feu Léon-Maurice Bouchard), Marie-Paule Gagnon (Paul-Emile Hensen), Jean-Paul Gagnon (Elise Maltais), feu Armand Gagnon (Isabelle Tremblay), feu Jean-Georges Gagnon (feu Bessey Buckle), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



GILBERT (Mme Henri) — Est décédée à l'Hôpital de La Baie, le 19 février 1989, à l'âge de 73 ans et 2 mois, Dame Marie Larouche, épouse de Monsieur Henri Gilbert, demeurant au 2171, 8ième Avenue à Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 651 boul. de la Grande Baie Sud à Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mercredi, à 14h00, en l'église de Notre-Dame de La Baie et l'inhumation aura lieu au cimetière communautaire de La Baie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Céline (Antonin Tremblay), Roland (Claire Beauchemin), Benoit (Ghislaine Tremblay), Raymond (Marie Ouellet), Monique (Claude Durand), Jocelyn (Micheline Sénécal), Pierre (Marie-Reine Simard, Normand (Danièle Boivin), Camil (Lise Gilbert), Mario (Johanne Gagné), ses 28 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants, son frère: Frère Jean-Guy Larouche, Père Blanc, sa demi-soeur: Alma Villeneuve, ses beaux-frères et belles-soeurs: Albert Giblert (Germaine Ouellet), feu Paul Giblert (Gemma Grenon), Donalda Fortier (1ères noces de feu Philippe Gilbert et en 2ièmes noces de Joseph Gagnon), Mandoza Giblert (Desneiges Langevin), Aline Gilbert (Alphonse Dorval), Gilberte Gilbert (Edgar Maltais), François Lavoie (1ères noces de feu Blanche Gilbert et en 2ièmes ncoes de Gaby Savard), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



GIRARD (M. Joseph-Eugène) «Bébé» «Baquette» — Est décédé à sa résidence, le 20 février 1989, à l'âge de 72 ans et 11 mois, Monsieur Joseph-Eugène Girard «Bébé» dit «Baquette», époux de Dame Jeannette Bouchard, demeurant au 209, Victoria à Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 285 de la Fabrique, à Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mercredi à 16h00, en l'église de St-Alphonse de Ville de La Baie et les cendres déposées au cimetière paroissial. Il fut à l'emploi de la Compagnie Alcan Division Transport à La Baie pendant plus de 40 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Jeannine (Robert Côté), Jean-Eudes, Fernand, Christian (Claire Côté), Thérèse (Fernand St-Arnauld), Clermont (Christine Lemieux), Guylaine (Paul Legendre); ses 5 petits-enfants: Daniel, Stéphane, Audrey, Eric et Nathalie, il était le frère de: feu Armand Girard (feu Marguerite Simard), Jeannette Girard (feu Raymond St-Gelais), Laurette Girard (Lucien Girard), Auguste Girard (feu Fernande Duchesne), Robert Girard (Paquerette Richard), Gaston Girard (Colombe Tremblay), Thérèse Girard (Placide Collard). Il était le beau-frère de: feu Jeannette Bouchard, feu Ange-Marie Bouchard (feu Georges Munger), feu Raoul Bouchard (feu Blandine Brassard), Julia Bouchard (feu Jean-Joseph Lapointe), feu Amarilice Bouchard (feu Esdras Munger), feu Rose-Alma Bouchard (feu Hypolithe Munger), feu Soeur Blanche Bouchard, Augustine de Marie, feu Thomas-Eugène Bouchard (feu Jeannette Gaudreault), feu Mariette Bouchard (Joseph St-Gelais), feu Jeanne-D'Arc Bouchard (Clément Prémont), feu Arthur Bouchard (Pierrette Désilets), feu Léonce Bouchard (Madeleine St-Gelais), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.

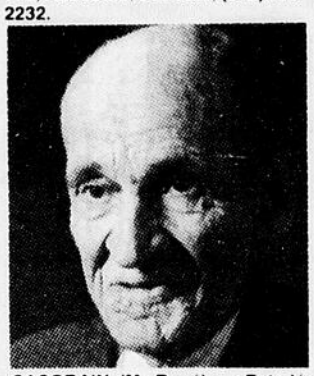


PERRON (Mme Béatrice) — Est décédée à Chicoutimi, le 19 février 1989, à l'âge de 69 ans, Mme Béatrice Perron, épouse de feu Arthur Tremblay, demeurant au 27 Blackburn, St-Ambroise. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Emery Gravel, 560 rue Simard, St-Ambroise. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10h30, en l'église de St-Ambroise. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel Inc., de Chicoutimi-Nord et les cendres déposées au cimetière St-Ambroise. Elle était la mère de Nicole, Monette (Clermont Desbiens), Réal (Ginette Langlois), Céline (Guy Desbiens), Daniel, Gérald (Thérèse Villeneuve), Normand (Ginette Dufour), Mariette (Michel Normandin) et Dominique. Elle était la soeur de Georgette (Hermel Desbiens), Jean-Marie (Claude Cyr), Maurice (Jeannine Claveau). Elle laisse également plusieurs beaux-frères et belles-soeurs ainsi que 18 petits-enfants. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-Nord et St-Ambroise.



BOUDREAULT (M. Albert) — Est décédé le 17 février 1989, à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 72 ans et 2 mois, M. Albert Boudreault, époux de dame Thérèse Girard, du 4002, Panet, Jonquière. La dépouille mortelle a été exposée à la Coopérative funéraire du Saguenay, 2555, St-Dominique, Jonquière. Les funérailles ont eu lieu lundi le 20 février à 14h00, en l'église St-Dominique. La dépouille a été incinérée et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Jonquière. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Alain (Pauline), Suzanne (Giles), Lauraine (André), Angèle (André), feu Clément, Laval (Johanne), Sylvain (Lorraine), Miville (Annie), France, ses petits-enfants: Karine, Nancy, Steeve, Nicolas, Frédéric, Sébastien, Clément, ses frères et soeurs, neveux et nièces, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Ceux qui le désirent peuvent faire don à la Société canadienne du cancer. Direction des funérailles: La Coopérative funéraire du Saguenay.

NADEAU, (Mme Réal, Cécile Payeur) — Est décédée au Centre hospitalier d'Asbestos le 19 février 1989 à l'âge de 63 ans, dame Cécile Payeur épouse de M. Réal Nadeau demeurant au 318, Letendre, Asbestos. Selon la volonté de la défunte la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 février 1989 à 14h00 en l'église St-Barnabé, d'Asbestos et les cendres déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Jean Nadeau (Fernande Fortier) de Québec, André Nadeau (Diane Marquis) de Sherbooke, Jacinthe Nadeau (Jean Cloutier) de Métabetchouan, Guy Nadeau (son amie Phyllis Leclerc) de St-Patrice-de-Beaux-Rivages, elle laisse également dans le deuil, 6 petits-enfants, 2 soeurs et ses beaux-frères, et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Réal Desrochers Inc., 560, 1ère Avenue, C.P. 113, Asbestos, J1T 3M9, (819) 879-2232.



CASGRAIN (M. René) — Est décédé à Chicoutimi, le 19 février 1989, à l'âge de 83 ans et 5 mois, M. René Casgrain, époux de dame Malvina Savard, demeurant au 1048, rue Marquette, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à compter de lundi, 19h00, au salon Aubin, Ave du Séminaire. Les funérailles auront lieu mercredi, 11h00, en l'église Cathédrale et l'inhumation au cimetière Chicoutimi. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Pierre (Jacinthe Blackburn), son beau-frère: Arsène Savard, ses petits-enfants: Laurie, Alexandre ainsi que plusieurs neveux et nièces. M. Casgrain fut à l'emploi de Hydro-Québec depuis 45 ans. Pour les personnes qui le désirent faire des dons à la Fondation de la Cathédrale. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.



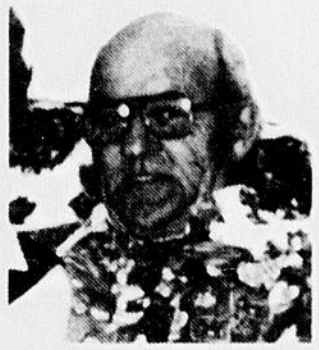
JEAN (M. Patrick) — Est decede à l'hôpital de La Baie le 19 février 1989 à l'âge de 85 ans et 6 mois, M. Patrick Jean époux de feu dame Blandine Meunier, demeurant au 2002, Alexis-Simard, Ville de La Baie, autrefois de Bagotville. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils, 285, de la Fabrique, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mardi le 21 février 1989 à 14h00 en l'église St-Alphonse de La Baie et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: feu Fernand (Edith Chayer), Eliana (feu Aldas Patoine), Rose (Joseph Lavoie), Rosaire (Rachel Gaudreault), Patricia (René Côté), Laurent (Jeannette Bolduc), Lucien (André Brousseau), ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, sa soeur et ses frères: Eugénie Côté-Boulianne, René Côté, Roland Côté, Ernest Côté, également des neveux et nièces et parents et amis. Direction funéraire: Gravel et Fils Ltée.



TREMBLAY (M. Roméo) — Est décédé à Chicoutimi, le 18 fevier 1989, à l'âge de 71 ans et 3 mois, M. Roméo Tremblay, époux de dame Denise Dassylva, demeurant au 3200, ave du Port, La Baie. La dépouille mortelle est exposée au salon Aubin, 320, rue Albert. Les funérailles auront lieu mardi, 14 heures, en l'église St-Marc et l'inhumation au cimetière communautaire. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Line (Jean-Pierre Dionne), Guylaine, Martine (Claude Boucher), Harold. Ses frères et soeurs: Albéric (Lucienne Verreault), Rose Annette (feu Dononso Côté), Laurette (feu Jean-Paul Tremblay), Albert, feu Paul-Emile, feu Carmen (feu Lucien Gagnon), Solange (Léonard Blackburn), Lucien (Monique Coulombe), Gaétanne (feu Raymond Rousseau), Jeanine (feu Louis Leblanc), Gaston (Lise Béland). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Bertrand Dassylva (Pierrette Deschênes), Rita Dassylva (Raymond Séguin), Ginette Dassylva, Yolande Dassylva (Dany Moore), Yvan Dassylva, Parise Dassylva (feu Guy Riverin), Huguette Dassylva (Claude Bellier). M. Tremblay était copropriétaire de la scierie Armand Tremblay & Fils Inc. du 3200 Ave du Port. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

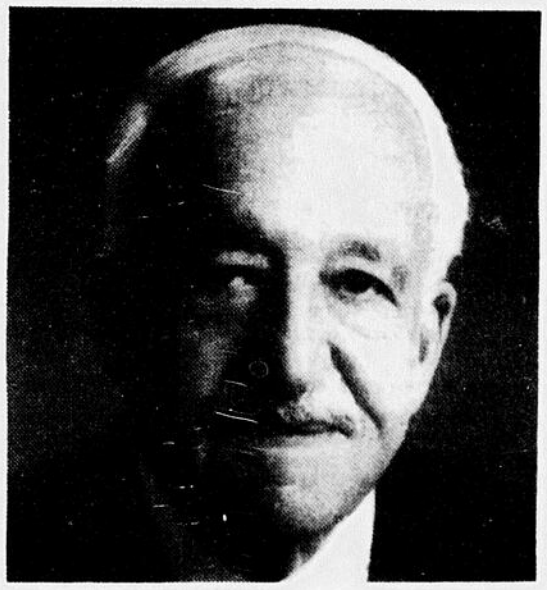


BERGERON (M. Toussaint) — Est décédé à sa résidence le 19 février 1989 à l'âge de 60 ans, M. Toussaint Bergeron époux de dame Stella Lavoie demeurant au 14, du Collège, Petit-Saguenay. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de Petit-Saguenay. Les funérailles auront lieu mercredi le 22 février 1989 à 11h00 en l'église de St-François d'Assise de Petit-Saguenay et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son épouse, ses enfants: Adéoda, Onil, Gilda (Louison Boule), Annie (Maria Savard), Sylvie (Yvon Gaudreault), Sonia, ses petits-enfants: Jean-François, Marie-Eve, Francis, Pierre-Luc, sa mère: Rosalie Côté (feu Agapilus Bergeron), ses frères et soeurs: Hubert Boudreault (Julianna Savard), Raphaël Boudreault (Claudette Tremblay), Gaston Boudreault (Moïsette Tremblay), Olivette Boudreault (Jean Brassard), ses beaux-frères et belles-soeurs: Cyrille Lavoie (feu Georgette Houde), Robert Lavoie (Mariette Pelletier), Aimé-Louis Lavoie (Estelle Lavoie), Raoul Lavoie (feu Emerancienne Simard), Joseph Lavoie (Carmen Murray), Bernard Lavoie (Gemma Simard), Charles-Aimé Lavoie, Yvonnette Lavoie (Gérard Gagnon), Rachel Lavoie (Roland Gagnon), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel et Fils Ltée.



COTE (M. Albert) — Cher époux, cher père et cher grand-papa, une année s'est écoulée depuis ton départ si cruel et si difficile d'acceptation. Tu as laissé un vide profond qui demeure ineffaçable. Ton souvenir nous reste mais ta présence manque à ceux qui t'aimaient tant. Tu étais un époux et un père exceptionnel. Merci de nous avoir tant aimés. Le service anniversaire de M. Albert Côté, époux de dame Marilda Brisson, demeurant au 1606, du Boulevard, Laterrière, sera chanté samedi le 25 février 1989 à 19h30 en l'église Notre-Dame de Laterrière. Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

IN MEMORIAM

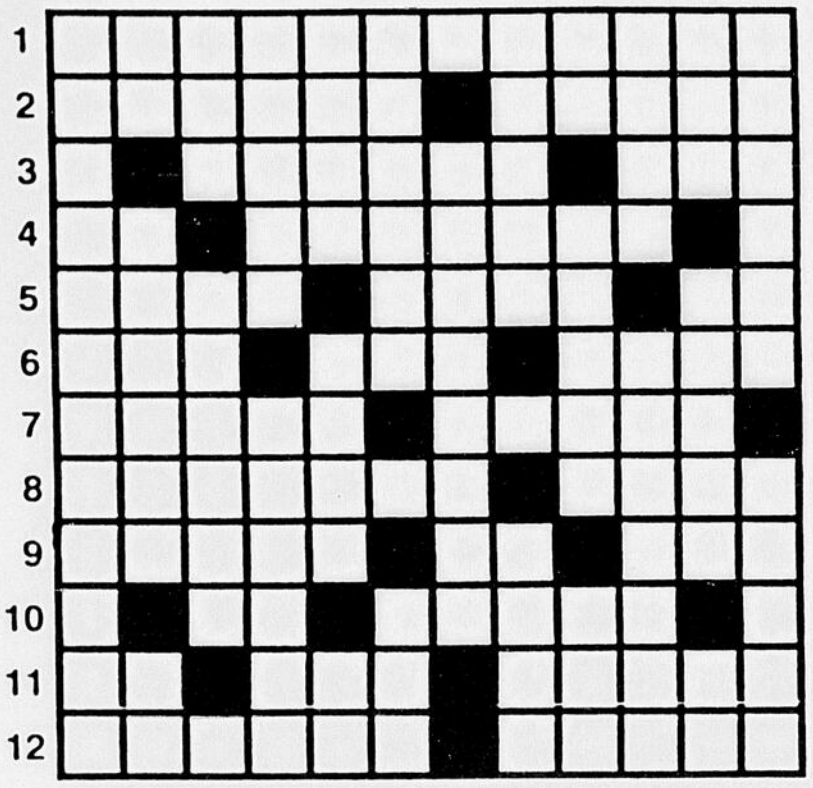


DUBUC (M. Antoine) — Est décédé à Chicoutimi, le 18 février 1989, à l'âge de 92 ans et 7 mois, M. Antoine Dubuc, **Membre de l'Ordre du Canada**, époux en 1ères noces de feu dame Agnès Nault et en 2ièmes noces de dame Géraldine Cousineau, demeurant au 641 chemin Sydenham, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée en la résidence de Monsieur Dubuc, du 641 chemin Sydenham à compter de mercredi, 19h00. Les funérailles auront lieu vendredi, 15h00, en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière de Chicoutimi. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marie (Bourret), Louis, Alfred, Pierre, Violet, vingt et un petits-enfants et seize arrière-petits-enfants; sa soeur: Marie; ses belles-filles: Hélène Thériault, Judith Boulé, Lise Dufresne; sa belle-soeur: Alma Routhier (Vincent Dubuc); ses beaux-frères: Raymond Lanctôt (Marthe), et Aymar de Miribel (Esther). Né à Chicoutimi, le 16 juin 1896, fils de J.E. Alfred Dubuc et de Anne-Marie Palardy, il fit ses études au Séminaire de Chicoutimi et à l'Université Fordham de New York. Il fut associé aux entreprises de Pâtes et Papiers de son père à Chandler et à Chicoutimi. Ensuite, il développa la Téléphonie au Saguenay-Lac-St-Jean et à Chibougamau de 1925 à 1961. Il fut Membre fondateur de l'Association professionnelle des Industriels (A.P.I.), Membre et Président de la Chambre de commerce de Chicoutimi, Membre du Club Richelieu, Membre fondateur de la Résidence Beaumanoir, Membre du Conseil de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi et Membre de l'Association des Pionniers du Téléphone d'Amérique. M. Dubuc sera exposé à sa résidence du 641 chemin Sydenham, mercredi le 22 février, de 19h00 à 22h00, et jeudi le 23 février, de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

Détente

Mots croisés

NO D-58 (Edimédia)



HORIZONTALEMENT

1—Feront de petits gains secrets, souvent peu licites.
2—Connu. — Ch.-l. de c. de la Charente-Maritime.
3—Raillerie. — Exprime l'idée de négation.
4—Germanium. — Relations amicales entre des personnes.
5—Terre grasse et humide fournissant des herbages pour le bétail. — Il a fui Troye en flammes. — Pron. pers.
6—Terme désignant l'armée à l'époque féodale. — Lettre grecque. — Supplice.
7—Qui manque d'ardeur. — Demande impérativement.
8—Dont la voix est rendue sourde, voilée (pl.). — Fl. d'Espagne.
9—Clabote. — Conjonction. — De très près.
10—Samarium. — Riv. de France.
11—Nickel. — Cation. — Fenouil.
12—Change de position (se). — Aiguail.

VERTICALEMENT

1—Action de manger du bout des dents, par petites parcelles.
2—Deuxième degré de la gamme de do. — Matière colorante rouge. — Fut aimée de Zeus.
3—Petite pomme rouge et blanc. — Organe de gestation.
4—Gêne, misère. — Demeurer inactif.
5—Affl. de l'Eure. — Est possible (se). — Pron. indéfini.
6—Dont l'effet tarde à se manifester (f. pl.). — Mammifère voisin du cheval.
7—Fl. né en Mongolie.
8—Noir. — Boris Godounov en fut un.
9—Ruisseau. — Limite fixée par le temps. — Dans la rose des vents.
10—Fl. côtier de Normandie. — Ubac (pl.).
11—Une des Cyclades. — Détruira. — Tellure.
12—Portée en avant. — Appât accroché à l'hameçon.

SOLUTION DU PROBLÈME D-57

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	T	I	T	I	O	N	■	V	A
2	E	V	E	R	T	U	E	■	O	E	I	L
3	R	O	D	E	E	■	L	A	■	M	A	T
4	S	U	I	F	■	A	G	N	E	S	■	E
5	P	A	T	O	I	S	A	N	T	■	E	R
6	I	I	■	N	■	■	V	O	R	A	C	E
7	C	■	A	D	R	I	A	T	I	Q	U	E
8	A	B	U	S	E	R	■	E	L	U	S	■
9	C	O	B	■	G	■	I	S	L	E	■	S
10	I	N	U	T	I	L	E	■	E	U	R	E
11	T	■	R	E	T	E	N	U	■	S	O	C
12	E	R	N	E	■	T	A	N	R	E	C	S

Bridge

3074

PRESQUE CERTAIN

D'une façon générale, il est de bonne guerre pour le déclarant de céder rapidement les plis qu'il doit perdre de toute façon. Qui sait si les défenseurs ne devront pas bien involontairement prêter leur concours à celui-ci?

Donneur: Sud
Vulnérables: Est-Ouest

Nord
♠ R 10 4 3
♥ R D 10
♦ A 10 6 5
♣ 7 2

Ouest
♠ D 8 6 5
♥ 4 3 2
♦ D 8 3
♣ V 9 4

Est
♠ A V 9 7
♥ 7 6
♦ R 9 2
♣ D 10 8 3

Sud
♠ 2
♥ A V 9 8 5
♦ V 7 4
♣ A R 6 5

Les enchères

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	P	2 ♠	P
2 ♣	P	2 ♦	P
2 ♥	P	4 ♥	Fin

Entame: 2 de coeur

Contre toute autre entame qu'un atout, le contrat de 4 coeurs est facile, car le déclarant peut couper ses deux perdantes à trèfle, limitant ses pertes à 2 carreaux et 1 pique. Contre l'entame d'un atout toutefois, j'ai bien l'impression que plusieurs joueurs ne feraient pas le contrat, bien que celui-ci est certain, si aucun défenseur n'a plus de cinq trèfles.

Certains en effet joueraient à la deuxième levée un pique pour le roi, ce qui assure le contrat si l'as est en Ouest ou si le flanc droit ne revient pas à l'atout. Même là, il y a encore des possibilités: soit R-D de carreau ou un honneur deuxième en Ouest, soit que les piques puissent être majorés.

Mais pourquoi se commettre dès la deuxième levée? La meilleure façon sans doute de procéder est de gagner le premier coeur, puis faire l'as, le roi et couper un trèfle. Le déclarant enlève ensuite les atouts, puis cède la main à trèfle et Est doit bien malgré lui ouvrir le pique ou le carreau. Même si le quatrième trèfle avait été en Ouest le contrat aurait été imperdable: si celui-ci en effet ouvre le carreau, le déclarant laisse courir vers son valet et si plutôt il revient à pique, le déclarant n'a qu'à couvrir la carte jouée; dans les deux cas Est doit encore accorder le contrat.

Voyons maintenant le cas où le déclarant aurait découvert qu'un des défenseurs avait cinq trèfles au départ. Si ce joueur est en Est, le déclarant lui cède un trèfle et défausse son singleton de pique sur le cinquième trèfle, laissant encore à l'autre le soin d'ouvrir une autre suite. Si enfin c'est Ouest qui avait cinq trèfles au départ, le déclarant joue lui-même le pique et couvre la carte jouée par celui-ci, plaçant encore le flanc droit dans l'embarras.

En bref donc, cédez rapidement vos perdantes. Bien souvent les défenseurs devront malgré eux faire une partie de votre travail.

Maurice LAROCHELLE

(Edimédia)

Mot mystère

Solution du problème précédent: Rayure

(Edimédia)

Le mot clé: Un cadeau

5 lettres

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

L	X	N	E	R	T	U	A	E	R	O	H	I	B	H
A	I	I	T	E	L	R	A	H	G	Y	S	I	B	I
Y	N	R	T	L	E	B	I	C	E	D	N	R	E	E
I	E	E	E	S	U	P	L	S	L	I	A	N	T	R
R	H	S	S	I	E	E	M	E	T	R	E	A	E	O
N	P	E	U	U	U	L	M	E	V	C	I	T	P	P
Q	O	C	M	Q	E	U	C	E	S	A	S	E	R	F
G	U	N	R	O	H	R	G	E	T	U	R	H	L	E
N	O	A	A	R	A	E	O	R	I	A	O	A	T	I
A	B	N	I	C	V	S	D	D	L	S	L	R	C	R
F	I	N	E	A	E	I	E	N	A	E	O	P	G	E
R	H	O	N	T	N	S	T	O	G	F	A	I	S	T
A	A	S	N	E	E	T	S	B	N	G	A	E	T	T
H	T	E	E	I	A	R	U	A	E	B	I	I	O	A
V	E	R	S	P	U	E	S	U	B	D	E	I	P	B

Horoscope

Horoscope du mardi 21 février 1989

Les aspects lunaires rendront vos rapports sociaux plus agréables. Vous comprendrez mieux votre entourage et serez prêt à faire des concessions s'il le faut. Un meilleur climat dans votre groupe de travail vous permettra d'exposer de nouvelles idées. Chance avec 45 et 18.

ANNIVERSAIRES: Les événements tourneront à votre avantage, vous saurez utiliser les circonstances et vous mettre en valeur avec beaucoup d'à-propos.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront gais, sociables et impulsifs. Ils feront preuve d'une certaine nonchalance dans le travail et n'auront pas le goût de l'effort soutenu.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Profession**: Il risque d'y avoir beaucoup de désordre sur votre lieu de travail et vous serez tenté de vous laisser aller au découragement. **Affection**: Soyez plus patient et plus compréhensif. **Santé**: Bonne vitalité.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession**: Vous aurez l'occasion d'avoir une discussion intéressante, vous verrez se lever les obstacles au moment de la réalisation pratique de vos idées. **Affection**: Rendez visite à de vieux amis. **Santé**: Combattez les douleurs dorsales.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession**: Le moment est bien choisi pour solliciter un entretien avec un supérieur et poser les jalons en vue d'une promotion. **Affection**: Conservez votre liberté et ne vous montrez pas faible. **Santé**: Vitalité en hausse.

CANCER (21 mai - 21 juin) **Profession**: Vous devriez vous adapter aux circonstances actuelles qui ne sont pas d'ailleurs défavorables à vos projets. **Affection**: Evitez les discussions qui pourraient dégénérer en disputes. **Santé**: Bon tonus.

LION (23 juillet - 22 août) **Profession**: Le désordre tend à s'installer dans votre travail, réagissez contre votre négligence et ne prenez pas de retard. **Affection**: Ne vivez pas en cercle fermé, rendez visite à de nouvelles relations. **Santé**: Mangez plus de crudités.

VIERGE (23 août - 22 septembre) **Profession**: Votre sens pratique pourrait laisser à désirer et il vaut mieux abandonner à vos collaborateurs le soin de l'exécution de vos projets. **Affection**: Etablissez un dialogue plus chaleureux. **Santé**: Fatigues passagères.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) **Profession**: Etudiez calmement toute nouvelle proposition et ne prenez pas de décision hâtive qui vous obligerait à modifier vos plans. **Affection**: Une nouvelle rencontre éveille vos sentiments. **Santé**: Evitez le surmenage.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) **Profession**: Vous aurez tendance à vous montrer brusque et critique, ne provoquez pas inutilement des tensions dans votre groupe de travail. **Affection**: Faites un effort pour vous montrer plus souriant. **Santé**: Bonne vitalité.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre) **Profession**: Vous aurez l'occasion de présenter des requêtes ou des projets qui seront bien accueillis, profitez-en pour vous mettre en valeur. **Affection**: Ne vous laissez pas aller à votre irritabilité. **Santé**: Mangez plus de poissons.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier) **Profession**: Vous avez tendance à accepter inconsidérément des responsabilités qui sont au-dessus de vos compétentes ou de vos possibilités. **Affection**: Cherchez à élargir le cercle de vos relations. **Santé**: Adoptez un régime plus sain.

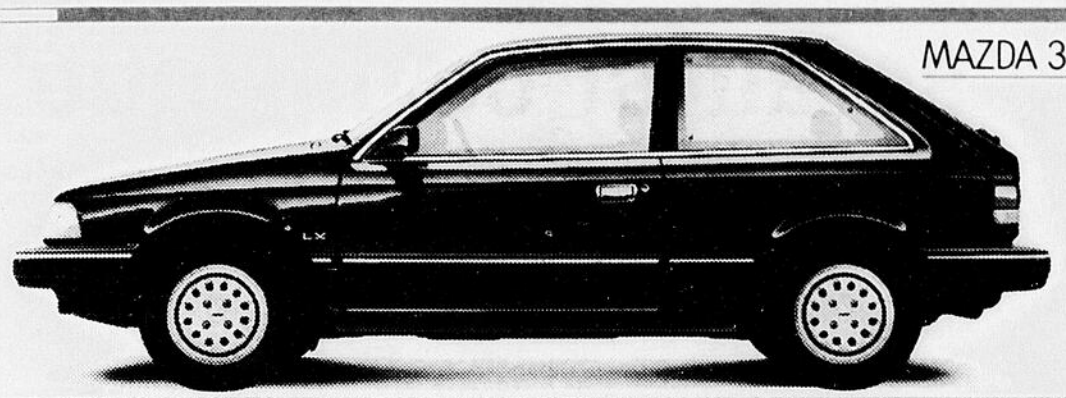
VERSEAU (20 janvier - 18 février) **Profession**: Les appuis que vous saurez vous ménager vous permettront de voir l'avenir avec confiance et d'aller de l'avant. **Affection**: Intéressez-vous plus aux activités de vos enfants. **Santé**: Modérez votre gourmandise.

POISSONS (19 février - 20 mars) **Profession**: Vous aurez de bons atouts pour traiter avec des personnes étrangères à votre milieu habituel, profitez-en. **Affection**: Efforcez-vous d'engager un dialogue franc et sachez ce que vous voulez. **Santé**: Bonne forme.

Autre
Barque
Basse
Batterie
Beau
Bengali
Bihoreau
Bondrée
Buse
Canon
Croquis
Décibel
Dièse
Doré
Emeu
Esche
Forte
Godet
Grouse
Harfang
Harle
Harpie
Hâte
Haveneau
Hibou
Hier
Ibis
Leva
Liant
Mètre
Musette
Opéra
Page
Pelure
Penny
Phénix
Piaf
Pied
Piéta
Plat
Quai
Résonnance
Rets
Riel
Riyal
Scène
Senne
Serf
Serin
Siècle
Sistre
Stop
Vers

MAZDA VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT!

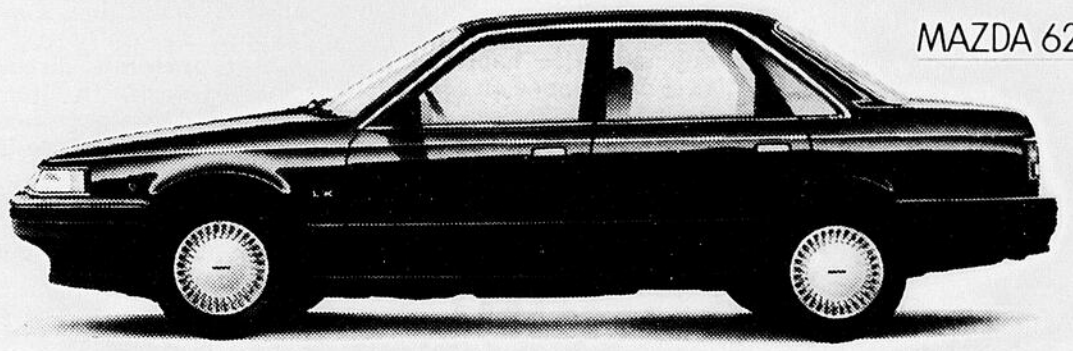
MAZDA 323



TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **840 $*** *ou crédit de valeur équivalente*

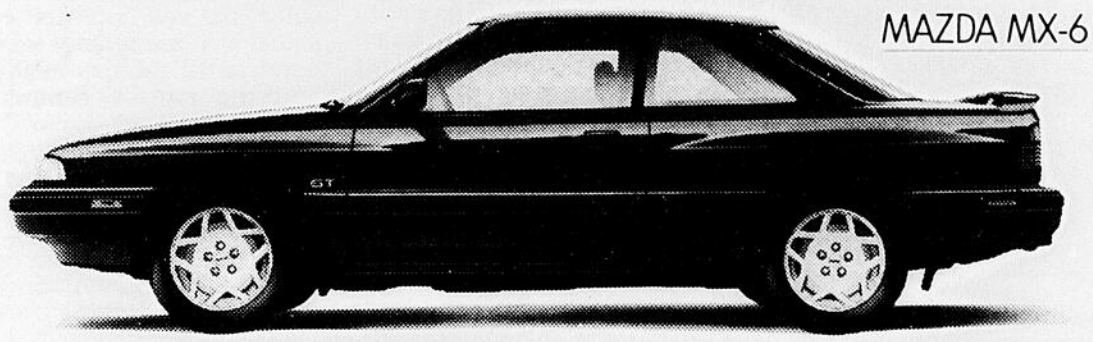
MAZDA 626



TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **920 $*** *ou crédit de valeur équivalente*

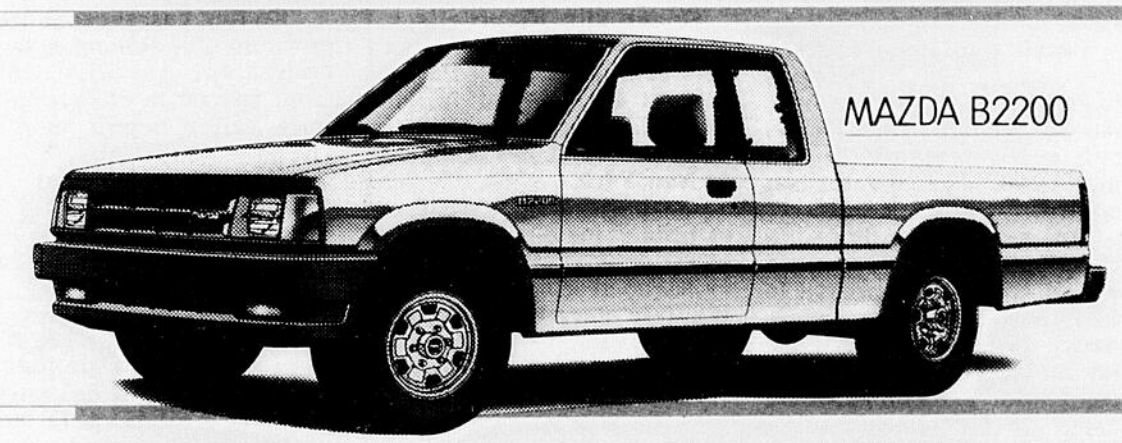
MAZDA MX-6



CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **1 500 $*** *ou crédit de valeur équivalente*

MAZDA B2200



MINIMUM DE 1 000 $ DE RABAIS SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!

— Incluant la —

SE-5 ÉDITION SPÉCIALE

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE • PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*Basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier (transmission automatique) et le prix de vente approximatif (climatisation). Ces offres ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales (Exemple: la Mazda 323 Plus). Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 4 février au 2 mars 1989.

Chicoutimi Automobiles (1986) Inc. — 545 Boul. du Royaume Ouest, 545-6555
Jonquière — **Garage Bouchard Et Frères Enr.** — 2036 St-Dominique, 547-6624
Alma — **Alma Mazda 2523-9526** Québec Inc., 695 Du Pont Sud, 668-4581

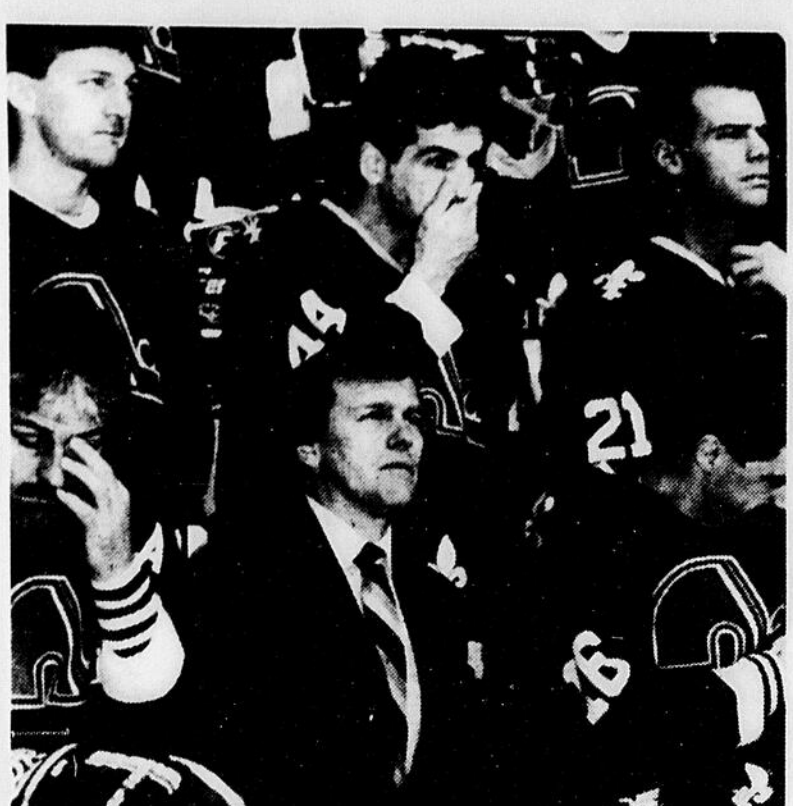


PHOTO — Joueurs, entraineurs et membres de la direction des Nordiques se sont faits beaux, hier, pour la traditionnelle photographie d'équipe. les sourires ont été plutôt difficiles à arracher, semble-t-il.

(Laserphoto PC)

le QUOTIDIEN SPORTS

Perron a hérité d'une troupe mal rodée

"Je ne pensais pas que ce serait si compliqué"

QUEBEC (PC) — L'entraîneur des Nordiques de Québec, Jean Perron, est d'avis que si ses joueurs fournissaient un effort constant match après match, l'équipe jouerait actuellement pour une moyenne d'environ .700.

"Le talent est là, a-t-il confié, hier, à l'issue d'un rude entraînement de 90 minutes. Nous avons récemment battu des équipes comme le Canadien, les Flames et les Penguins. Mais il semble qu'à la suite de deux ou trois bonnes performances d'affilée, l'équipe s'écroule."

D'après Perron, la préparation mentale chez certains joueurs fait défaut dès que l'équipe part sur une lancée.

"On se contente facilement d'une séquence de deux ou trois gains consécutifs. C'est une mauvaise habitude qui s'est développée au cours des deux dernières années ou peut-être même auparavant", a-t-il affirmé.

Ce qui fait dire à l'entraîneur qu'il avait hérité d'une troupe mal rodée quand il a été nommé entraîneur des Nordiques en décembre dernier.

"Je ne pensais pas que ce serait si compliqué, a avoué Perron. Je ne veux pas pointer personne du doigt. De toute façon, la situation n'aurait pas été tellement différente si j'avais été là en début de campagne."

Sans nommer de joueurs, l'entraîneur des Fleurdelisés a une fois de plus déclaré que c'était toujours les trois ou quatre mêmes éléments, dont quelques vétérans, qui ne fonctionnaient pas.

"Les performances inégales de ces joueurs commencent à me tomber sur les nerfs, a-t-il admis. Peut-être certains sont-ils rendus au bout du rouleau?.

"Il y a des gars qui dégringolent, a noté Perron. D'autres, comme Mike Hough, travaillent forts. Ce n'est pas sans raison qu'il évolue au sein d'un trio avec Peter Statsny dans le moment.

"En tout cas, si ces joueurs devaient être échangés, ils ne pourraient pas dire qu'ils n'ont pas eu la chance de se faire valoir depuis mon arrivée."

Madden mécontent

Questionné au sujet du dernier périple de l'équipe, Perron a refusé de le commenter.

"Je ne veux pas revenir sur le passé. Avec les Nordiques, il faut penser à l'avenir... tout en demeurant réaliste, a-t-il pris soin d'ajouter. Ce qui compte, c'est d'être prêt pour la partie de ce soir contre les Jets de Winnipeg.

"Dans notre situation, nous devons absolument accumulé quatre ou cinq victoires consécutives."

De la rencontre qu'il a eue avec le directeur général Martin Madden, hier matin, Perron n'a pas dit grand chose.

"Martin est plein son chapeau. Il est très déçu de la tournure des événements.

"Je ne suis pas le seul à lui avoir raconté notre dernière débandande, a conclu Perron. Gilles Léger (directeur du développement des joueurs) a aussi vu l'équipe à l'oeuvre. Il lui a d'ailleurs tracé un bilan du dernier voyage."

Darrin Kimble ne craint pas les retrouvailles avec Gord Donnely

QUEBEC (PC) — S'il faut en croire les propos de Darrin Kimble, tenus hier, les retrouvailles avec son ancien coéquipier Gord Donnely, à qui il a ravi le 'job de policier' des Nordiques, ne semblent pas l'effrayer du tout.

"Je ne sais pas ce que Gord (Donnely) a en tête pour la partie de ce soir. Il est difficile de prévoir ce qui va se passer, a-t-il d'abord lancé à la meute de journalistes qui l'entouraient.

"Gord et moi avons un rôle spécifique à jouer au sein de notre équipe respective. Nous le connaissons bien", a-t-il renchéri.

Les talents de pugiliste de l'athlète âgé de 20 ans ont en quelque sorte poussé les Nordiques à échanger Donnely aux Jets de Winnipeg, en retour de considérations futures.

Au cours du dernier camp d'entraînement de l'équipe, on se souviendra que Kimble, qui mesure 6'02" et pèse 205 livres lui avait servi deux bonnes râclées. Coincidence ou non, reste que Donnely n'a plus affiché la même agressivité par la suite.

Un meilleur joueur

Depuis qu'on l'a rappellé de Halifax à la mi-janvier, Kimble a pris part à 14 rencontres. Il a inscrit son premier but dans la Ligue nationale à son premier match avec les Nordiques.

Depuis, plus rien. Mais, la statistique la plus importante dans son cas, c'est qu'il a amassé 98 minutes de pénalité.

L'ailier droit, originaire de Swift Current, en Saskatchewan, sent que ses adversaires le respectent de plus en plus. "Ils savent en tout cas qui je suis", a-t-il dit, d'un air timide.

Il avoue lui-même être surpris de son rendement. "Je n'ai pas perdu beaucoup de bagarres", a-t-il constaté.

"Sur le plan hockey, je suis un bien meilleur joueur. J'ai notamment amélioré de beaucoup mon coup de patin. En autant que l'adversaire ne marque pas quand je suis sur la glace, j'estime être utile aux Nordiques'', a-t-il résumé.

Au filet

QUEBEC (PC) — Comme si les Nordiques n'avaient pas assez de problèmes sur la glace par les temps qui courent, la saga impliquant l'analyste au réseau radiophonique des Nordiques, André Bélisle, se poursuivra, ce soir, à l'occasion de la partie opposant les Nordiques aux Jets de Winnipeg.

Bélisle a, en effet, fait savoir, hier, qu'il se présentera au Colisée vers 17h45 dans le but d'exercer son travail d'analyste, à la station radiophonique CHRC, au côté du descripteur de jeu, Alain Crête.

"CRHC est tenu de respecter la décision du juge Russ Goodwin, qui a rejeté le bref d'évocation de mon employeur. La sentence arbitraire unanime, rendue le 16 décembre dernier, demeure ainsi valide. C'est clair."

De leur côté, les Nordiques, par l'entremise de leur vice-président marketing et communications, Jean-D. Legault, ont annoncé qu'ils accréditeront André Bélisle à titre de directeur des sports de la station radiophonique CHOI-FM.

Les Nordiques ont, par contre, avisé CHRC de faire en sorte de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter leur droit de veto.

Parce que dans tout ce méli-mélo, les Nordiques disent ne rien à voir avec André Belisle. Bélisle, de son côté, demande à son employeur de respecter son contrat.

On se souviendra que l'analyste s'était présenté sur la tribune de presse le 10 janvier, avec une ordonnance de la cour supérieure en mains, pour reprendre son boulot. Mais un garde du corps de Me Marçel Aubut l'avait 'poliment' expulsé de sa loge.

Qu'arrivera-t-il ce soir? "Il n'y aura pas de violence", a avancé Jean-D. Legault. Reste quand même que journalistes, caméramen et photographes risquent d'assiter à un bon spectacle d'avant-match...

...

Bénéficiant d'une priorité de six points et de trois parties en réserve sur les Nordiques, les Whalers de Hartford disputeront quatre matchs au cours de la prochaine semaine, dont trois à domicile.

Les Whalers affrontent les Oilers à Edmonton, ce soir, avant de recevoir chez eux la visite des Nordiques, jeudi, des Bruins de Boston, samedi, et des Penguins de Pittsburgh, dimanche.

Quant aux Fleurdelisés, après les duels face aux Jets et aux Whalers, ils recevront de la grande visite au Colisée samedi: celle de Guy Lafleur et des Rangers de New York.

Quatre revers des Whalers et trois gains des Nordiques et les deux équipes seraient ex-aequo avec 54 points. Les Whalers auraient toutefois deux parties en main.

Qu'il est donc facile de rêver avec des chiffres...

...

Interrogé à ce sujet par les journalistes, Jean Perron, a admis que les Nordiques pouvaient tirer une leçon de ce qui arrive aux Blackhawks de Chicago qui traversent actuellement une excellente séquence, en dépit de l'absence de leur as attaquant, Denis Savard, blessé à une cheville.

"Mike Keenan (leur entraîneur) a prouvé énormément de choses. Je me souviens qu'en début de saison, plusieurs joueurs des Flyers se promenaient le menton bien haut", a-t-il rappelé.

"Il a utilisé des moyens draconiens pour faire passer son message. Il a, entre autres, amené ses joueurs à l'Université Notre-Dame."

De plus en plus en confiance

Stéphane Richer sent que ça vient

MONTREAL (PC) - Stéphane Richer n'a pas encore retrouvé son niveau de la saison dernière. Mais il n'en est pas loin.

"Je ne joue pas avec autant de confiaucy que l'an dernier mais je sens que ça vient", expliquait hier Richer, qui a amassé cinq points au cours du dernier voyage qui a conduit l'équipe à Philadelphie, St-Louis et Chicago.

"Tout ce que je dois faire maintenant, c'est de travailler fort en vue des séries. C'est à ce moment-là que je pourrai racheter ma saison."

Mais l'ailier droit du Canadien ne semble pas vouloir attendre les éliminatoires pour réparer les "pots cassés". A ses 27 dernières parties, il a en effet récolté 12 buts et 15 passes pour 27 points. A ses 10 derniers matchs maintenant, il a inscrit huit buts et autant de passes pour 16 points. Samedi à St-Louis, il a enregistré ses 19e et 20e buts de l'année dans une victoire de 4-2.

Un bon trio

Depuis le match du 28 janvier contre les Sabres de Buffalo, Richer compose un trio avec Gilles Thibaudeau au centre et Shayne Corson à gauche. Le moins que l'on



François Lemenu

puisse dire, c'est que ces trois joueurs se complètent très bien.

"Notre première responsabilité est de bien jouer défensivement. Mais comme nous formons un trio bien équilibré, nous pouvons aussi récolter des points, explique Richer.

"Shayne est très fort le long des rampes et il sait se faire respecter. Mais depuis quelques temps, il a aussi retrouver confiance en attaque. Maintenant, il peut provoquer des choses à l'aile, ce qui m'enlève beaucoup de pression."

Richer ajoute que Corson joue actuellement son option, ce qui représente pour lui une source de motivation supplémentaire. Jeudi à Philadelphie, il a marqué son 20e but de la saison.

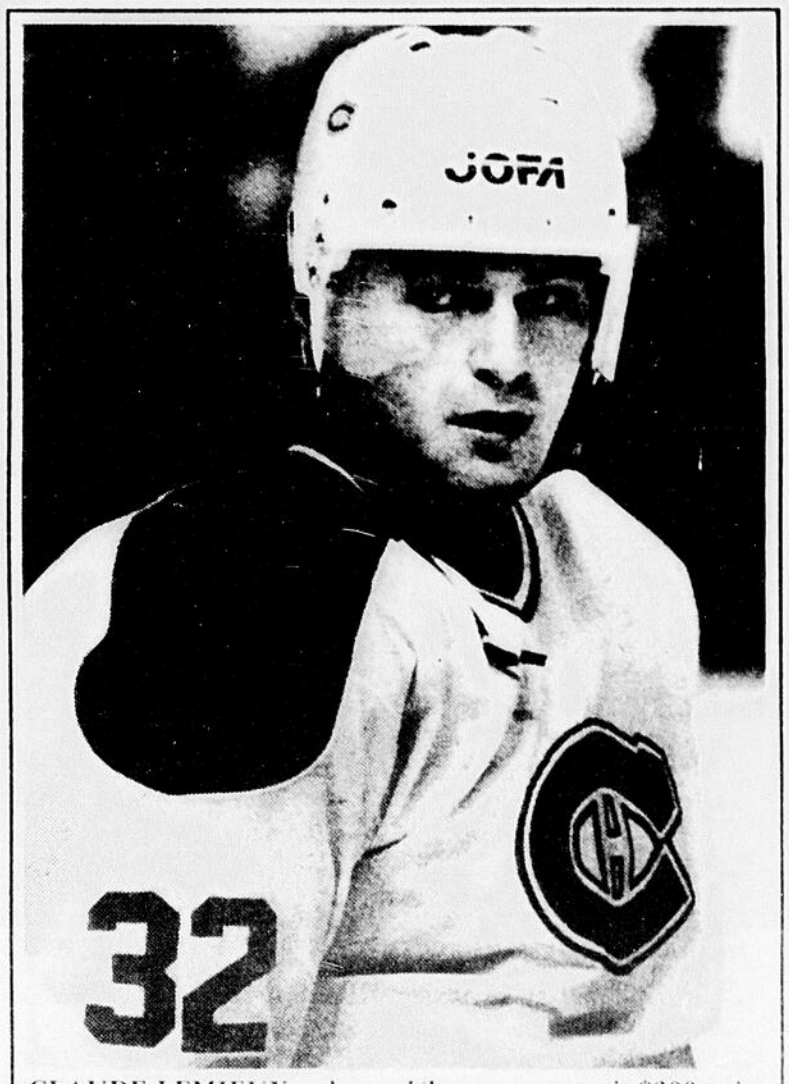
Le "44" est également plein d'éloges à l'égard de son joueur de centre. Thibaudeau, qui a été ennuyé par diverses blessures, a perdu la confiance de Pat Burns en cours de saison. Récemment, la direction lui a même offert de passer 15 jours à Sherbrooke. Il a refusé polamjnt en laissant entendre qu'il préférait demeurer à Montréal, même comme réserviste. Mais depuis que Burns l'a réintégré dans la formation, il contribue pleinement aux succès de ses deux compagnons.

"Gilles est un joueur très habile avec la rondelle. Je pense que c'est le genre de joueur qu'il me fallait pour retrouver ma confiance", explique Richer.

Mais ces plus beaux compliments, l'athlète de Ripon les adresse à son entraîneur. Selon Richer, Burns est le grand responsable de ses présents succès.

"Tout le crédit lui revient, dit-il. Il a eu la patience de nous faire jouer ensemble. Tout ce que je crains maintenant, c'est de connaître une léthargie qui l'obligerait à briser notre trio."

S'il continue à jouer comme il le fait présentement, Richer n'aura rien à craindre de ce côté-là.



CLAUDE LEMIEUX... devra débourser un petit $300 suite au couvre-feu raté de vendredi dernier à St-Louis.

(Laserphoto PC)

Pat Burns est content

Un voyage fructueux

MONTREAL (PC) - Les joueurs du Canadien sont rentrés à Montréal, hier midi, fatigués mais pleinement satisfaits du voyage qui les a menés à Philadelphie, St-Louis et Chicago.

S'ils étaient fatigués à leur arrivée à Dorval, c'est que plusieurs d'entre-eux n'ont pas dormi dimanche soir. Quant aux autres, ils se sont levés à 5 h 30. Tout ce beau monde a dû attendre ensuite trois heures à l'aéroport O'Hare de Chicago, leur vol ayant été retardé par le mauvais temps.

S'ils étaient satisfaits maintenant, c'est qu'ils viennent de livrer trois beaux matchs qui se sont terminés par des victoires à Philadelphie (7-4) et St-Louis (4-2), et par un match nul à Chicago (4-4).

L'entraîneur Pat Burns était content, lui, d'avoir récolté cinq points sur une possibilité de six. Il l'était d'autant plus que ce voyage de trois matchs en quatre jours s'est terminé face aux Blackhawks qui avaient une fiche de 12-6-2 à leurs 20 derniers matchs.

Un bon trio

Plusieurs joueurs ont profité de ce voyage pour améliorer leur fiche personnelle. Le trio formé de Shayne Corson, Gilles Thibaudeau et Stéphane Richer a été particulièrement efficace en attaque avec une production globale de 11 points. Richer a été le meilleur avec un rendement de deux buts et trois aides.

Bobby Smith a aussi été productif avec deux buts et autant de passes.

Les cinq défenseurs que Burns a employés lors des trois matchs ont très bien fait quant à eux. Chris Chelios et Craig Ludwig ont dû jouer un minimum de 30 minutes par match. C'est beaucoup de hockey. Rick Green et Peter Svoboda ont aussi offert de solides performances. Chelios, Svoboda et Ludwig auraient pu mériter une étoile dans chacun des matchs. Chose certaine, ces quatre joueurs sont déjà prêts pour les séries.

Il ne faudrait pas oublier non plus le jeune Eric Desjardins. Celui-là prouve qu'il a sa place chez le Canadien. Son but inscrit à 19:59 en première période dimanche a d'ailleurs été un point tournant dans la rencontre.

Enfin, Patrick Roy donne de plus en plus l'impression d'être l'homme de confiance de Pat Burns. Celui-ci ne l'admettra jamais, mais il reste que Roy a disputé deux des trois rencontres et qu'il a été solide chaque fois.

Quant à Brian Hayward, il se présente comme un brillant second.

Il y a eu une seule ombre au tableau de ce voyage. Il s'agit bien sûr de l'escapade nocturne de Claude Lemieux et de Jyrki Lumme qui ont été suspendus pour deux matchs après avoir raté le couvre-feu vendredi. Pour ces deux "oiseaux de nuit", l'arrivée à Montréal a été moins drôle puisqu'ils avaient rendez-vous avec Serge Savard à leur descente d'avion.

Le Tricolore livrera ses trois prochaines parties au Forum: mercredi face aux Jets de Winnipeg, samedi contre les Sabres de Buffalo et dimanche face aux Canucks de Vancouver. Une petite semaine quoi.

Au filet

MONTREAL (PC) - Les joueurs du Canadien ont dû attendre plus de deux heures à l'aéroport O'Hare de Chicago en raison du mauvais temps. Pour passer le temps, les Chris Chelios, Russ Courtnall, Mike Keane, Shayne Corson, Claude Lemieux et Guy Carbonneau ont joué aux passants le tour du dollar attaché à une ficelle. Plusieurs personnes se sont penchées pour ramasser le billet mais Chelios parvenait toujours à tirer la ficelle à temps au grand plaisir de ceux qui regardaient la scène. En fait, seul un monsieur a réussi à mettre le pied sur le dollar...et il l'a emporté.

Comme coincidence, il est difficile de trouver mieux. Alors que Claude Lemieux ratait le couvre-feu de 23 h 30 imposé par Pat Burns vendredi soir à St-Louis, son frère Jocelyn en faisant autant à Baltimore où se trouvaient les Canadiens de Sherbrooke.

Décidément, les Lemieux n'avaient pas la tête au hockey ce soir -là.

L'amie de Jyrki Lumme doit venir le rejoindre ces jours-ci. Elle va en faire une tête lorsqu'elle verra que c'est à Sherbrooke et non à Montréal qu'elle vivra.

Mats Naslund est toujours le meilleur pointeur du Canadien avec une fiche de 25-41-66. Il est suivi de Bobby Smith qui a un dossier de 26-38-64.

Amende à Lemieux

Jyrki Lumme à Sherbrooke

MONTREAL (PC) - Le Canadien a retourné, hier, le défenseur Jyrki Lumme aux Canadiens de Sherbrooke de la Ligue américaine et il a imposé une amende de $300 à Claude Lemieux, complétant ainsi les sanctions disciplinaires prises en l'endroit des deux joueurs qui ont raté le couvre-feu, vendredi dernier, à St-Louis.

Pour combler le départ de Lumme, le Tricolore a rappelé de Sherbrooke le défenseur Donald Dufresne. En 45 parties cette saison, Dufresne, 21 ans, a amassé 12 passes et mérité 170 minutes de punitions.

Il serait quand même étonnant qu'il soit en uniforme mercredi alors que le Canadien accueillera les Jets de Winnipeg. Avec le retour de Larry Robinson, qui vient de passer cinq jours en Floride, le Tricolore compte déjà six défenseurs.

Pat Burns a toujours dit que la discipline était une chose à laquelle il tenait et Serge Savard l'a appuyé hier de façon non équivoque. En renvoyant Lumme aux mineures, le directeur général du Canadien a prouvé qu'il se rangeait derrière son entraîneur.

Pour le défenseur finlandais, il s'agit évidemment d'une leçon dont il se souviendra longtemps. Avant son escapade nocturne, Lumme avait participé à 21 matchs.

Si le Canadien ne le rappelle pas avant le 7 mars prochain, Lumme ne pourra revenir à Montréal avant l'élimination des Canadiens de Sherbrooke.

Quant à Lemieux, il s'en tire à bon compte même si, comme Lumme, il a raté les rencontres à St-Louis et à Chicago. Il n'est pas dit cependant qu'il sera en uniforme mercredi.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Clarence-Campbell

Section Norris

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Detroit	61	26	26	9	237	241	61
St. Louis	59	21	28	10	203	218	52
Chicago	61	22	31	8	236	255	52
Minnesota	59	18	28	13	196	222	49
Toronto	60	20	35	5	184	251	45

Section Smythe

Calgary	62	42	12	8	269	174	92
Los Ang	60	32	23	5	307	261	69
Edmonton	62	29	27	6	254	239	64
Vancouver	61	25	29	7	200	197	57
Winnipeg	58	20	28	10	224	260	50

Conférence Prince-de-Galles

Section Adams

x-Montréal	62	40	15	7	240	179	87
Boston	61	26	24	11	208	198	63
Buffalo	61	28	27	6	224	237	62
Hartford	58	25	29	4	216	208	54
Québec	61	21	34	6	207	268	48

Section Patrick

NY Rangers	61	31	22	8	245	222	70
Pittsburgh	59	32	22	5	266	248	69
Washington	63	29	24	10	225	210	68
Philadelphie	61	29	29	3	229	208	61
New Jersey	61	21	30	10	222	255	52
NY Islanders	59	21	35	3	194	243	45

x - assuré d'une place dans les séries

Dimanche
Montréal 4 Chicago 4
Detroit 4 Buffalo 8
NY Islanders 4 Philadelphie 5
Boston 4 Edmonton 2
Hartford 6 Winnipeg 7 (prol.)
Washington 2 Vancouver 3

Lundi
New Jersey 4 NY Rangers 7
Toronto 4 Los Angeles 5
Washington 2 Calgary 6

Mardi
Winnipeg à Québec S
Hartford à Edmonton S
Detroit à NY Islanders S
Minnesota à Pittsburgh S
St. Louis à Vancouver S

Mercredi
Winnipeg à Montréal S
NY Islanders à Buffalo S
Philadelphie à NY Rangers S
Washington à Los Angeles S
Toronto à Calgary S
Minnesota à Chicago S

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Lemieux, Pi	62	92	154
Gretzky, LA	44	87	131
Nicholls, LA	57	64	121
Yzerman, Det	53	67	120
Brown, Pit	42	56	98
Robitaille, LA	40	46	86
Kurri, Edm	30	50	80
Carson, Edm	41	39	80
Coffey, Pit	21	59	80
Mullen, Cal	39	39	78

CLASSEMENT GENERAL

	Mj.	Pts
Calgary	62	92
Montréal	62	87
NY Rangers	61	70
Pittsburgh	59	69
Los Angeles	60	69
Washington	63	68
Edmonton	62	64
Boston	61	63
Buffalo	61	62
Detroit	61	61
Philadelphie	61	61
Vancouver	61	57
Hartford	58	54
St. Louis	59	52
New Jersey	61	52
Chicago	61	52
Winnipeg	58	50
Minnesota	59	49
Québec	61	48
NY Islanders	59	45
Toronto	60	45

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Nord

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Sherbrooke	60	34	19	7	257	196	75
Moncton	61	32	23	6	263	234	70
Halifax	63	32	25	6	259	229	70
New Haven	62	29	24	9	261	237	67
Maine	59	23	29	7	184	236	53
Springfield	63	23	36	4	229	278	50
CaBreton	60	21	34	5	241	292	47

Section Sud

Adirondack	60	34	21	5	261	223	73
Hershey	61	30	25	6	264	230	66
Newmarket	60	29	27	4	253	244	62
Utica	58	25	24	9	227	213	59
Baltimore	62	27	33	2	246	250	56
Rochester	62	25	33	4	223	246	54
Binghamton	59	21	32	6	225	285	48

Samedi
Sherbrooke 4 Baltimore 2
Moncton 5 Cape Breton 2
Newmarket 9 Binghamton 5
Maine 4 Halifax 1
Adirondack 7 Springfield 5
Hershey 6 Utica 5

Dimanche
Maine 8 Moncton 2
Halifax 5 New Haven 4
Springfield 7 Newmarket 2
Baltimore 4 Utica 3 (prol.)
Rochester 4 Hershey 2

Mardi
Maine a Cape Breton 5
Moncton a Sherbrooke 5
Binghamton a Adirondack 5
New Haven a Springfield 5

Mercredi
Maine a Halifax 5
Rochester a Hershey 5
Binghamton a New Haven 5

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Lebeau, Sher	53	50	103
Brunet, Sher	32	60	92
Eaves, Adi	34	51	85
Lamb, CB	33	49	82
Richard, Bal	31	51	82
Biggs, Her	27	53	80
McDonough, NH	24	51	75
McCrory, Bal	32	42	74
Wilson, Monc	23	51	74
Priestlay, Roch	42	31	73
Lofthouse, Her	29	40	69
Yake, Bing	27	42	69
Doyle, Adi	19	48	67
Dobbin, Her	30	34	64
Boudreau, Spr	28	36	64
Hughes, Monc	30	31	61
Schneider, Monc	28	32	60
Quinney, Hfx	28	32	60
Walsh, Sprg	28	31	59
Merkosky, Adi	25	34	5

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Victoriaville	56	35	19	2	256	204	72
Trois-Rivières	57	35	20	2	307	254	72
Hull	56	32	20	4	265	209	68
Laval	58	33	24	1	294	246	67
Granby	56	29	25	2	242	252	60
Drummondville	58	28	26	4	284	270	60
Chicoutimi	56	26	29	1	263	269	53
Saint-Jean	58	25	31	2	280	329	52
Longueuil	58	23	31	4	233	262	50
Shawinigan	57	22	31	4	251	276	48
Verdun	58	12	44	2	200	304	26

Samedi
Hull 4 Chicoutimi 7

Dimanche
Saint-Jean 2 Drummondville 3
Hull 6 Verdun 4
Shawinigan 1 Longueuil 8
Victoriaville 7 Trois-Rivières 5

Lundi
Saint-Jean 5 Laval 3

Mardi
Granby à Chicoutimi
Drummondville à Hull
Laval à Trois-Rivières

Mercredi
Granby à Victoriaville

Vendredi
Chicoutimi à Shawinigan
Verdun à Drummondville
Hull à Granby
Longueuil à Saint-Jean
Trois-Rivières à Victoriaville

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Morin Stéphane, Chi	64	82	146
Cadieux Steve, Sha	68	74	142
Quintin J-François, Sha	48	84	132
Audette Donald, Lav	61	69	130
Chartrand Steve, Dru	58	70	128
Larouche Steve, TR	43	79	122
Lebeau Patrick, StJ	50	65	115
Bergeron Martin, Dru	47	67	114
Picard Michel, TR	50	63	113
Chalifoux Denis, Lav	36	75	111
Alston Jan, StJ	47	63	110
Tremblay Patrice, Chi	50	57	107
Courtenay Eddy, Gra	54	51	105
Savage Reginald, Vic	51	48	99
Maurice Daniel, Dru	38	60	98
Lapointe Claude, Lav	28	70	98
Gauthier Daniel, Vic	36	59	95
McKim Andrew, Ver	44	50	94
Groulx Benoit, Gra	32	60	92
Bock Daniel, Sha	25	66	91

JUNIOR REGIONAL

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Dolbeau	27	23	3	1	240	111	47
Marquis	29	16	10	3	172	144	35
Metabetchouan	28	12	16	0	146	191	24
National	28	8	18	2	125	158	18
Chicoutimi	26	7	19	0	112	191	14

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Roger Boutin (Dolb)	45	38	83
Louis Bilodeau (Jonq)	31	41	72
Dave Larkin (Dolb)	29	40	69
Eric Sasseville (Dolb)	22	42	64
Tony Dumais (Met)	37	25	62
Alain Raby (Dolb)	37	24	61

Vendredi, 24 janvier
Marquis (Jonq) vs Norfruit 21h00
Castors vs National 19h00

Dimanche, 26 janvier
Norfruit vs Marquis 19h00
National vs Sagueneens 19h30

MIDGET «AAA»

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Estrie	39	25	13	1	212	145	51
Ste-Foy	39	23	14	2	167	154	48
Sag. Lac St-Jean	40	22	15	3	165	146	47
Richelieu	40	21	18	1	191	181	43
Lac St-Louis	39	17	20	2	175	175	36
Mtl Bourassa	40	17	22	1	139	156	35
Régents LLL	41	16	23	2	157	179	34
Outaouais	40	12	28	0	154	224	24

Vendredi
Outaouais 3 Richelieu 6
Lac Saint-Louis 3 Estrie 6

Samedi
Régents LLL 5 Saguenay Lac Saint-Jean 4

Dimanche
Estrie 5 Sag. Lac St-Jean 2
Mtl Bourassa 2 Lac St-Louis 3 (prol.)
Régents LLL 4 Sainte-Foy 5

Mardi
Richelieu à Mtl Bourassa
Sainte-Foy à Lac St-Louis

Vendredi
Lac St-Louis à Régents LLL
Mtl Bourassa en Estrie

Samedi
Sag. Lac St-Jean à Outaouais
Estrie à Sainte-Foy

Dimanche
Outaouais en Estrie
Sag. Lac St-Jean à Richelieu
Sainte-Foy à Lac St-Louis
(Fin de la saison régulière)

LIGUE DES APPALACHES

CLASSEMENT

	Mj.	G.	P.	N.	Pp.	Pc.	Pts
Sem. St-Georges	23	19	4	0	180	77	38
Alma	23	17	4	2	160	120	36
Rimouski	23	12	9	2	140	147	27
Levis-Lauzon	22	11	11	0	150	140	22
Chicoutimi	23	8	14	1	103	131	17
Riv.-du-Loup	23	6	17	0	94	147	12
La Pocatière	23	4	18	1	88	153	11

Vendredi
La Pocatière 3 Chicoutimi 8
Lévis-Lauzon 9 Rimouski 6
Sem. St-Georges 7 Riv.-du-Loup 1

Samedi
Sem. St-Georges 10 Rimouski 3
La Pocatière 4 Alma 4

Dimanche
Chicoutimi 6 Lévis-Lauzon 9

Vendredi
La Pocatière à Rimouski
Sem. St-Georges à L.-Lauzon

Samedi
Alma à Chicoutimi

Dimanche
Riv.-du-Loup à L.-Lauzon
(Fin de la saison régulière)

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
Stewart Peter, Alma	23	40	63
Fortin Christian, Alma	30	31	61
Gravel Richard, St-Georges	32	24	56
Cloutier Guillaume, St-Georges	19	37	56
Cloutier Gino, Rimouski	24	31	55
Rodrigue Steeve, St-Georges	28	26	54
Arcand Louis, Alma	20	33	53
Guay Bruno, L.-Lauzon	21	30	51
Robitaille Patrice, L.-Lauzon	23	27	50
Carrier François, L.-Lauzon	14	31	45
Regnier Gilles, Alma	20	22	42
Tremblay Gino, Alma	18	24	42
Veilleux François, St-Georges	11	30	41

Sport-éclair

Joueur de la semaine

MONTREAL (PC) - Le défenseur Raymond Bourque, des Bruins de Boston, qui a marqué quatre buts et amassé cinq passes en quatre matches, a été nommé le joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Bourque est ainsi devenu le premier défenseur à mériter cet honneur cette saison. Il a effectué un retour au jeu le 26 janvier après avoir soigné une blessure et, depuis cette date, les Bruins ont conservé une fiche de 6-3-1. Il a participé à neuf des 17 buts de son équipe la semaine dernière.

Après avoir marqué son neuvième but dans une défaite de 5-2 contre les Canucks de Vancouver mardi, Bourque a pris les choses en main le lendemain. Il a inscrit deux buts et obtenu deux mentions d'aide lors d'un triomphe de 7-3 face aux Kings de Los Angeles. Il a poursuivi avec un but et deux aides dans un triomphe de 4-3 aux dépens des Flames de Calgary, les meneurs au classement général.

MIDGET DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	MJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Castors (Dol.)	21	12	6	3	112	85	27
Dynamos (Chic.)	19	12	5	2	90	77	26
Aiglons (Alm.)	20	11	6	3	89	62	25
Ambassadeurs (Jonq)	21	11	7	3	134	106	25
Flammes (Jonq)	21	7	9	5	105	107	19
Express (St-Fel)	17	6	8	3	62	76	15
Sagueneens (Chic)	19	6	11	2	79	97	14
National	18	2	15	1	52	113	5

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Robin Bouchard (Amb)	29	25	54
Marco Turgeon (Flam)	14	29	43
Simon Larouche (Amb)	21	20	41
Robin Boulianne (Cas)	20	19	39
Michel Boudreault (Dyn)	19	19	38
Alain Bouchard (Cas)	16	22	38
Stéphane Desbiens (Flam)	22	15	37
Steeve Lamontagne (Sag)	19	18	37
Sébastien Gaudet (Aig)	20	16	36

Vendredi 20 janvier
National 1, Ambassadeurs 9
Alma 5, Dolbeau 3

Samedi 21 janvier
Flammes vs Dynamos, 17h30

Dimanche 22 janvier
Aiglons vs Flammes, 19h00
Express vs Sagueneens, (remis)
Castors vs National, 19h15
Dynamos vs Ambassadeurs, 14h30

BANTAM DEVELOPPEMENT

Séries éliminatoires
Quart de finale
(3 de 5)

Série A

Mardi 21 février
National vs 74, 19h00

Samedi, 25 février
74 vs National, 14h00

Dimanche 26 février
National vs 74, 14h30

Série B

Lundi 20 février
Elites 3 Dynamos 11
(Les Dynamos mènent 1-0)

Mardi 21 février
Dynamos vs Elites, 19h00

Jeudi 23 février
Elites vs Dynamos, 19h00
(Johnny-Gagnon)

Série C

Lundi 20 février
Sagueneens 2 Marquis 4
(Les Marquis mènent 1-0)

Mercredi 22 février
Marquis vs Sagueneens, 19h00

Samedi 25 février
Sagueneens vs Marquis, 16h30

Série D

Mercredi, 22 février
Optimistes vs Aiglons 19h00 (Saint-Bruno)

Jeudi, 23 février
Aiglons vs Optimistes, 19h00 (Mistassini)

Samedi, 25 février
Optimistes vs Aiglons 14h00 (Saint-Bruno)

Dimanche, 26 février
Aiglons vs Optimistes 14h00 (Mistassini) si nécessaire

Mardi, 28 février
Optimistes vs Aiglons 19h00 (Saint-Bruno) si nécessaire

PEE-WEE DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dynamos	30	25	2	3	129	54	53
Marquis	28	15	9	4	72	64	34
Atome 86	30	16	13	1	81	77	33
Aiglons	29	11	15	3	76	93	25
Sags	27	9	16	2	58	73	20
National	28	2	23	3	43	98	7

Demi-finales 3 de 5

Samedi 4 mars
Dynamos vs Aiglons 12h00 (CREPS)
Marquis vs Orioles 15h00 (Foyer des Loisirs)

Dimanche 5 mars
Aiglons vs Dynamos 15h30 (Plateau)
Orioles vs Marquis 11h45 (Palais des sports)

Mardi 7 mars
Marquis vs Orioles 18h00 (Foyer des Loisirs)
Dynamos vs Aiglons 18h30 (CREPS)

Samedi 11 mars
Orioles vs Marquis (Palais des sports) si nécessaire
Aiglons vs Dynamos 18h30 (Johnny-Gagnon) si nécessaire

Dimanche 12 mars
Dynamos vs Aiglons 12h00 (CREPS) si nécessaire

Mardi 14 mars
Marquis vs Orioles 18h00 (Foyer des Loisirs) si nécessaire

ATOME DEVELOPPEMENT

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Dynamos	30	25	2	3	129	54	53
Marquis	28	15	9	4	72	64	34
Atome 86	30	16	13	1	81	77	33
Aiglons	29	11	15	3	76	93	25
Sags	27	9	16	2	58	73	20
National	28	2	23	3	43	98	7

Mardi 21 février
Sagueneens vs National, 19h30

Vendredi 24 février
Aiglons vs National, 19h30

Samedi 25 février
Sagueneens vs Marquis

Dimanche 26 février
Marquis vs Sagueneens, 13h30
(Fin du calendrier régulier)

Les marqueurs

	B.	P.	Pts.	Pen
Naslund	25	41	66	14
Smith	26	38	64	46
Chelios	11	42	53	145
Richer	20	30	50	44
Lemieux	23	22	45	126
Carbonneau	19	23	42	40
Corson	20	20	40	164
McPhee	18	17	35	70
Svoboda	5	30	35	125
Skrudland	8	21	29	69
Courtnall	15	11	26	15
Walter	12	12	24	34
Keane	11	13	24	61
Robinson	3	18	21	14
Gainey	9	7	16	34
Green	0	13	13	23
Gilchrist	3	9	12	12
Ludwig	2	9	11	57
Thibaudeau	5	3	8	6
Desjardins	2	6	8	12
Roy	0	5	5	2
Lumme	1	3	4	10
Martinson	1	0	1	85
Brunet	0	1	1	0
Hayward	0	0	0	10
Exelby	0	0	0	0

	B.	P.	Pts.	Pén
P.Stastny	26	40	66	90
Poddubny	32	30	62	31
Brown	15	35	50	42
Goulet	20	29	49	36
Sakic	21	27	48	22
Jarvi	11	27	38	34
Fortier	15	14	29	39
Gillis	9	19	28	139
Moller	7	19	26	112
A.Stastny	5	18	23	12
Duchesne	6	15	21	43
Latta	4	8	12	4
Picard	3	9	12	47
Hough	5	5	10	12
Jackson	4	6	10	28
Leschyshyn	3	7	10	43
Marois	3	7	10	77
Côté	2	7	9	10
McRae	3	5	8	17
Stienberg	5	2	7	70
Finn	1	4	5	153
Gronstrand	1	3	4	14
Dollas	0	3	3	16
Hopkins	0	2	2	4
Gosselin	0	2	2	6
Tugnutt	0	2	2	2
Kimble	1	0	1	98
Smyth	0	1	1	68
Lambert	0	1	1	19
Mason	0	1	1	2
Mailhot	0	0	0	33

	PJ	B	A	Pts
Stéphane Morin	56	64	82	146
Patrice Tremblay	56	50	57	107
Yves Gaucher	55	29	49	78
Eric Brulé	56	15	29	44
Roger Larche	51	16	23	39
François Bélanger	50	16	11	27
Carl Boudreau	31	5	19	24
Michel Bédard	50	12	10	22
Mika Soimakallio	48	7	14	21
Serge Vigneault	53	6	13	19
Eric Meloche	48	7	10	17
Eric Del-Vecchio	47	4	11	15
Guy Lehoux	53	3	9	12
Eric Rochette	47	0	10	10
Martin Gagné	49	4	5	9
Marc Boudreau	49	2	7	9
Martin Beaupré	35	1	8	9
Maxime Gagné	22	2	4	6
Sylvain Chenard	6	0	1	1
Eric Coulombe	2	0	0	0

JOUEURS	Pj	B	P	Pts
Jean Imbeau	37	30	42	72
Jacques Parent	40	30	36	66
Stéphane Paradis	37	18	45	63
Alain Côté	38	15	19	34
Stéphane Ouellet	33	13	20	33
Jasmin Ouellet	36	13	9	22
Steeve Milliard	37	9	12	21
Pascal Bergeron	38	6	12	18
Stéfan Simoes	35	5	13	18
Frédéric Côté	38	8	9	17
Steeve Levesque	32	7	9	16
Stacy Dallaire	40	2	14	16
Luc Massé	40	1	14	15
Etienne Belzile	40	1	11	12
Dany Girard	36	2	7	9
Raymond Delarosbil	37	0	8	8
J-Fr. Gagnon	34	0	5	5
Daniel Arsenault	39	0	1	1
Martin Lavoie	11	0	0	0
Autres (M.Roy)	43	5	9	14

Ligue junior de l'Ontario

Steve Maltais parmi les dix premiers

Un Québécois pure laine, deuxième choix des Capitals de Washington au repêchage de 1987, se cache parmi les 10 premiers compteurs de la Ligue de l'Ontarioo aqrès avoir pris part au camp d'entrainement du Junior de Verdun en 1986.

Pure laine, Steve Maltais peut difficilement l'être davantage, malgré un prénom anglophone à la mode de sa génération. Sa mère vient d'Alma et son père de Chicoutimi, où résident toujours leurs parents.

Il a un oncle, Réjean, qui a déjà pris part à un camp d'entrainement des Flyers de Philadelphie, mais dont la carrière, qu'on disait prometteuse, a pris fin à cause d'une vilaine blessure à une jambe, lorsqu'il portait les couleurs des As de Québec.

Comment un "bleuet" aussi pur que Mario Tremblay s'est-il retrouvé en Ontario? Tout simplement parce que son père, Roger, a entrepris une carrière dans l'aviation militaire qui l'a mené un peu partout. Ainsi, Steve a fait ses premières armes à Arvida, a joué pee wee à Moose Jaw, puis dans le nord de la France, lorsque la famille vivait en Belgique. Il est revenu à Arvida, où il a joué bantam, et s'est retrouvé midget à Toronto.

Il a ensuite été repêché à la fois par les Royals de Cornwall et le Junior de Verdun et il a choisi de se rapporter à cette dernière équipe quand ses parents ont déménagé, encore une fois, à Dollard -des-Ormeaux, en banlieue de Montréal. Mais avant même la fin du camp d'entrainement, au cours duquel il était un des meilleurs joueurs de son équipe, il retournait à Cornwall.

"Je perdais une année d'études dans le système scolaire québécois, explique-t-il et, aussi, je me sentais plus à l'aise dans un style plus défensif. Au Québec, le jeu est très offensif, très ouvert."

De plus, malgré un physique imposant de 6'2" et 195 livres, il n'aimait pas qu'on compte sur lui pour se battre, à la défense des plus petits.

"Mais je n'ai absolument rien contre Carol Vadnais et je m'entendais bien avec lui", assure-t-il. D'Orval Tessier, qui l'a dirige à Cornwall, il dira: "La première année fut très dure, mais plus tu joues pour lui, plus tu l'admires."

Il n'a jamais eu à regretter son choix.

Curieusement, Maltais aime s'identifier d'abord comme un joueur défensif. Joueur "de corridor", il possède un style étiqueté Ligue nationale, même si des dépisteurs aimeraient le voir utiliser davantage son physique.

Rapido

Badminton régional

Les formations de Chicoutimi et Jonquière I, meneuses au classement de la ligue régionale de badminton, se sont livré un bon duel, remporté par Jonquière I au pointage de 5-3. Jean-Marc Girard et Luc Tremblay ont remporté les matchs du simple masculin devant Dominique Tardif et Simon Houde. Luc Tremblay-Martin Asselin sont venus à bout de Simon Houde-Marc Gagnon, en double masculin II, alors que Nancy Demers a battu Josée Deschamplain. Jean-Marc Girard-Nancy Demers ont enregistré le dernier gain de Jonquière face à Michel Lavoie-Lucie Fòrtin. Les victoires de Chicoutimi sont allées à Dominique Tardif-Michel Lavoie devant Martin Asselin-André Girard. Lucie Fortin-Josée Deschamplain ont aussi vaincu Isabelle Riverin-Nancy Demers, alors que Marc Gagnon-Lucie Fortin ont eu le dessus sur André Girard-Isabelle Riverin.

Badminton II

En ce qui concerne l'autre rencontre opposant Jonquière II et La Baie, celle-ci s'est inclinée 6-2. Pierre Thériault a remporté, pour Jonquière II, les rencontres du simple masculin I et II devant Larry Boivin et Sullivan Poisy. François Asselin-Michel Corneau ont battu Boivin et Poisy, alors que Asselin et Sylvain Cormier ont vaincu Claude Larouche-Yves McLean. Isabelle Bean est venue à bout de Agathe McNicoll en simple féminin, alors que Bean et Shirley Simard ont obtenu gain de cause devant Agathe McNicoll et Hélène Girard. Les victoires de La Baie sont allées à la fiche de Claude Larouche-Agathe McNicoll devant Michel Corneau-Isabelle Bean. Yves McLean-Hélène Girard ont aussi vaincu Sylvain Cormier-Shirley Simard.

Tennis à La Bulle

Environ 40 participants ont joué le tournoi régional mixte de tennis au club La Bulle. Le duo Agathe Chrétien-Eric Gagné a devancé, au tournoi à la ronde de la classe I, celui de Guillaume Gauthier et Patricia Pelletier. Dans la catégorie III, Georges et Colette Boucher ont aussi devancé Reine Boucher et Maurice Gagnon. En classe II, Jacques Morissette-Céline Gagnon ont remporté la finale devant Raymonde Gaudreault-Walter Gagnon en trois sets de 4-6, 6-1, 7-6. La consolation est allée au duo Michel Gaudreault-Thérèse Gagnon devant Gérard Simard-Hélène Savard.

Carte de boxe à Chicoutimi

Les boxeurs du club de Chicoutimi ont dominé la plupart des neuf combats présentés dimanche, à l'Oasis. La finale a cependant échappé au représentant du club hôte. Richard Gauthier s'est incliné devant le Baieriverain Denis Tremblay, dans ce dernier combat. Voici le résultat des autres affrontements de ce programme dominical: Dany Dufour (Chicoutimi) a arrêté Larry Germain (Chibougamau) au premier assaut, Carl Brassard (Chicoutimi) a battu Guy Morin (La Baie) par décision, Denis Laberge (club des Sags) a eu raison de Marc Perron (Chibougamau) de la même façon et Danny Saint-Pierre (Chibougamau) a dominé Richard Beck (Chicoutimi) par 5-0.

Autres résultats

Toujours lors du programme de boxe de dimanche, Etienne Gilbert (Chicoutimi) a stoppé Dominique Trudeau (Chibougamau) dès la deuxième ronde, Nicolas Vaillancourt (Chicoutimi) a réservé le même sort à Steeve Tremblay (Chibougamau), Denis Gravel (Chicoutimi) a arraché une décision de 3-2 à André Gagnon (La Baie), Rénald Ouellet (Chibougamau) a été battu par Philippe Boily (Chicoutimi) dès le premier assaut et Sylvain Lapointe (La Baie) a eu le dessus sur Rock Beaudin (Chicoutimi). Environ 275 personnes ont suivi les combats. Le prochain programme sera présenté le 2 avril, toujours à l'Oasis.

Séries du hockey bantam

Les séries du hockey régional bantam ont débuté hier soir. Dans le premier match de la série B, les Dynamos de Chicoutimi ont écrasé les Elites de Roberval, 11-3. Daniel Bilodeau a mené l'attaque dans cette rencontre avec quatre buts. Jean-Daniel Bédard (2), Hugo Côté (2), Sylvain Tremblay, Joël Brassard et Martin Tremblay ont aussi apporté leur contribution. Jimmy Henry, Pierre Lapointe et Jean-François Dupuis ont produit pour les Elites. Les deux clubs se retrouveront ce soir, à Saint-Félicien. Dans la série C, les Marquis de Jonquière ont pris une avance de 1-0 en doublant les Saguenéens de Chicoutimi, 4-2, hier. Des doublés de Patrice Boily et Patrice Lepage ont mené les Marquis à cette victoire. Luc Tremblay et Frédéric Harvey ont gardé les Saguenéens dans la lutte.

Baseball intermédiaire

Les dirigeants de la Ligue de baseball intermédiaire Labatt de Chicoutimi sont déjà au travail et ils nous demandent d'avertir toutes les personnes intéressées à évoluer au sein du circuit au cours de la prochaine saison qu'une période d'inscription aura lieu dans quelques semaines.

Critérium juvénile de ski alpin

Une seule skieuse de la région

CHICOUTIMI (BM) — Représentée par une seule skieuse, l'équipe régionale de ski alpin est réduite à sa plus simple expression, à la station du mont Sutton, en Estrie, où se déroulera, cette semaine, le critérium juvénile de ski alpin.

Pourtant, quatre membres de l'équipe s'étaient qualifiés pour ce championnat provincial lors du critérium de l'Est du Québec: Caroline Gagné, Pascal Laberge, Nicholas Normandeau et Sylvie Boulianne. Du nombre, seule la jeune Boulianne est partie en Estrie afin de prendre part au critérium provincial.

Le président de l'association régionale de ski alpin, Pierre Duchaine, a précisé, hier, les motifs de l'absence de trois des quatre membres de l'équipe régionale. Caroline Gagné, par exemple, n'a pas fait le voyage pour des motifs d'ordre scolaire, ses parents refusant qu'elle rate une semaine d'école pour se rendre au mont Sutton. Dans le cas de Nicholas Normandeau, c'est l'association qui s'est opposée à sa participation par mesure disciplinaire: «Il a été suspendu pour un geste d'indiscipline commis à Rimouski», a précisé, en substance, Pierre Duchaine.

C'est peut-être toutefois le cas de Pascal Laberge qui est le plus pathétique. Ce skieur baieriverain, qui a été la révélation de l'équipe cette saison, s'est en effet brisé un bras, dimanche, au cours d'une séance d'entrainement en prévision du critérium. Une malencontreuse chute survenue à un bien moment.

Sylvie Boulianne, qui est allée au mont Sutton avec Claude Claveau, l'entraineur régional, avait eu les meilleurs résultats parmi les skieurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, aux championnats de l'Est du Québec, à Rimouski. Dixième au classement cumulatif, elle devra se classer parmi les 20 premières au critérium provincial pour gagner une place aux championnats nationaux.

Sommaires

Ligue Nationale

Toronto 4
Los Angeles 5

Première période

1. Toronto, Fergus 18 (Leeman, Kostopoulos) 8:48 (an)
2. Los Angeles, Allison 13 (DeGray, Gretzky) 11:42 (an)
3. Toronto, Gill 6 (Iafrate) 12:54
4. Los Angeles, Krushelnyski 18 (Duchesne, DeGray) 18:07 (an)

— Laidlaw LA 7:57, Kordic Tor 10:03, Richardson Tor 17:58.

5. Los Angeles, Gretzky 45 (Allison, Krushelnyski) 7:49
6. Los Angeles, Taylor 18 (Liba, Kasper) 12:01
7. Toronto, Osborne 13 (Leeman, Olczyk) 18:35

— Salming Tor 5:00.

8. Los Angeles, Gretzky 46 (Allison, Krushelnyski) 9:17
9. Toronto, Damphousse 20 (Leeman, Olczyk) 19:24

— Salming Tor 1:09, Salming Tor 5:50, Miller LA 13:28.

Toronto:	12	10	11	33
Los Angeles	9	14	13	36

— Toronto: Bester, (P,11-14-2); Los Angeles: Healy, (G,25-15-2).

— Toronto: 1-2; Los Angeles: 2-5.

Don Koharski. — ***Ron Asselstine, Gord Broseker.***

New Jersey 4
NY Rangers 7

Première période

1. New Jersey, Muller 24 (Broten, Verbeek) 2:21
2. NY Rangers, Granato 33 (Lafreniere, Petit) 8:09
3. NY Rangers, Sandstrom 21 10:19 (dn)

Pénalités — Maley NJ, Poeschek, NYR (majeures) 2:58, DeBlois NYR 9:31, Maley NJ 12:05, Velischek NJ 17:02, Shaw NYR 18:18.

Deuxième période

4. NY Rangers, Sandstrom 22 (Lafreniere, Hardy) 1:28
5. New Jersey, Verbeek 22 (Broten, Wolanin) 7:18
6. New Jersey, Conacher 5 (Loiselle, Brown) 8:43
7. NY Rangers, Dahlen 20 (Leetch) 11:48 (an)
8. NY Rangers, Turcotte 1 (Ogrodnick, Greschner) 18:17

Pénalités — Sundstrom NJ 4:09, Petit NYR 9:18, Korn NJ 10:14, Daneyko NJ, Kisio NYR 16:34, Verbeek NJ, Petit NYR 19:53.

Troisième période

9. NY Rangers, Lafreniere 5 3:15
10. New Jersey, Wolanin 2 (Muller, Broten) 11:06
11. NY Rangers, Granato 34 (Lafreniere) 19:21 (fd)

Pénalités — MacLean NJ (min.), Petit NYR (double min.) 6:20.

Tirs au but par

New Jersey	7	11	17	35
NY Rangers	16	10	8	34

Gardiens — New Jersey, Burke (P,18-22-9), NY Rangers, Froese (G,9-9-4).

Avantages numériques — New Jersey 0-4, NY Rangers 1-4.

Arbitre — Dave Newell. **Juges de lignes** — Kevin Collins, Mark Vines.

Assistance — 17,332.

Ligue Junior Majeur

St-Jean 5
Laval 3

Première période

1. Saint-Jean, Eric Couvrette (21) 4:48
2. Laval, Denis Chalifoux (36) (C. Lapointe, P. Cafon) (an) 8:01
3. Saint-Jean, Jan Alston (47) (F. Leroux) (an) 16:46

Pénalités — Plante StJ 7:05, DeRepentigny StJ 10:38, Plante StJ 13:11, Gingras Lav 15:15, Dubois Lav 15:41, Parent Lav 19:28.

Deuxième période

4. Saint-Jean, Stefan Figliuzzi (34) (E. Couvrette) 1:36
5. Laval, Sylvain Naud (23) (C. Lapointe, S. Parent) 8:46
6. Saint-Jean, Pierre Millier (29) (J. Alston, M. Thomas) (an) 15:33

Pénalités — Alston StJ 5:37, Leroux StJ 10:16, Audette Lav 12:25, Demers Lav 15:27, Lefebvre Lav 19:45.

Troisième période

7. Laval, Patrice Brisebois (17) (C. Lapointe, D. Audette) (an) 3:44
8. Saint-Jean, Stefan Figliuzzi (35) (E. DeRepentigny, P. Germain) 13:41

Pénalités — DeRepentigny StJ 2:03.

Gardiens — Saint-Jean, Eric Métivier; Laval, Ghislain Lefebvre.

Tirs au but

Saint-Jean:	11	11	8	30
Laval:	9	13	9	31

Arbitre — Derek Martin.

Assistance — 1,658.

Sa rechute ne l'a pas surpris

Raines soupçonnait un peu Pascual Perez

WEST PALM BEACH (PC) - "J'avais des doutes mais je n'étais pas sûr. Il est si différent qu'on ne sait jamais s'il est 'straight' ou pas."

Tim Raines a parlé de Pascual Perez, hier. Il n'a pas été surpris quand on lui a appris qu'il avait eu une rechute car il s'en doutait depuis la fin de la saison.

"Je n'ai pas été vraiment surpris. Je suis content de voir qu'il a décidé d'aller en cure. Il a (enfin) cessé de nier.

"Je le soupçonnais d'en prendre à la fin de la saison. J'en ai déjà pris. C'est peut-être plus facile pour quelqu'un qui est passé par là de réaliser une telle chose."

D'excellente humeur et en meilleure forme que l'an dernier, Raines s'est présenté trois jours avant le premier exercice complet, jeudi.

"J'espère que son absence n'affectera pas l'équipe mais



Richard Milo

c'est un lanceur qui peut travailler durant sept ou huit manches par départ.'

Un humain

Raines, 29 ans, pèse 183 livres - trois livres de plus que son poids idéal. Son épaule gauche ne le fait pas souffrir, ce qui est bon signe. Il a connu la pire saison de sa carrière en frappant pour .270, en 1988.

"Cette année, je veux avoir un bon départ. Je suis en santé et je n'aurai aucune excuse.

"L'an passé, j'ai réalisé que j'étais un être humain. On n'est jamais assuré d'avoir une saison formidable d'une année à l'autre.

"Mentalement, ça m'a aidé. Ca m'a prouvé qu'il est possible d'avoir ce genre d'année."

1er frappeur

En janvier, Buck Rodgers a indiqué que Raines frappera au premier rang. C'est un rôle qui lui plaît mais le principal intéressé dit qu'il pourrait aussi frapper dans le coeur du rôle contre des droitiers coriaces.

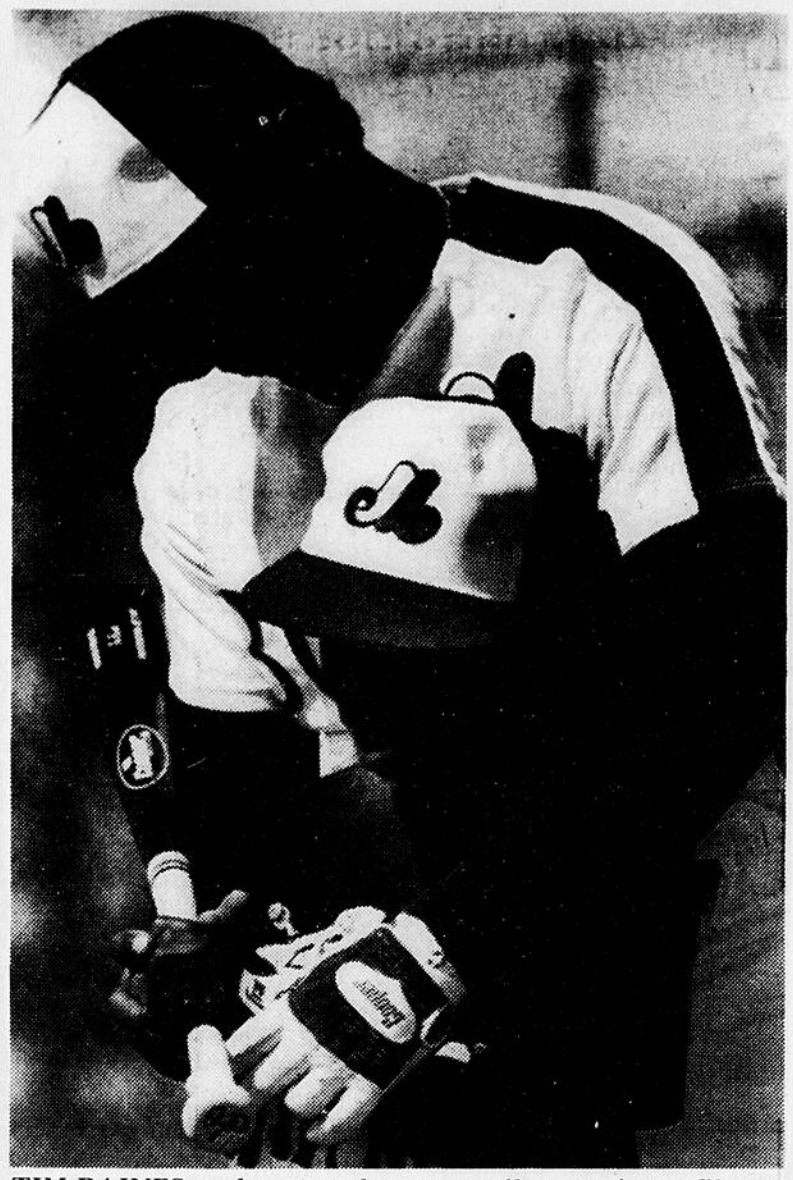
"Je vais frapper là où ce sera avantageux pour l'équipe. Que ce soit premier, deuxième, troisième, quatrième.

"Je n'ai pas de préférence. Contre de bons droitiers, je serai peut-être utilisé dans le milieu du rôle. Mais c'est encore tôt: par exemple, qui sera au deuxième but?"

L'an passé, Raines a aussi vu plus de balles glissantes qu'à l'habitude.

"J'étais un des seuls gauchers, c'était normal qu'ils soient plus attentifs avec moi."

Hier, Raines était accompagné de son garçon de cinq ans, Andre -en l'honneur d'Andre Dawson, son parrain. Il a subi une arthroscopie à l'épaule gauche, le 12 septembre.



TIM RAINES...a donné quelques conseils à son jeune fils sur l'art de bien tenir un bâton, au camp d'entraînement des Expos, hier. (Laserphoto PC)

Au losange

WEST PALM BEACH (PC) - Les malheurs de Pascual Perez pourraient entrainer un manque à gagner de $1 million aux Expos en 1989.

L'an passé, quand Perez lançait, il y avait "entre 3,000 et 5,000 personnes de plus", dit Claude Laberge, le vice-président au marketing des Expos.

Au Stade olympique, le prix moyen du billet est de $6.50. Chaque spectateur dépense en moyenne $6 pour l'achat de nourriture et de souvenirs, excluant le stationnement ($5).

Faites le calcul: comme un partant (en santé) peut effectuer une trentaine de départs, la perte de revenus atteindra le million si Perez est suspendu pour l'année.

"Si on joue comme des champions, l'impact sera moins grand", souhaite Laberge.

Il reconnait que la perte de Perez va affecter les ventes le jour même. Cependant et... heureusement, le renouvellement des billets de saison a rapporté les résultats escomptés.

"Les échanges ont joué en notre faveur", a-t-il dit, faisant référence aux nouvelles acquisitions des Expos - Kevin Gross, Spike Owen, Mike Aldrete.

Le lanceur Danilo Leon, du Venezuela, n'a pas participé à la séance d'entrainement.

Il est arrivé à la fin de l'exercice avec ses compatriotes Andres Galarraga et Johnny Paredes.

Hubie Brooks, lui, s'est présenté dans l'avant-midi. Il n'est pas allé sur le terrain mais il a fait de la bicyclette stationnaire durant une bonne trentaine de minutes dans le vestiaire.

L'instructeur des frappeurs, Joe Sparks, se propose d'utiliser le video dans la cage des frappeurs.

Hier, il a demandé à Pierre Arsenault de "filmer" quelques frappeurs. Marty Pevey, un joueur invité, a été le premier à s'élancer.

«Tout le monde est humain»

Martinez implore la clémence

WEST PALM BEACH (PC) - Dennis Martinez a demandé la clémence... du commissaire envers Pascual Perez, hier. Il espère qu'on ne sera pas trop sévère avec un gars qui veut en finir avec les drogues.

"J'espère que le nouveau commissaire (A. Bartlett Giamatti) ne voudra pas en faire un exemple. Tout le monde est humain."

Martinez est un des 20 lanceurs qui se sont présentés au gérant Buck Rodgers, hier. Ils étaient accompagnés de six receveurs, dont le grassouillet Mark Bailey, l'ex-joueur des Astros, qui n'a pas l'air en bonne condition physique.

"L'an passé, je ne me suis jamais douté qu'il avait un problème (de drogues). Il niait toujours.

"Ce qui lui arrive démontre que nous sommes tous faibles. Il aura besoin de notre compréhension. Il n'est cependant pas question d'agir comme des gardiennes d'enfants."

En l'absence de Perez, Dennis Martinez est sûrement le partant numéro un des Expos. Il a combattu une dépendance à l'alcool qui lui a coûté son poste avec les Orioles de Baltimore.

L'an passé, il a affiché un dossier de 15-13 avec les Expos. Il a présenté une moyenne de points mérités de 2.72.

Nouvel élan

D'autre part, Neal Heaton s'est dit convaincu, hier, que le fait d'avoir écourté son élan lui donnera une meilleure maitrise de ses lancers.

Larry Bearnarth est à l'origine de ce nouvel élan. Il lui en avait parlé à la fin de la dernière saison.

"J'ai pris quelques mois pour y penser. Je suis sûr que ça va me permettre d'être plus constant."

Heaton (3-10) est un des vétérans qui pourraient remplacer Perez dans la rotation des partants. Le gaucher touchera $600,000, en 1989.

Orel Hershiser voulait discuter de baseball

MESA, Arizona (AP) — Le releveur droiter Mark Clear a quitté le camp d'entraînement des Angels de la Californie hier pour retourner chez-lui. Il se plaignait de douleurs chroniques dans le coude droit.

Les Angels avaient mis sous contrat cet agent libre il y a deux semaines seulement.

Par ailleurs, les Angels ont annoncé la mise sous contrat du vétéran droitier Bert Blyleven et du jeune artilleur Vance Lovelace.

Baseball d'abord

VERO BEACH, Floride (AP) — Orel Hershiser, gagnant du trophée Cy Young la saison dernière, s'est présenté hier au camp d'entraînement des Dodgers de Los Angeles et il voulait surtout parler de baseball et non plus du fabuleux contrat qu'il a signé récemment.

"Je suis bien heureux d'avoir participé à un premier exercice, a dit Hershiser. Il fait bon de jouer au baseball à nouveau."

Ripken de retour

MIAMI (AP) — Cal Ripken père est de retour avec les Orioles de Baltimore. Lui qui avait été congédié à titre de gérant de l'équipe après six défaites d'affilée en début de saison, a été invité à se joindre aux Orioles à titre d'instructeur au troisième but pour la durée du camp d'entraînement.

"Je ne m'attendais certes pas à être congédié après seulement six matches, a confié Ripken. C'est certain que je n'étais pas très heureux."

Cone se présente

PORT ST. LUCIE, Floride (AP) — Le lanceur David Cone, qui a conservé un dossier de 20-3 avec les Mets de New York, s'est présenté au camp des siens hier même s'il n'a pas encore signé son contrat en vue de la prochaine saison.

"C'est ici qu'il faut être à cette période de l'année", a dit Cone. Il exige un salaire de $500,000 des Mets qui lui ont offert un pacte de $400,000.

Le club de golf Saguenay prépare sa saison

$200 de plus pour jouer à Arvida

JONQUIERE (SE) - Les membres du club de golf Saguenay Arvida de Jonquière paieront $200 de plus pour obtenir leur carte de saison, l'été prochain.

Cette modification aux tarifs d'abonnement a été acceptée, dimanche, lors de la réunion générale annuelle des membres du club. Elle se divise en deux parties. Le premier $100 supplémentaire est une augmentation du coût de la carte de membre. Le second $100 permettra au club de profiter d'un fond de roulement.

«Avec un tel fond de roulement, nous pourrons aller



chercher les emprunts nécessaires à notre projet de gicleurs automatiques», a expliqué le président du club Raymond Gagnon.

Selon ce dernier, le club Saguenay nourrit deux objectifs pour les prochaines années. Le premier, l'addition d'un système de gicleurs automatiques, suit une progression normale. Le second est le réaménagement de sept verts.

«En ce qui concerne les gicleurs, nous en sommes aux possibilités de subventions, a poursuivi Raymond Gagnon. Ca devra se décider d'ici l'été. Le système de tuyauterie est à refaire. Ca coûte $190,000

«L'autre chose que nous travaillons, c'est la réparation de plusieurs verts. Sept verts devront être refaits dans les trois ou quatre prochaines années. Nous pensons à investir $25,000 par année à raison de deux verts par année. Nous allons prendre les montants à même les budgets d'opération. Le club Saguenay a une belle cote dans toute la province. Ces améliorations sont nécessaires pour conserver cette cote. Ces deux améliorations ne sont pas un luxe mais une nécessité.

«Je pense que les gens l'ont d'ailleurs bien compris. La hausse des tarifs a été bien acceptée.»

Le $100 de cette augmentation qui servira à bâtir le fond de roulement disparaîtra pour la saison 1990, a assuré Raymond Gagnon.

En resume, les hommes paieront $730 pour jouer au club Saguenay, en 1989. Les dames débourseront $735. Les étudiants et les joueurs de niveau junior font face à une hausse moins importante.

Par ailleurs, trois nouvelles personnes ont été élues au sein du conseil d'administration. Sylvain Lapointe, P.A. Simard et Francine Bégin ont comblé les postes vacants. La répartition des tâches sera établie lors d'une prochaine réunion.



RAYMOND GAGNON...dirigera à nouveau les destinées du club Saguenay Arvida de Jonquière au cours de la prochaine année.

(Photothèque Le Quotidien)

Motoneigistes

Le club Saguenay a fait bien du chemin en dix ans

CHICOUTIMI (SE) - Au sens propre comme au sens figuré, le club de motoneigistes du Saguenay a fait du chemin, en dix ans.

Le club célèbre, cette saison, son dixième anniversaire de fondation. Sa création, en 1978-79, a permis à ce loisir hivernal de connaître une progression rapide et importante au Saguenay.

«La fusion de trois clubs a mené au club que nous connaissons maintenant, raconte Joseph Thomas, relationniste de l'organisme. Il y a dix ans, des clubs existaient au lac Kénogami, à Arvida et à Laterrière.

«Quand nous avons fusionné les trois clubs, nous poursuivions quelques objectifs. Il fallait regrouper nos forces. Il fallait se donner plus de poids. Ca nous a permis d'acheter de la machinerie. A ce moment-là, un certain esprit de clochers existait. Chacun tirait de son côté.

«Il y a trois ans, le club Cap-Ouest de La Baie s'est joint à nous à son tour.»

A sa création, le club du Saguenay regroupait environ 1,200 motoneigistes.

En 1987-88, il comptait 2,850 membres. Ses dirigeants, qui sont présidés par Guy Harvey, sont convaincus de franchir le cap des 3,000 membres, cet hiver.

«La première année, nous avions environ 275 kilomètres de sentiers, rappelle encore Joseph Thomas. Aujourd'hui, nos membres peuvent se promener sur 437 kilomètres.

«Plusieurs réalisations ont marqué les dernières années. La fusion nous a permis de faire le tour du mont Fortin. En ayant plus de membres, il devenait plus facile de planifier et de réaliser des projets. Nous avons également travaillé au relais La Boulonnière, à Laterrière.

«A La Baie, nous avons maintenant un sentier qui mene jusqu'à Saint-Félix d'Otis. Nous avons maintenant en banque deux autres projets. Nous espérons la construction d'un pont qui permettra de franchir la rivière-aux-Sables en motoneiges et ainsi d'éviter le lac Kénogami. C'est le principal projet. Nous souhaitons également avoir accès, un jour, à la piste cyclable du pont Sainte-Anne.

«Nous sommes là pour vendre notre hiver. C'est incroyable de constater combien de visiteurs viennent dans la région pour pratiquer la motoneige. Cette année, nous en recevrons au moins 2,000...»

Soirée anniversaire

Le week-end prochain, le club de motoneigistes du Saguenay a prévu quelques activités pour souligner son dixième anniversaire. Une célébration eucharistique et une rencontre à l'Eperlan sont au programme du 24 février.

Le lendemain, un souper et une soirée reconnaissance seront présentés au Roussillon. Les personnes qui ont présidé les quatre clubs au cours des dix dernières années seront honorées. Il faut préciser que si le club de motoneigistes du Saguenay existe aujourd'hui, les quatre secteurs initiaux ont conservé une certaine autonomie. Ils sont chapeautés par l'organisme principal.

LES SAGUENEENS DE CHICOUTIMI
CE SOIR
19h30
CENTRE GEORGES-VEZINA
Vos Saguenéens reçoivent LES BISONS DE GRANBY
CETTE PARTIE EST UNE COMMANDITE DE: BANQUE NATIONALE DU CANADA


M. André Fortin directeur régional Banque Nationale en compagnie de Messieurs Aurélien Tremblay adjoint au président pour les Sags et Marcel Tremblay directeur succ. 432 rue Racine Chicoutimi
Un match à ne pas manquer!
Pour en savoir plus sur les Sags, lisez... LE QUOTIDIEN

Gala pro-am à Paul-Sauvé

Christian Gagnon a signé une 33e victoire

MONTREAL (SB) — Le pugiliste jonquiérois Christian Gagnon n'a fait ni un ni deux et a signé, hier soir, un 33e gain d'affilée, face au médaillé d'argent des derniers championnats canadiens, Alain Boismenu.

A l'occasion du second programme de boxe pro-am, présenté au centre Paul-Sauvé de Montreal, Gagnon, qui a remplacé Stéphane Ouellet (blessé), a enregistré une victoire majoritaire (4-1).

«J'ai livré un bon combat, mais je n'ai pas aimé la fin du troisième round. J'ai pris des coups solides et inutiles».

«J'ai mal travaillé, car je dominais le combat. Quant au début, tout a bien été. J'ai travaillé le corps à corps et j'ai obtenu du succès. Je l'ai pincé solidement», d'indiquer Gagnon, auteur d'un dossier de 62-8 en carrière.

Gagnon s'envole, dès ce matin, vers l'Ecosse, où il devrait livrer deux combats. Il remplace Stéphane Ouellet, qui s'est fracturé un os de la main gauche vendredi.



Stéphane Bégin

«Je sais que les gars de l'Ecosse sont solides. Je m'attends à des combats physiques, mais je suis très confiant», de dire le pugiliste junior.

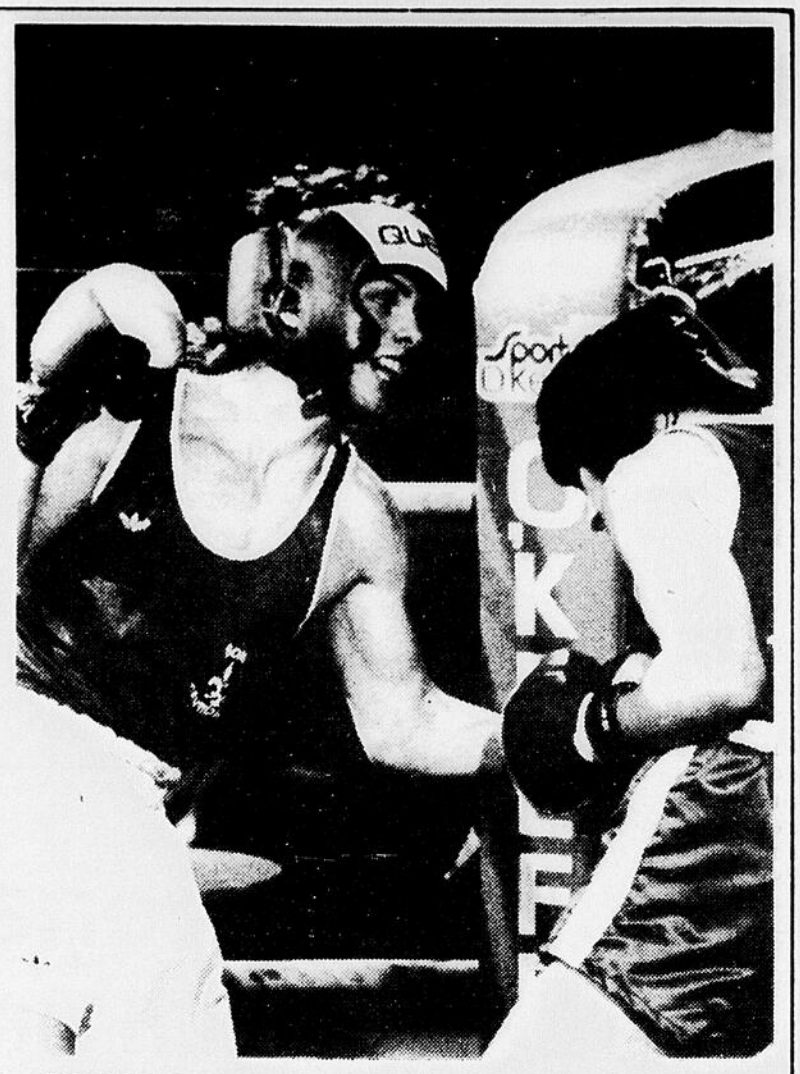
Un autre boxeur de la région, Jean-Luc Morin, a participé au programme d'hier soir. Il s'est incliné 5-0 devant le senior Pierre Girouard. «Tout s'est joué au deuxième round. J'ai travaillé mon crochet de gauche, mais il m'a atteint solidement de la droite», a résumé Morin.

Quant à la blessure du pugiliste Stéphane Ouellet, l'entraineur Stéphane Larouche avoue qu'elle arrive à un mauvais moment.

«Nous n'étions pas en retard sur notre programme d'entrainement, mais une fois la période de «repos forcé» terminée, nous le serons.

«Stéphane Ouellet n'a disputé que six combats depuis l'automne. Il a besoin de compétition. A son retour, Stéphane pourrait donc participer à une tournée aux Bahamas (déjà prévue) et en Italie (non prévue).

En ce qui concerne le combat entre Ouellet et Gregg Johnson (champion canadien senior), qui devait avoir lieu hier soir à Montréal, Larouche avoue que «ce n'est que partie remise. Il n'est que reporté et cet affrontement pourrait même avoir lieu à Jonquière. On y travaillera beaucoup», explique l'entraineur du club de boxe de Jonquière.



CHRISTIAN GAGNON... a remporté une victoire majoritaire (4-1), hier à Montréal, et a signé ainsi un 33e gain consécutif avant de s'embarquer pour l'Ecosse.

(Photothèque Le Quotidien)

Tout dépend de Sainte-Foy

Vigneault vise la deuxième place

par Stéphane Bégin

JONQUIERE (SB) — A défaut du premier rang, les Cascades du Saguenay—Lac-Saint-Jean veulent terminer en deuxième place.

Et même si l'équipe de Ghislain Vigneault peut mathématiquement finir en quatrième position, l'entraineur ne veut même pas en entendre parler.

Présentement, la formation régionale du midget AAA occupe le troisième rang, à quatre points des Cantonniers de l'Estrie et un point derrière les Gouverneurs de Sainte-Foy. Et il ne reste que deux rencontres à disputer.

«Nous voulons finir deuxième, mais tout dépend de Sainte-Foy. Ils ont à la fois leur sort et le nôtre entre leurs mains, car ils doivent disputer trois matchs encore. Mais nous ne voulons pas tomber quatrième», explique Vigneault, indiquant que son équipe possède quatre points de plus que les Riverains du Richelieu, qui ont encore deux matchs à jouer.

Analysant la mauvaise performance de son club face à Laval-Laurentides-Lanaudières et l'Estrie en fin de semaine, Vigneault spécifie que «nous allons nous asseoir avec les gars, ce que nous avons déjà commencé dimanche. Il faut reviser nos plans et voir où nous sommes rendus.

«Les gars ont vécu intensément jusqu'à dimanche dernier. Ce fut décevant, mais cette déception doit s'effacer le plus rapidement possible», analyse Ghislain Vigneault.

Et là-dessus, il explique que «c'est bien dans un sens que ce soit arrivé immédiatement. Quant à ne pas finir premier, je crois que c'est aussi bien que ce soit survenu dès cette fin de semaine. Les gars ont le temps de se regrouper en prévision des séries.»

Trois gardiens

D'ici la fin de la saison, les Cascades vont terminer les activités avec trois gardiens de buts. (Jean-François Gagnon, Martin Lavoie et Louis Pedneault). «Nous allons habiller les deux meilleurs et le meilleur de ceux-ci défendra les filets.

«Jean-François est mon gardien de confiance. Il demeure le meilleur gardien de la ligue, mais il doit le montrer, ce qu'il a de la difficulté à faire depuis quelques semaines. Et il donne aussi de mauvais buts. Il doit se retrouver et je suis convaincu qu'il va rebondir. Mais advenant qu'il retombe, il faut arriver à le remplacer».

Sans vouloir jeter le blâme uniquement à Martin Lavoie (auxiliaire), les joueurs semblent plus en confiance lorsque Louis Pedneault se retrouve devant les buts, même s'il n'a eu l'occasion de les défendre que durant deux périodes, depuis le début de la saison.

Revenant sur Gagnon, Vigneault indique que «je n'ai pas l'intention de le laisser à la maison. Il n'a pas été surutilisé. Ce n'est pas le temps de se reposer. Au contraire, il doit jouer et reprendre confiance.»

Curling junior à Asbestos

Maziade passe en demi-finale mais Eric Gagné est éliminé

par Stéphane Bégin

ASBESTOS (SB) — La skip du quatuor chicoutimien, Mona Maziade, dispute aujourd'hui un match important, en demi-finale du championnat provincial junior de curling, à Asbestos.

Maziade possède, par le fait même, la chance rêvée de venger le seul échec encaissé en ronde préliminaire, car elle affronte de nouveau les représentantes du club Glenmore, de la skip Kerry Knox.

Du côté des garçons, le skip Eric Gagné a causé la surprise du tournoi masculin junior, même en s'inclinant à deux reprises lors des bris d'égalité, hier, face aux représentants de Québec (6-5) et la Mauricie (8-4).

Pour revenir à Maziade, qui évolue en compagnie de Karen Speagle, Manon Maziade et Caroline Gagné, elle a signé un autre gain facile de 11-6, devant Suzanne Rawling, de l'Estrie, lors des quarts-de-finale.

«Ce fut une rencontre très facile, car nous menions 10-1 après cinq bouts. Mais l'autre équipe a voulu poursuivre. Ce fut une question de formalité par la suite», d'avouer Martin Gagnon, co-entraineur du quatuor de Chicoutimi.

«Quant à la rencontre de demi-finale devant Glenmore, il s'agit de l'occasion rêvée de prendre une revanche sur ce quatuor, qui nous a battus de justesse, dimanche», ajoute Martin Gagnon.

«Nous avions visé d'atteindre la demi-finale et nous y sommes parvenus. Devant Glenmore, nous voulons l'emporter.»

Du côté masculin, une triple égalité a été créée dans le groupe A. Eric Gagné, le skip de l'équipe, Mario Lajoie, Luc Gagnon et Andrew Speagle, ont bien fait à leur première expérience au tournoi provincial.

«En bris d'égalité, nous avons perdu devant François Rolin, de Québec et Martin Ferland, de la Mauricie. Je comptais beaucoup sur une victoire contre Québec, car nous les avions déjà battus auparavant. Face à la Mauricie, ce fut notre bête noire», d'avouer Martin Gagnon.

«Malgré tout, nous sommes heureux. Personne n'attendait l'équipe de Chicoutimi. Ils ont créé la grosse surprise du championnat provincial», de conclure Gagnon.

Championnats panaméricains et mondiaux de judo

La région aura de la concurrence

ALMA — Candidate pour présenter, en 1992 et 1993, les championnats panaméricains et mondiaux de judo, la région du Lac-Saint-Jean devra vaincre la concurrence de Montréal et de fortes réticences de Judo-Canada.

C'est ce qui ressort des démarches entreprises par le président de l'Association de judo du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Robert Simard, afin d'amener ces deux compétitions internationales de ce côté-ci du parc des Laurentides.

Simard, qui siège aux conseils d'administration de Judo-Québec et de Judo-Canada, a, de son propre chef, d'abord présenté la candidature de Mistassini. Hier, le conseil d'administration de Judo-Québec endossait cette candidature en demandant toutefois qu'elle soit élargie à la région du Lac-Saint-Jean en y associant aussi le nom d'Alma.



Benoît Munger

Selon le président de l'association régionale de judo, le maire de Mistassini, Jean-Marc Gendron, a donné son aval au projet, tout comme le premier magistrat d'Alma, Nicol Tremblay. Présidant, hier soir, des séances de leurs conseils respectifs, ces deux maires n'ont pu être rejoints.

Le hic de toute l'affaire, c'est que le président de Judo Canada, Jim Kojima, ne voit pas d'un très bon oeil la candidature régionale. De fait, il préférerait avoir à défendre celle de Montréal lorsque viendra le temps de faire une demande officielle aux associations internationales concernées. La ville ontarienne de Hamilton serait aussi dans le portrait.

Ces compétitions d'envergure ne sont pas une mince affaire. Selon Robert Simard, les championnats panaméricains attireraient environ 4,000 visiteurs pendant une semaine. Pour les mondiaux, il faut en ajouter un millier.

Simard reconnaît que la ville de Montréal constitue un concurrent de taille pour Mistassini et Alma: «A prime abord, Montréal face à la région, c'est David contre Goliath. Mais quand on y regarde de près, pour l'organisation, on dépasse Montréal de 100 coudées. Ce que Montréal ne peut pas faire, c'est trouver les 400 ou 500 bénévoles que ça prendra», affirme-t-il.

A Mistassini, l'on a appris la nouvelle de cette candidature lorsque Robert Simard en a parlé, il y a une dizaine de jours, à l'occasion du cocktail-bénéfice des championnats provinciaux de judo, qui auront lieu en avril: «Disons qu'à prime abord, on n'est pas réfractaire à l'idée. Mais les gens sont un petit peu sceptiques», a souligné, hier, Victor Theberge, le président du comité organisateur de ces championnats.

Les associations internationales de judo tiennent à ce que les deux championnats soient présentés au même endroit. Quand Simard a présenté une demande au nom de la région, il pensait à Mistassini pour les nord-américains et à Jonquière pour les mondiaux. Le déroulement du dossier l'a ensuite amené à envisager la ville d'Alma: «J'ai donné le nom de Mistassini parce que c'est la première ville qui m'a offert sa collaboration, a-t-il expliqué. J'avais pensé aussi à Jonquière, qui présentera les championnats canadiens en 1990, mais le dossier a pris une autre tournure malgré moi.»

Granby à Chicoutimi

Les Saguenéens devront se souvenir

CHICOUTIMI (SE) - Gaston Drapeau espère que les Saguenéens de Chicoutimi feront preuve de bonne mémoire, ce soir, lorsqu'ils recevront la visite des Bisons de Granby.

«J'espère qu'on va avoir assez de mémoire pour se souvenir qu'ils (les Bisons) nous ont ridiculisés dans un match précédent à Chicoutimi, a dit Drapeau, en faisant allusion à une victoire antérieure de 8-1 de Granby. Nous avons parlé de fierté dans nos réunions. J'espère qu'on va s'en souvenir.»

Si les Castors de Saint-Jean représentent une bête noire pour les Saguenéens depuis le début du calendrier, les Bisons ont également eu leur part de bon temps sur le dos des Saguenéens.

En cinq matches contre Granby, les Chicoutimiens ont savouré une seule victoire.

Les Saguenéens, qui termineront un séjour de trois matches à domicile en recevant les Bisons, ont obtenu une précieuse victoire de 7-4 sur les Olympiques de Hull, samedi. Un signe de meilleurs jours à venir?

Pas nécessairement. Depuis la pause des Fêtes, pratiquement tous les gains importants des Saguenéens ont été suivis par une performance décevante.

«C'est vrai, a reconnu l'entraîneur chicoutimien. La semaine dernière, j'ai parlé d'indifférence. J'ai critiqué certains joueurs parce qu'ils se récompensent facilement, parce qu'ils oublient trop rapidement la défaite. Nous avons besoin d'une grosse victoire.

On bat Hull, samedi. Il faut revenir avec force. Une chose est certaine, je travaillerai derrière le banc comme je l'ai fait, vendredi. C'est plus facile de travailler quand les joueurs répondent bien.»

Pointes de plume--La situation du défenseur Sylvain Chénard est finalement claire. Il terminera la saison dans l'uniforme des Couguars du Collège de Chicoutimi. Quand les Couguars auront été éliminés, Chénard poursuivra l'entraînement avec les Saguenéens...

Une prédiction de Gaston Drapeau: il y aura 12 équipes dans la LHJMQ, l'an prochain.

Beauport deviendra la 12e formation dans un circuit à deux divisions...

Rénald Nepton, soigneur des Saguenéens, participera à un séminaire national pour thérapeutes athlétiques, à la fin du mois de mai, à Toronto...

Malentendus autour de la coupe Memorial

Maltais espère un déblocage

CHICOUTIMI (SE) - Jean-Guy Maltais voit d'un bon oeil la démarche entreprise par la Ligue junior majeur du Québec pour finalement réunir autour d'une même table tous les intervenants au dossier de la coupe Memorial à Chicoutimi.

Une telle rencontre, espère la LHJMQ, pourrait peut-être entraîner une solution à tous les malentendus qui existent depuis la présentation du tournoi national à Chicoutimi.

Gouverneur des Saguenéens, Gaston Sénéchal a reçu le mandat de regrouper tous les intéressés et il s'est mis au travail, hier.

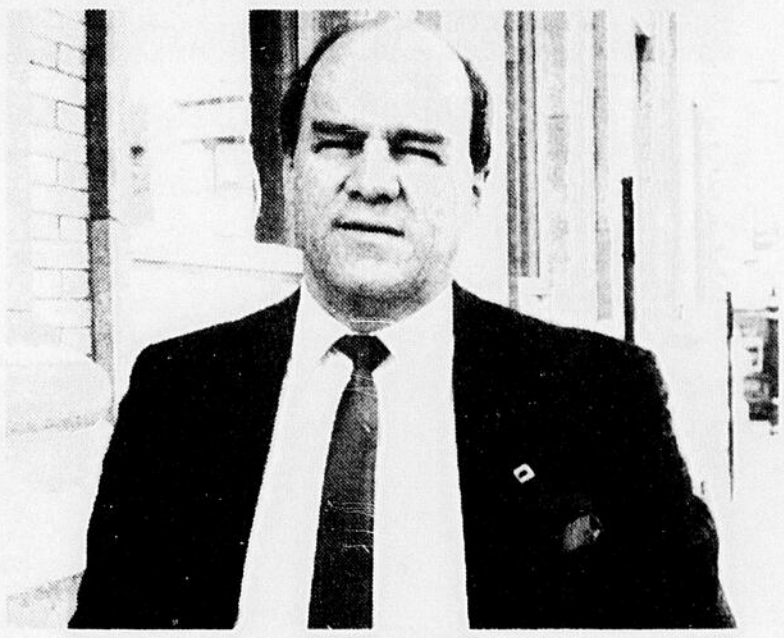
«C'est encourageant, a signalé Maltais, qui était le président de la coupe Memorial. La LHJMQ a peut-être pris conscience qu'elle avait été très exigeante pour Chicoutimi. Ils sont peut-être prêts à oublier la garantie d'un profit de $100,000. Je ne sais pas jusqu'où ils sont prêts à aller. J'ai mon idée sur le chemin que nous pouvons faire. Ils n'ont jamais été très collaborateurs avec nous, sauf John Horman.

«C'est le temps qu'on règle cette histoire.»

Selon Jean-Guy Maltais, une réunion regroupant les intervenants régionaux de la coupe Memorial, notamment les cautionneurs, pourrait avoir lieu jeudi ou vendredi.

«En ce qui me concerne, le dossier de la coupe Memorial est terminé, a poursuivi Maltais. Nous avons fait un profit de $17,000 ou $18,000. Le bilan financier a été présenté en août 1988. Il ne reste qu'un compte de $200 à recevoir.

«Tout est terminé mais si les cautionneurs me demandent d'aller travailler ce dossier pour eux devant la LHJMQ, je le ferai. Je pourrais y aller en compagnie d'Eric Brisson. Nous allons avoir une réunion ici. Des représentants seront nommés pour aller discuter avec la LHJMQ.



Jean-Guy Maltais

«La LHJMQ semble prête à reconsidérer sa position et je pense que c'est bon signe.»

Index-sport

- Une équipe mal rodée — Page 32
- Richer sent que ça vient — Page 33
- Raines soupçonnait Perez — Page 36

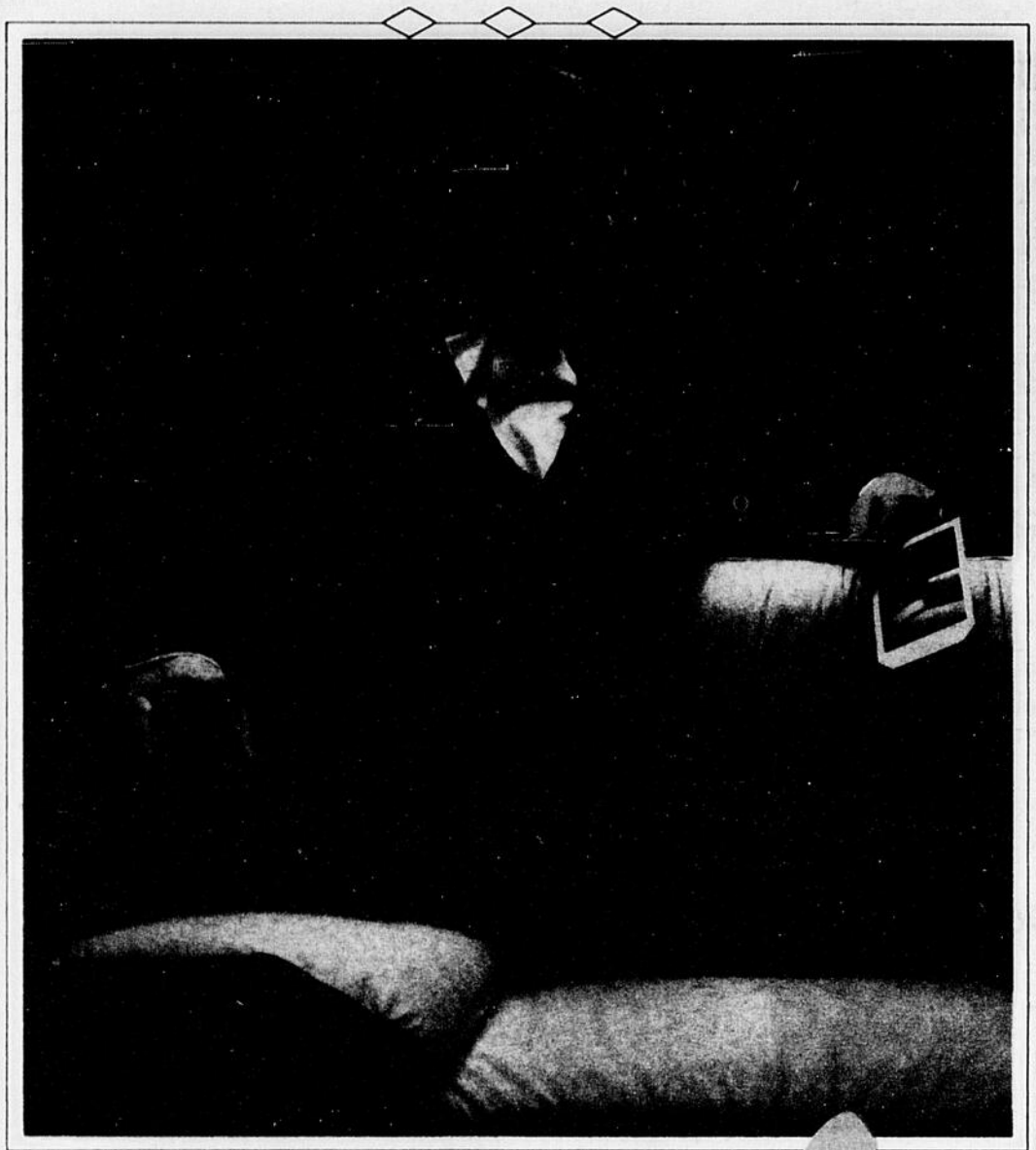
COLLECTE DE SANG
DE L'A.C.P.C.
Jeudi le 23 février
à Place du Saguenay (Mail principal)
FESTIVAL DE LA
PECHE BLANCHE
Samedi le 25 février
Ste-Rose-Du-Nord
(L'Anse d'en bas)

MOLSON
Une commandite
de votre ami
Jean-Hugues
Tremblay

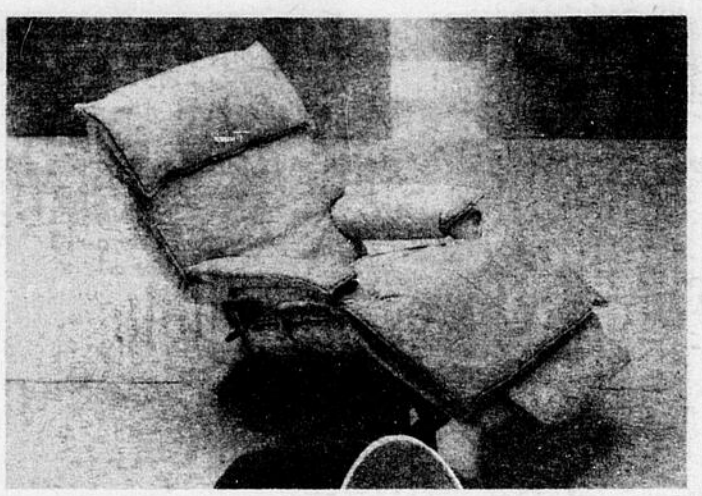
SOLDE

DE FEVRIER

DE TOUS NOS CUIRS



LES DURS À CUIR



Pour relaxer en confort, voici un élégant fauteuil inclinable en cuir avec appui-tête.

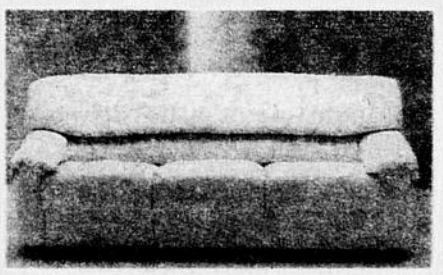
Rég.: $1,395 — $1,295.00



Fauteuil et pouf en cuir noir.
GOLF rég.: $1,095 — $995.00
Vert - rose - bleu
Jusqu'à épuisement — $795.00



Fauteuil et pouf en cuir noir.
PRINCE EKORNES
$1,395.00

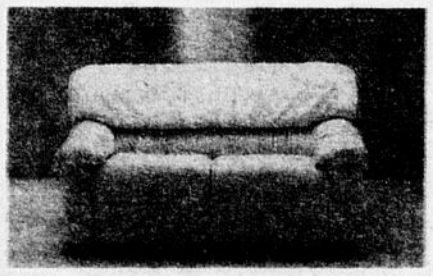


Notre modèle en promotion no: 179.

Sofa: rég.: 1,595.00$ remise de 400.00$: $1,195.00

Causeuse: rég.: 1,295.00$ remise de 300.00$: $995.00

Chaise: rég.: 895.00$ (non illustrée) remise de 200.00$: $695.00



Souplesse du cuir.

Importé d'Italie. Sentez la présence du cuir, au toucher souple, à fleur de peau. Le design italien taillé et finement cousu.

Précipitez-vous chez Potvin Tremblay Meubles, pour le solde de février, de tous nos cuirs. A cette occasion, notre magasin vous propose DES PRIX EXCEPTIONNELS sur plus d'une quinzaine de canapés de cuir, des prix de lancement à saisir sur le champ.

POTVIN TREMBLAY

1685, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - 545-4667

Notre service de décoration d'intérieur est offert à tous nos clients.

profitez-en!